



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président sud-africain Jacob Zuma en visite d'Etat en Algérie

Le président sud-africain, Jacob Zuma, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué, hier, un communiqué de la présidence de la République. **P.28**



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



MÉTÉO
21° : ALGER
22° : TAMANRASSET **p.2**

Lundi 30 Mars 2015 - 9 Jourmada al Thani 1436 - N° 914 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

SELLAL REPRÉSENTE LE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

**Imposante
marche contre
le terrorisme
hier à Tunis**



P.5

ALGÉRIE-ONU

Idriss Jazaïry
nommé
rapporteur
spécial
au Conseil
des droits
de l'Homme

P.28

**La secrétaire
d'Etat roumaine
aux AE en visite
officielle
de deux jours
en Algérie**

P.28

DIPLOMATIE

Le Président
Bouteflika reçoit
les nouveaux
ambassadeurs
d'Afrique du Sud,
de l'Equateur
et du Canada
en Algérie

P.28

26^e SOMMET ARABE DE CHARM EL-CHEIKH (EGYPTE)

La lutte antiterroriste au premier plan



La Déclaration de Charm El-Cheikh souligne la solidarité arabe face aux développements actuels que connaît la région et la nécessité impérieuse de dégager des positions arabes communes pour relever l'ensemble des défis. Dans la Déclaration sanctionnant les travaux du 26^e Sommet

arabe, les dirigeants arabes ont estimé, à Charm El-Cheikh, que la notion de sécurité nationale arabe doit être prise dans son acceptation globale et ses dimensions politique, militaire, économique et sociale en termes de capacité des Etats arabes à se défendre, à défendre leurs droits et à pré-

server leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale par l'accroissement des capacités arabes dans tous les domaines (...) en prenant en compte les besoins sécuritaires nationaux de chaque Etat et les mutations nationales, régionales et internationales qui influent sur la sécu-

rité nationale arabe. Les dirigeants arabes ont appelé la communauté internationale à soutenir les efforts arabes dans la lutte anti-terroriste et à prendre les mesures nécessaires pour tarir les sources de financement du terrorisme.

P.6-7

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

**Les délais de
remise réduits
à une semaine !**



P.3

FISCALITÉ

**Mise en vente
de la vignette
automobile
jusqu'au
30 avril 2015**

P.3

**ELLE S'OUVRE CE MATIN
AU PALAIS DES NATIONS
Une conférence
nationale pour recadrer
le commerce extérieur**

P.8

SANTÉ

AUTISME

**Un test salivaire
pourrait bientôt
le diagnostiquer**

Pages 14-15

COMMERCE

**HAUSSE DES PRIX
DANS LA WILAYA
D'ALGER**

**La sardine à...
800 DA/kg !**

FOOTBALL
CET APRÈS-MIDI À 15 H AU QATAR,
OMAN-ALGERIE
EN AMICAL
**Une histoire
de rachat pour
les Verts**

P.26

MDN

**1000 kg
de kif traité
Saisis
à Adrar**

P. 12

Météo



Régions Nord : 21° à Alger

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux sur l'Ouest et le Centre avec localement quelques pluies en matinée. Temps nuageux sur les régions Est avec quelques pluies. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera agitée.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies en matinée. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

COMMUNICATION

Grine à Laghouat et Ghardaïa



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Laghouat et Ghardaïa.

CE MATIN À 11H

La ministre de la Culture invitée du Forum de Liberté

Le Forum du quotidien *Liberté* reçoit ce matin à partir de 11h, la ministre de la Culture, Mme Nadia Labidi, pour une conférence-débat qui portera sur la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015». La rencontre aura lieu au siège du journal sis à El Achour.



CE MATIN AU PALAIS DE LA CULTURE

Conférence des organisateurs du INT Emploi Algérie

A l'occasion de la tenue du 3e Forum International Talents Network Emploi «Spécial Algérie», prévu du 11 au 12 avril à l'espace Charenton à Paris, l'équipe d'INT organise une conférence de presse ce matin à partir de 10h au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

CE MATIN À 10H

Point de presse du DG de la Casnos

Le Directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), M. Ahmed Chaouki Fouad Achek Youcef, animera une conférence de presse ce matin à partir de 10h, au Centre familial de Ben Aknoun, Alger.

DEMAIN AU CRASC D'ORAN

Conférence sur «La responsabilité de l'écrivain»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), organisera demain mardi 31 mars à partir de 9h30 au siège de l'EHESS sis à Es Sénia, Oran, une conférence animée par Giselle Sapiro, directrice de recherche au CNRS et directrice d'études à L'EHESS, sur «La responsabilité de l'écrivain, liberté d'expression et éthique de l'écriture en France».

LES 6 ET 7 AVRIL À L'ESAA

«La compréhension et maîtrise des indicateurs financiers»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise, les 6 et 7 avril 2015 à partir de 8h30, une formation-action sur : «La compréhension et maîtrise des indicateurs financiers en tant qu'outils de gestion» à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) Mohammadia (Pins maritimes), Alger.

Max Min

	Max	Min
Alger	21°	14°
Oran	20°	14°
Annaba	22°	14°
Béjaïa	21°	15°
Tamanrasset	22°	11°

Horaires des prières

Lundi 9 jourmada al-thani 1436

Fajr	05:13
Dohr	12:53
Asr	16:25
Maghreb	19:10
Isha	20:29



TRAVAUX PUBLICS

Kadi demain à Tissemsilt

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, effectuera demain mardi 31 mars, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt.

CE MATIN AU PALAIS DES NATIONS (CLUB DES PINS)

Conférence nationale sur le commerce extérieur



Sous le patronage du président de la République, le ministère du Commerce organisera une conférence nationale sur le commerce extérieur, ce matin au Palais des Nations.



LE 3 AVRIL À SMARA

7^e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies



La ville sahraouie de Smara, abritera vendredi 3 avril 2015, les travaux du 7^e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS).

JEUDI 2 AVRIL À LA GALERIE BAYA

Exposition «1 posture»



La galerie Baya du Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, abritera jeudi 2 avril à partir de 17h, le vernissage de l'exposition de peinture intitulée «1 posture» de l'artiste Mustapha Nedjai.

HARAKAT EL BINAA EL WATANI

2^e conférence nationale sur le développement

Le mouvement Harakat El Binaa El Watani, organise ce matin à partir de 9h30 en son siège, la 2^e conférence nationale sur le développement.

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Le parcours combattant du colonel Amirouche et de Si El Haouès en débat

Le musée national du moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence historique qui portera sur le parcours combattant du colonel Amirouche et de Si El Haouès.

LE 15 AVRIL À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS

Journée d'étude sur «La gestion du risque crédit»

La faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, en collaboration avec le laboratoire AEAHH, organise mercredi 15 avril 2015 une journée d'étude sur «La méthode du scoring : outil privilégié de la gestion du risque crédit».

HAUSSE DES PRIX DU POISSON

L'Apoce appelle au boycott de la sardine le 15 avril

Suite à la hausse «inexpliquée» des prix du poisson et autres produits de la mer, l'Association de protection et orientation du consommateur, et son environnement (APOCE), a lancé un appel à l'adresse des consommateurs pour boycotter la sardine le 15 avril 2015 à travers tout le

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE : Les délais de livraison réduits bientôt à une semaine

Les délais de livraison du passeport biométrique seront bientôt réduits à une semaine, ou à 10 jours au plus tard, a affirmé dimanche à Alger, le directeur général de la modernisation et des archives au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abderrazak Henni.

M. Henni a expliqué que le retard accusé dans la délivrance du passeport biométrique est dû au «rush» enregistré en novembre et décembre derniers dans les daïras, assurant que cette situation sera bientôt «réglée».

Relevant qu'à ce jour, le passeport est remis dans des délais allant de 15 à 20 jours, M. Henni, qui intervient sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, a souligné qu'entre 22 000 et 25 000 passeports biométriques sont confectionnés par jour et que 4 500 000 ont déjà été livrés.

Il a indiqué, en outre, que les passeports seront renouvelables même au-delà du 24 novembre 2015, date à laquelle les anciens passeports ne seront plus valables.

Il a, par ailleurs, fait remarquer qu'une nouvelle disposition a été prise en vertu de laquelle, les parents ne seront plus obligés de présenter leurs enfants de moins de 12 ans à la daïra. Une photo classique qui sera scannée suffira pour leur demande de passeport biométrique, a-t-il expliqué.

Interrogé sur les difficultés rencontrées par la communauté algérienne vivant à l'étranger quant à l'établissement du passeport biométrique, M. Henni a affirmé que «les retards enregistrés sont souvent dus à la prise d'empreinte ou de la photo».

Le responsable a annoncé que dans une semaine, un site web sera lancé pour permettre aux citoyens de suivre l'acheminement de leur dossier de passeport biométrique.

Concernant la carte d'identité nationale biométrique, le représentant du ministère de l'Intérieur a indiqué que



«tout est fait pour être dans les délais».

Pour le permis de conduire, M. Henni a relevé que «le travail a commencé» mais, que «le premier permis de conduire biométrique ne sera pas délivré avant l'année 2016», ajoutant que le fichier national du permis de conduire «sera finalisé dans un mois» et qu'un fichier national existait déjà pour la carte grise.

Revenant sur l'état civil, il a assuré qu'«aujourd'hui», le fichier est entièrement numérisé, relevant que 61 millions d'actes de naissances sont numérisés, et que 47 millions ont déjà été retirés dont deux millions 600 mille en dehors de la commune de naissance de la personne.

M. Henni a encore expliqué que les documents d'état civil peuvent être retirés dans toutes les 1 548 communes du pays et leurs 3 000 annexes qui sont

toutes reliées à la fibre optique.

Pour les daïras éloignées, notamment au niveau du sud et des hauts-plateaux, M. Henni a indiqué que les communes «font office de daïras» pour la réception des dossiers de passeport, rappelant que cette procédure est déjà en vigueur à Adrar et Illizi et qu'elle le sera bientôt à Djelfa, Tindouf et Tamanrasset. Interrogé sur les mariages qui ne sont pas notifiés sur les actes de naissance 12, M. Henni a rassuré qu'une instruction a été donnée aux communes pour régler ce problème. «C'est à la commune de faire les démarches nécessaires à ce sujet et non pas au citoyen», a-t-il insisté.

Le même responsable a rappelé, pour la circonstance, que le numéro vert, «1100» est mis à la disposition des citoyens pour toutes leurs doléances portant sur les problèmes d'ordre administratif.

FISCALITÉ Mise en vente de la vignette automobile jusqu'au 30 avril 2015

La période légale d'acquittement obligatoire de la vignette automobile 2015 a commencé et prendra fin le 30 avril prochain, a indiqué la Direction générale des impôts sur son site web.

Disponible auprès des services des recettes des impôts et des recettes d'Algérie Poste, cette vignette est vendue aux mêmes tarifs que ceux de 2014 et des années précédentes, précise la même source.

Selon les modalités d'acquittement annuel, le prix de cette vignette, instaurée par la loi de Finances 1998, variera entre 1 500 DA et 8 000 DA pour les véhicules de tourisme de moins de 3 ans d'âge, et ce, en fonction de la puissance de la motorisation. Pour les véhicules ayant entre 3 et 6 ans d'âge, le montant

de cette vignette est compris entre 1 000 DA et 4 000 DA, alors que pour ceux compris entre 6 et 10 ans, la vignette oscille entre 700 DA et 3 000 DA. Quant aux véhicules plus de 10 ans, elle varie entre 300 et 2 000 DA. Pour les véhicules utilitaires, la vignette varie entre 5 000 et 15 000 DA pour ceux de moins de 5 ans d'âge, et entre 2 000 et 7 000 DA pour ceux de 5 ans d'âge et plus. Les véhicules de transport commun des voyageurs sont soumis à une vignette dont le prix se situe entre 4 000 et 15 000 DA pour ceux de moins de 5 ans d'âge, et entre 2 000 et 7 000 DA pour ceux de 5 ans et plus. Pour les véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue (immatriculés 122), ils sont soumis à une vi-

gnette de 300 DA pour les véhicules de tourisme et de 2 000 DA pour les utilitaires.

Toute vignette non conforme aux tarifs légaux entraîne le retrait de la carte d'immatriculation qui ne sera restituée qu'après présentation d'une vignette conforme majorée de 100%, avise la DGI.

Il est également précisé que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de la carte d'immatriculation (carte grise). Par conséquent, la vignette devient exigible dans un délai d'un (1) mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national. Toutefois, l'exemption de la vignette automobile est toujours accordée au profit des véhicules à immatriculation spé-

ciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes, daïras, wilayas) et les véhicules dont les propriétaires bénéficient de priviléges diplomatiques ou consulaires.

Cette exonération touche aussi les ambulances, les véhicules équipés de matériels sanitaires, les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie, les véhicules destinés aux handicapés et les véhicules équipés d'un carburant GPL/C.

La vignette automobile rapporte annuellement plus de 8 milliards de DA de recettes sans inclure les recettes engendrées par les pénalités de retard. Une part de 20% de ces recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales (Fcl).

1 000 kg de kif traité saisis à Adrar (MDN)

Une quantité de 1 034,75 kg de kif traité a été saisie samedi par les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur militaire d'Adrar (3^e Région militaire) suite à la fouille d'un véhicule tout-terrain qui s'est renversé sur la route nationale N°06 entre Béchar et Adrar à cinquante kg au Sud-Ouest de la commune de Charouine à Adrar, causant la mort du conducteur et la blessure de son accompagnateur, précise le communiqué.

Par ailleurs, «un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opération de Djinet (4^e Région militaire), lors d'une embuscade dressée à Oued Rikine, a appréhendé six (06) contrebandiers dont cinq (05) Algériens

gion militaire) a saisi, hier 28 mars 2015, 1 034,75 kilogrammes de kif traité, suite à la fouille d'un véhicule tout-terrain qui s'est renversé sur la route nationale N°06 entre Béchar et Adrar à cinquante kg au Sud-Ouest de la commune de Charouine à Adrar, causant la mort du conducteur et la blessure de son accompagnateur», précise le communiqué.

Par ailleurs, «un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opération de Djinet (4^e Région militaire), lors d'une embuscade dressée à Oued Rikine, a appréhendé six (06) contrebandiers dont cinq (05) Algériens

et un de nationalité libyenne et a saisi un véhicule tout-terrain, huit (08) téléphones portables et une somme d'argent d'une valeur de deux cent quatre-vingt huit mille deux-cents (288 200,00) dinars algériens», a relevé la même source.

«Au niveau de la 6^e Région militaire, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In-Guezzam ont saisi deux (02) véhicules tout-terrain, 1,6 tonnes de denrées alimentaires et 2 440 litres de carburant destinées à la contrebande», a-t-on ajouté.

ADMINISTRATION Accorder davantage d'intérêt à la formation continue des chargés de la gestion des marchés publics

Les participants à une journée d'information et d'orientation sur «la gestion et la maîtrise des procédures de passation des marchés publics et la prévention contre la corruption» ont appelé, dimanche à Ouargla, à accorder davantage d'intérêt à la formation continue des gestionnaires chargés des marchés publics, en vue de les prémunir des crimes punis par la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption.

Le questionnaire chargé du volet de la passation des marchés publics devra être spécialisé dans le domaine, car son rôle est primordial dans la prévention de la corruption, ont souligné des intervenants lors de cette journée, initiée par la direction de la santé et de la population en direction des responsables des établissements hospitaliers, des cadres chargés du bureau des marchés publics, des contrôleurs financiers et des trésoriers de la wilaya.

Intervenant dans ce cadre, Dr Ahmed Souiguet de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université d'Ouargla, et chargé du droit administratif, a estimé que «la compétence scientifique et professionnelle et la probité morale du gestionnaire chargé de ce dossier, auquel le législateur algérien accorde un grand intérêt, demeure «plus qu'une nécessité, en vue de concilier exigences du service et législation».

«Il appartient à l'Etat et au législateur, pour prémunir le gestionnaire des pièges de la corruption, de le prendre en charge en matière de formation, de qualification et d'amélioration de sa situation sociale, sachant que les marchés publics constituent un espace de mouvement de deniers publics et de dispositifs réglementaires mis à la disposition de l'administration pour les gérer», a soutenu Dr. Souiguet. Le procureur de la République près le tribunal de Hassi Messaoud, Sofiane Chekhaba, a évoqué la question des crimes liés aux marchés publics, à la lumière de la loi n°01-06 datée du 20 février 2006 portant prévention contre la corruption, car figurant parmi les crimes économiques pouvant changer avec la mutation des conditions économiques de l'Etat, vu qu'elles ont un rapport avec les deniers publics.

M. Chekhaba a présenté un exposé succinct sur ces crimes et les peines encourues, à l'instar des priviléges non justifiés dans le cadre des marchés publics, la corruption dans les marchés publics et la prévarication.

La rencontre a donné lieu à des débats et exposés animés par des représentants des services du budget et de la comptabilité sur «les règles d'engagement dans l'exécution des marchés publics», «le déblocage des dépenses dans le respect des documents administratifs et financiers et les délais réglementaires».

Mise sur pied à l'institut supérieur des cadres paramédicaux, cette rencontre, qui s'inscrit au titre de la formation continue des gestionnaires, vise à expliquer les notions de conclusion des marchés publics, ainsi que les procédures à respecter par les gestionnaires au niveau des établissements hospitaliers en vue de hâter la mise en œuvre des projets, d'une part, de prévenir la corruption et de consacrer la transparence, d'autre part, ont indiqué les organisateurs.

APS



BATNA

Des experts de General Electric au futur complexe de production de turbines à gaz

Une équipe formée de 4 experts de la filiale française du groupe américain General Electric vient de visiter, à Ain Yagout (Batna), le site du futur complexe de production de turbines à gaz, a appris l'APS, dimanche, auprès du directeur de l'énergie, Ali Benyakhlef.

Il a été convenu, au cours de cette visite, qu'une entreprise prenne en charge, en sous-traitance, l'exécution des travaux géotechniques et les levés topographiques, a affirmé ce responsable, ajoutant qu'une visite d'une autre délégation du même groupe industriel américain aura lieu «dans les toutes prochaines semaines». La première pierre symbolique de ce complexe baptisé Algeria-Turbines avait été posée le 22 septembre dernier en présence du président-directeur général (P-DG) du groupe Sonelgaz, Noureddine Boudarfa, de l'ambassadeur des USA en Algérie, Joan Polaschik, du P-DG de General Electric, Jeffrey R. Immelt, du secrétaire général du ministère de l'Energie et des mines, Smaïl M'sili et des autorités locales.

M. Boudarfa avait déclaré, lors de la cérémonie, que la réalisation du complexe allait «apporter une impulsion nouvelle à l'économie algérienne» et affirmé que le « travail accompli avec General Electric permettra de faire de ce complexe un exemple d'une intégration réussie dans le cadre d'un partenariat profitable à l'Algérie et ayant pour objectifs la fabrication locale, le transfert de savoir-faire, la formation des jeunes et la création d'emplois».

D'un coût de 200 millions de dollars, le complexe produira à partir de 2017 entre 6 et 10 turbines à gaz par an, soit une capacité annuelle de production de 2 000 mégawatts, et générera plus de 1 000 postes de travail dont 400 directs et 600 emplois indirects dans la chaîne d'approvisionnement locale. La future société mixte algéro-américaine General Electricity-Algeria-Turbines d'Ain Yagout constituera un modèle de partenariat gagnant-gagnant tout en permettant au pays de produire les installations nécessaires à la production de l'énergie électrique, transférer les expériences et de former des Algériens spécialisés dans le domaine, a indiqué le directeur de l'énergie.

Selon M. Benyakhlef, les autorités de wilaya de Batna ont demandé aux responsables de la société mixte d'organiser des rencontres avec les industriels et les chefs d'entreprises de la région pour développer les opportunités de sous-traitance. L'objectif est de conduire les opérateurs de la wilaya de Batna à contribuer au fonctionnement du complexe, par la sous-traitance dès lors qu'une seule turbine nécessite l'assemblage de 24 000 pièces, a ajouté ce responsable, estimant qu'il s'agit là d'une opportunité pour les énergies algériennes d'entrer de plain-pied dans ce domaine de haute technologie. Le complexe d'Ain Yagout qui devra entrer en phase de production «début 2017», comportera quatre usines dont une fabriquera des turbines à gaz et un autre des turbines à vapeur. Il fera de l'Algérie «le premier pays africain et arabe à se lancer dans cette industrie», a encore soutenu M. Benyakhlef. Le complexe sera implanté sur 20 hectares, dans la zone industrielle d'Ain Yagout. Une aire d'une superficie égale, mitoyenne au site, a été mise à la disposition des entreprises de sous-traitance nationales et internationales de ce mégaprojet.

Sortie prochaine de la deuxième promotion LMD de l'Ecole supérieure de l'air à Tafraoui

La deuxième promotion du système LMD, en formation au niveau de l'Ecole supérieure de l'air «Chahid Djabar» de Tafraoui (Oran), sortira prochainement, a annoncé dimanche son commandant, le Général Hamid Boumaiza.

La sortie de la 1^{re} promotion master est prévue pour 2016-2017, a ajouté le général Boumaiza, en marge des journées d'information sur l'Ecole supérieure de l'Air (ESA) de Tafraoui, ouvertes par le commandant de l'air de la 2^e Région militaire, le Général Abdelkrim Douaissa, en présence du lieutenant-colonel Kamel Fekkane, chef du service de communication du commandement des forces aériennes, représentant du commandant des forces aériennes.

A ce titre, il a rappelé l'importance de la formation, «dans laquelle s'investit vivement le ministère de la Défense nationale, en vue de créer un pôle d'excellence», soulignant la mise à disposition de tous les moyens pédagogiques nécessaires pour atteindre ce but et former une élite de pilotes. L'école dispose d'importants moyens pédagogiques pour la formation d'of-

Valoriser les efforts de l'Etat visant à impulser le tourisme dans le Sud

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, a mis l'accent, dimanche après-midi à Timimoune (Adrar), sur la nécessité de valoriser «les efforts déployés par l'Etat pour impulser le tourisme dans le Sud».



avec une capacité d'accueil de 98 chambres et 196 lits, selon les explications fournies.

L'hôtel a été renforcé aussi par une station de traitement des eaux usées, pour une réutilisation à des fins d'irrigation de la palmeraie, en plus d'une salle polyvalente de 120 places, d'un restaurant servant 120 couverts, selon les explications données par les responsables de ce «joyau du Gourara et du Sud». L'hôtel Gourara figure parmi quelque 66 établissements publics programmés par le ministère de tutelle pour une opération de lifting et de modernisation, d'un coût global de 70 milliards DA, visant à les hisser aux normes internationales en matière de prestations hôtelières, selon les responsables du secteur. Lors de l'inauguration d'un camp touristique près de Timimoune, fruit d'un investissement privé, la ministre a fait part du soutien du secteur aux projets qui préservent les spécificités des ré-

gions, du point de vue du respect du caractère architectural local et de l'utilisation des matériaux locaux dans leur réalisation. Elle a appelé, dans le même contexte, à réfléchir sur l'encouragement de l'utilisation des énergies renouvelables dans ce type de projets, afin de développer l'écotourisme.

Le projet en question s'étend sur 7 hectares et offre une capacité d'accueil de 97 lits répartis sur 30 chambres, en plus d'un salon traditionnel sous forme de Khéima (tente traditionnelle) pouvant contenir 150 personnes.

Le projet de réalisation et d'équipement d'une Maison de l'Artisanat à Timimoune, devant englober 14 ateliers, et actuellement à 60 % d'avancement de ses travaux, a constitué l'autre point de visite de la ministre.

Mme Zerhouni a ensuite inspecté le projet d'aménagement de la Zone d'expansion touristique (ZET) de Timimoune de 94 hectares, l'une des cinq (5) ZET que compte la wilaya d'Adrar, où des fiches techniques lui ont été présentées sur des projets devant être implantés sur ce site, dont un institut d'hôtellerie et de tourisme et un village touristique. La ministre du Tourisme et de l'Artisanat poursuivra lundi sa visite de travail par l'inauguration et l'inspection d'autres projets et structures relevant du secteur à travers la wilaya d'Adrar.



L'identification des espaces habités fait partie des aspects de l'opération de modernisation lancée par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales (Mical) et qui a touché également l'amélioration du service public, a souligné, dimanche à Ouargla, la directrice de la gouvernance locale au Mical.

S'exprimant en marge d'une opération de baptisation du nom du Moudjahid «Ramdan Djelloul» (1907-1975) d'une rue de la commune de Hassi-Benabdallah, périphérie de Ouargla, Fa-

L'identification des espaces habités, un des aspects de la modernisation

tila Hamrit a indiqué que l'identification des espaces habités vise à permettre aux différentes institutions et services (d'électricité, de l'eau, de la Poste et d'autres), d'accéder facilement aux adresses indiquées de façon exacte.

Intervenant lors d'une réunion au siège de la wilaya, en présence des chefs de daïras et de présidents d'Assemblées populaires communales de la wilaya d'Ouargla, Mme Hamrit a précisé que l'opération de baptisation des rues et places publiques à travers le pays est «entrée dans sa phase ultime», signalant que les wilayas ont été sollicitées l'année dernière pour prendre des mesures opérationnelles liées au recensement et l'identification des lieux ciblés. «L'opération d'identification des espaces habités devra prendre fin avant

la fin de cette année, à travers le territoire national», a fait savoir la directrice de la gouvernance locale au Mical, signifiant, toutefois, que «celle liée à la numérotation des habitations et à la mise en place de plaques se poursuivra, eu égard aux moyens nécessaires requis».

Des explications sur les normes techniques des plaques d'identification des espaces habités ont également été fournies par la même responsable qui a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessaire transcription des plaques de rues en langue arabe, avec la possibilité d'une identification aussi en langue étrangère, avec une couleur blanche sur fond bleu.

GRATUITÉ DES SOINS, BOUDIAF AVERTIT : «Une ligne rouge à ne pas franchir»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdmalek Boudiaf, a déclaré, dimanche à Oran, que la gratuité des soins était une «ligne rouge à ne pas franchir».

Président la clôture des travaux d'une rencontre nationale d'évaluation des urgences médicales et de l'hygiène hospitalière, le ministre a rassuré les partenaires sociaux que «la gratuité des soins est une ligne rouge que n'importe qui ne peut franchir ou transgresser».

M. Boudiaf a rappelé que cette gratuité est un «acquis depuis la guerre de

libération nationale et le sera, et que nul n'a le droit d'y toucher», affirmant que la renonciation à la gratuité des soins ne figure pas dans la loi sur la santé qui sera promulguée et qui se trouve au niveau du secrétariat général du Gouvernement. Le ministre avait indiqué samedi à la presse, en marge de cette rencontre, que cette loi qui sera soumise au Gouvernement pour débat et ensuite au Parlement, sera bénéfique une fois appliquée, conférant un bond qualitatif au secteur de la santé en Algérie.

Les travaux de cette rencontre de deux jours, à laquelle ont pris part



des directeurs du secteur de la santé et des établissements sanitaires de plusieurs wilayas du pays ainsi que des universitaires, ont été ponctués par des recommandations sur les urgences médicales, la réanimation, l'hygiène hospitalière et le service d'assistance médicale d'urgence (Samu).



ficiers dans différentes spécialités (pilotes, techniciens d'aéronautique, navigateurs...), a-t-on indiqué. Dans ce cadre, le commandant de l'ESA a mis en exergue le plan de modernisation de l'école et sa dotation de structures sophistiquées, notamment les laboratoires au nombre de 14, équipés de moyens les

plus modernes à même de développer les capacités d'innovation des stagiaires.

Ces journées d'information sur l'ESA de Tafraoui, inscrites dans le cadre du plan de communication du commandement de l'Air et de l'Armée nationale populaire (AND), visent à faire connaître, davantage au grand public, les forces aériennes et les différentes spécialités que dispense ce corps, a-t-on souligné. Elles montrent aussi le développement atteint par l'armée algérienne, à travers l'exposition des moyens pédagogiques destinés à la formation et aux entraînements. Cette manifestation vise aussi à attirer les jeunes bacheliers vers des spécialités dispensées par l'ESA, qui adopte le système LMD depuis 2011. A l'occasion de ces journées d'information qui s'étaient au 2 avril prochain, un avion de fabrication algérienne, «Firnas 142», est exposé aux côtés de plusieurs autres avions et moyens utilisés par les forces aériennes algériennes, de même qu'un simulateur de vol.

L'imposante marche contre le terrorisme hier à Tunis

La Tunisie a abrité hier une marche contre le terrorisme à travers laquelle des milliers de Tunisiens ont exprimé leur refus des tentatives visant à entraîner leur pays dans la spirale de violence, notamment après la récente attaque contre le musée du Bardo ayant fait 23 morts.

Les Tunisiens qui ont répondu à l'appel de la présidence, du gouvernement et du Parlement ont sillonné les différentes artères et quartiers de la capitale pour dénoncer l'attaque terroriste qui a ciblé récemment le musée du Bardo dans la banlieue ouest de Tunis, qualifiée par les Tunisiens de coup assené à l'économie de leur pays, fondée essentiellement sur les revenus touristiques qui représentent 7% du PIB.

La marche qui a pris le départ de Bab Saâdoune en direction du Bardo, passant par l'Avenue du 20 mars sur une distance de 3 km environ, a vu la participation de



Ferme détermination de la tunisie à faire face aux terrorisme

délégations officielles étrangères, venues faire partie de leur solidarité avec la Tunisie, en cette circons-

a été marquée par une forte présence des médias tunisiens et étrangers, dont la plupart étaient déjà présents en Tunisie dans le cadre de la couverture des travaux du Forum social mondial (FSM).

Au premiers rangs, le Président tunisien Béji Kaid Essebsi et les chefs d'Etats français, François Hollande, palestinien, Mahmoud Abbas, soudanais Omar El Béchir, polonais Bronisław Komorowski et gabonais, Ali Banga.

Etaient également présents le Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue italien Matteo Renzi outre les chefs de diplomatie de plusieurs pays.

Les participants ont brandi des banderoles dénonçant le terrorisme et appelant à la résistance et à l'unité du peuple tunisien. Islamistes, démocrates et républicains ont une leurs voix pour condamner le terrorisme et l'attaque qui a ciblé la Tunisie.

Ces personnalités ont toutes répondu à l'appel lancé par le Président tunisien Béji Kaid Essebsi pour prendre part à cette marche et exprimer «la détermination de la Tunisie à faire face au terrorisme», estimant que cette initiative était «un message adressé à l'étranger pour démontrer que la Tunisie est déterminée à poursuivre la lutte antiterroriste et les réformes politiques engagées».

La marche s'est achevée par l'inauguration d'une stèle commémorative portant les noms des victimes de l'attaque terroriste. Une gerbe de fleurs a été déposée à cette occasion au pied de la stèle avant d'observer une minute de silence à la mémoire des victimes.



Sellal reçu par le Président tunisien

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a été reçu hier au Palais de Carthage par le président tunisien Béji Caïd Essebsi auquel il remis un message écrit du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines Abdelkader Messahel.



Présence de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal est arrivé hier à Tunis où il a représenté le président de la République Abdelaziz Bouteflika au rassemblement international contre le terrorisme suite à l'attaque terroriste contre le musée du Bardo, qui a fait 23 morts.

M. Sellal a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international de Carthage par le chef du gouvernement tunisien Habib Essid.

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines Abdelkader Messahel accompagnait le Premier ministre.

Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement ont participé à ce rassemblement.



Sellal reçu par le président de l'Assemblée des représentants du peuple tunisien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été reçu hier à Tunis par le président de l'Assemblée des représentants du peuple tunisien, Mohamed Ennaceur.

ACCORD DE PAIX AU MALI

Gao et Tombouctou appellent à la signature de l'accord pour construire le pays

Des manifestations et des rassemblements ont eu lieu à Gao et à Tombouctou, au Mali, où les participants ont appelé ceux qui n'ont pas encore paraphé l'accord de paix et de la réconciliation d'Alger le 1^{er} mars à le faire "dans le but de construire le pays", a rapporté samedi la presse locale, citant les organisateurs.

"Nous demandons à nos frères de déposer les armes et de nous rejoindre pour construire ensemble notre cher pays, le Mali", a expliqué Abdoul Karim Samba, membre du Conseil régional de la jeunesse de Gao. C'était aussi l'occasion pour les participants de démontrer leur engagement pour la paix et la cohésion sociale. "On veut la paix, on est pour la paix, et on signe la paix", clame Nourdou Ould Mohamed, président des jeunes Arabes de Gao.

Il en était de même à Tombouctou où les leaders communautaires, au cours de leur rencontre, ont appelé à parapher cet accord, qui selon eux, est "un atout pour une sortie de crise". "L'accord est une voie qui va



nous permettre de nous asseoir et discuter honnêtement, en croyant en nos forces de persuasion, pour pouvoir nous mettre dans une dynamique de réalisation de nos vœux", a expliqué Diadié Hamadoun Maïga,

président de la société civile de Tombouctou.

"On peut juger l'accord satisfaisant dès lors que ça prend en compte, l'essentiel des préoccupations des communautés", a-t-il

ajouté. Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali ont paraphé le 1^{er} mars dernier à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, conduite par l'Algérie, en tant que chef de file.

Le document a été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Alger le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

Cependant la CMA regroupant le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) a demandé "une pause" pour consulter leur base militante avant de parapher le document.

26^e SOMMET ARABE

Dialogue, paix et réconciliation, triptyque de l'Algérie dans la résolution des conflits

Boualem Branki

Fidèle à ses principes, l'Algérie a montré une fois encore toute la sagesse de sa position concernant la résolution de conflits dans le monde, et plus particulièrement dans le monde arabe.

Au 26^e Sommet des chefs d'Etat des pays de la Ligue arabe à Charm El-Cheikh, l'Algérie, par la voie du représentant du Président Bouteflika à ce sommet, M. Abdelkader Bensalah, a réitéré devant les chefs d'Etat et de gouvernement arabes l'impérieuse nécessité du dialogue comme solution de règlement des conflits. Dans le cas de l'appel de partie arabes, ainsi que le sommet de Charm El-Cheikh pour la mise en place d'une force arabe commune pour intervenir au Yémen, l'Algérie a dit "Non", et a rappelé à tous sa position historique du principe.

L'armée algérienne n'interviendra jamais en dehors des frontières du pays. Ce principe "sacro-saint" a été en fait rappelé par M. Bensalah, qui a appelé à la préservation de la sécurité arabe, mettant en avant l'appel de l'Algérie à "soumettre l'initiative de création d'une force militaire arabe commune à un examen plus approfondi". "La préservation de la sécurité arabe est, sans nul doute, l'un des principaux défis qui se posent à notre nation arabe, d'où l'impératif de définir un mécanisme qui nous permette de mieux faire face aux menaces qui guettent nos pays", a-t-il expliqué.

Il a dans ce sens rappelé les propos du ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, qui avait précisé que l'Algérie ne permettra jamais l'intervention des ses forces armées en dehors des frontières du pays.

En fait, le représentant du président Bouteflika au sommet arabe a montré la voie que les pays arabes doivent emprunter: celle du dialogue et de la concorde entre les belligérants dans le monde arabe, pour le prévenir de crises politiques et de violences armées susceptibles de ruiner les espoirs de leurs peuples à un avenir de paix, de stabilité et de développement.

A Charm El-Cheikh, la position algérienne a été courageuse, et a renforcé sa conviction que seuls le dialogue et la discussion, loin du langage des armes, sont à même de rétablir la confiance et les ponts de communication entre les belligérants.

L'Algérie qui a appelé à soumettre l'initiative de création d'une force militaire arabe commune à un examen plus approfondi dans le respect de la souveraineté de chaque pays, a dans le même temps rappelé que "l'approche algérienne pour éradiquer le terrorisme, ne s'est pas limitée à la dimension sécuritaire, elle a aussi englobé la relance du dialogue et de la réconciliation nationale, en proposant des alternatives et des stratégies globales".

Dans ce contexte arabe où des forces aériennes de plusieurs pays bombardent au Yémen des positions de la rébellion houthite, l'Algérie a été ferme, et sa position respectée: car jamais en dehors du conflit israélo-arabe de 1967 et 1973, les forces armées algériennes ne s'étaient impliquées dans des conflits régionaux. Jamais, car c'est là un des serments de Novembre.

La Déclaration de Charm El-Cheikh insiste sur les efforts de la lutte antiterroriste

La Déclaration de Charm El-Cheikh souligne la solidarité arabe face aux développements actuels que connaît la région et la nécessité impérieuse de dégager des positions arabes communes pour relever l'ensemble des défis.



Dans la Déclaration sanctionnant les travaux du 26^e sommet arabe, les dirigeants arabes ont estimé, hier à Charm El-Cheikh, que la notion de sécurité nationale arabe doit être prise dans son acception globale et ses dimensions politique, militaire, économique et sociale en termes de capacité des Etats arabes à se défendre, à défendre leurs droits et à préserver leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale par l'accroissement des capacités arabes dans tous les domaines (...) en prenant en compte les besoins sécuritaires nationaux de chaque Etat et les mutations nationales, régionales et internationales qui influent sur la sécurité nationale arabe.

Les dirigeants arabes ont appelé la communauté internationale à soutenir les efforts arabes dans la lutte antiterroriste et à prendre les mesures nécessaires pour tarir les sources de financement du terrorisme.

Ils ont en outre souligné la nécessité de coordonner les efforts internationaux et arabes dans ce domaine par l'échange de renseignements sécuritaires, l'entraide judiciaire et la coordination militaire.

La déclaration a réaffirmé le caractère central de la cause palestinienne et le droit du peuple palesti-

nien à recouvrer tous ces droits légitimes et immuables dans toutes les résolutions de la légalité internationale conformément à l'initiative arabe de paix.

Le document a, en outre, passé en revue la situation en Libye, au Yémen et en Irak ainsi que l'escalade de la violence en Syrie mettant en garde contre les conséquences de ces développements sur la stabilité et l'unité de ces pays et ceux de toute la région.

Les dirigeants arabes se sont engagés à ne négliger aucun effort et à faire front uni contre les desseins de certaines parties étrangères visant à semer la discorde et la division dans des pays arabes selon des motifs géographiques, religieux ou ethniques.

Ils se sont, également, mis d'accord sur la préservation de l'unité de chaque pays arabe et de protéger son territoire, sa souveraineté son indépendance son intégrité territoriale.

La déclaration finale a insisté sur l'unification des efforts arabes et l'examen d'une prise de mesures préventives et de défense en faveur du maintien de la sécurité arabe face aux défis actuels et les derniers développements notamment ceux liés aux pratiques des groupes terroristes.

Ils ont par ailleurs souligné leur soutien à toutes les options notamment la coordination des efforts et

des plans pour la création d'une force arabe conjointe pour faire face aux défis, la préservation de la sécurité des pays arabes et la défense de leurs intérêts conformément à la convention de défense commune et à la Légalité internationale, ce qui nécessite une concertation arabe à travers les mécanismes de la Ligue arabe en vertu de la décision issue de ce sommet.

La Déclaration a également souligné la nécessaire de faire de la région du Proche-Orient une région exempte d'armes nucléaires, autre l'impérative adhésion d'Israël à la convention de non-prolifération des armes nucléaires et l'ouverture de toutes les installations des pays de la région à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

La Déclaration a insisté sur la complémentarité économique arabe qui est une partie intégrante de la sécurité nationale arabe notamment le parachèvement de la zone arabe de libre échange, la sécurité alimentaire et l'initiative soudanaise dans ce sens ainsi le développement durable et la rationalisation des ressources et la réduction de l'écart alimentaire.

APS

26^e SOMMET ARABE

Adapter le système d'action arabe commune aux exigences de l'heure

Le représentant du président de la République au 26^e Sommet arabe,

Abdelkader Bensalah a souligné, samedi à Charm

El-Cheikh (Egypte) la nécessité d'adapter le système d'action arabe commune aux exigences de l'heure prônant à cet effet une méthodologie qui repose sur l'efficacité dans la prise en charge des préoccupations des populations arabes.

Le système d'action commun arabe est tenu aujourd'hui, au regard des responsabilités qui lui incombent, de s'adapter aux exigences de l'heure à travers une méthodologie qui repose sur l'efficacité dans la prise en charge des préoccupations de nos peuples pour concrétiser nos aspirations pour ce qui est de la promotion de notre organisation panarabe séculaire», a soutenu M. Bensalah dans une allocution prononcée devant les participants au sommet

LES DIRIGEANTS ARABES ENGAGÉS EN FAVEUR DU RESPECT DE L'UNITÉ ET DE LA SOUVERAINETÉ DE LA LIBYE

Il a rappelé que la nation arabe traversait une étape cruciale de son histoire marquée par des défis et menaces aussi multiples que complexes.

«En tête des menaces qui pèsent sur nos pays, celle que représente les organisations terroristes qui, sous couvert de la religion et tirant profit de situations de tension et de protestation sociales, se sont faufilées dans notre région arabe», a soutenu M. Bensalah qui représente le président de la République

A b d e l a z i z Bouteflika à la 26^e session du Sommet arabe.

«Des groupuscules qui se sont développés au point de s'autoproclamer Etat et armée trouvent leur financement notamment dans l'argent des rançons, des ressources naturelles accaparées et dans le trafic d'armes et de drogue», a précisé M. Bensalah.

Evocant l'expérience de l'Algérie, M. Bensalah a rappelé que «l'Algérie qui a souffert, une décence entière, des affres du terrorisme n'a eu de cesse de mettre en garde contre ce fléau» ajoutant que «l'approche algérienne pour éradiquer ce phénomène transnational ne s'est pas limitée à la dimension sécuritaire, elle a aussi englobé la relance du dialogue et de la réconciliation nationale en proposant des alternatives et des stratégies globales». M. Bensalah a émis le souhait que le centre des Nations unies



pour la lutte antiterroriste accède à la requête du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, lors de sa dernière réunion à Alger, à programmer une rencontre internationale consacrée à la lutte antiterroriste en vue d'examiner ce phénomène et proposer les moyens de le contrer».

Concernant la crise en Libye et les efforts consentis pour son règlement, il a indiqué que «l'Algérie a consenti des efforts colossaux dans le cadre du mécanisme des pays voisins pour rapprocher les vues des antagonistes libyens et réunir les conditions idoines pour rassembler toutes les parties à l'exception des groupes terroristes, reconnus comme tels.

L'Algérie, a poursuivi M. Bensalah, «a récemment abrité une réunion dans le cadre du dialogue interlibyen, sous l'égide des Nations unies rappelant que les participants à cette réunion ont retenu un accord de principe sur la formation d'un gouvernement national pour la mise en place des institutions constitutionnelles dans le cadre d'un régime

politique loin de toute ingérence étrangère.

Pour ce qui est de la crise syrienne, le responsable algérien a regretté que «le conflit dans ce pays perdure sans

qu'aucune perspective de règlement n'a papa-raisse» et que «la situation se dégrade de plus en plus tant sur le plan sécuritaire qu'humanitaire» réitérant l'appel de l'Algérie à l'intensification des efforts en vue d'une solution politique au conflit dans ce pays. Concernant les développements de la situation au Yémen, M. Bensalah a appelé les antagonistes à

renoncer à la violence et aux positions radicales et à reprendre le dialogue sur la base des règles du processus politique et des recommandations de la Conférence du dialogue national inclusif.

Evoquant la question palestinienne, M. Bensalah a appelé la communauté internationale, précisément le Conseil de sécurité de l'ONU, à assumer sa responsabilité pour faire obligation à Israël de se conformer à la légalité internationale.

Il a fait part, dans ce contexte, du soutien de l'Algérie à la demande de l'autorité palestinienne d'accéder aux conventions et autres mécanismes internationaux notamment la Cour internationale de justice. Pour l'Algérie, a enchaîné M. Bensalah, le règlement du conflit arabo-israélien passe par une paix juste et globale sur la base du retrait israélien des territoires palestiniens et arabes occupés et l'instauration d'un Etat palestinien avec sa capitale Al Qods sur les frontières de 1967 conformément aux décisions de la légalité internationale et l'initiative de paix arabe.

Après avoir réaffirmé le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne, il a annoncé que le pays s'était acquitté de tous ses engagements financiers à l'égard du peuple palestinien afin de contribuer à alléger ses souffrances.

Pour conclure il a exprimé la satisfaction de l'Algérie quant aux avancées concrétisées par l'Egypte dans son processus démocratique rendant hommage au gouvernement égyptien pour ses efforts visant à conforter ces acquis par la consolidation du développement.

Il a salué également les réalisations accomplies par la Tunisie qui lui ont permis d'amorcer une étape nouvelle pour la consolidation de la sécurité, la stabilité et le développement aux mieux des aspirations du peuple tunisien frère.

M. Bensalah a enfin réaffirmé la solidarité totale de l'Algérie avec la Tunisie, peuple et direction, dans sa lutte contre le terrorisme.

M. Bensalah rencontre le président égyptien



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, qui représente le président de la République au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Ligue arabe, a rencontré hier à Charm Al-Cheikh le président égyptien Abdelfattah al-Sissi.

Les entretiens qui se sont déroulés en marge de la 26^e session du Sommet arabe ont porté sur des questions d'intérêt commun notamment arabes et les relations entre les deux pays.

Intense activité de M. Bensalah

Le représentant du président de la République s'est entretenu samedi en marge des travaux du sommet avec l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamed Al-Thani, le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, et l'Emir du Koweït, Sabah al-Ahmed al-Jaber al-Sabah, ainsi que le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-Moon.

M. Bensalah a également évoqué avec le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, des questions d'actualité régionale et les moyens de consolider les relations entre l'Algérie et la Mauritanie.

Nabil Arabi s'entretient avec le secrétaire général de l'ONU



Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Arabi, a rencontré dimanche, M. Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU, qui prend part à la 26^e session du Sommet arabe à Charm El-Cheikh (Egypte). La rencontre a eu lieu en présence de MM. Staffan De Mistura, envoyé de l'ONU en Syrie, Bernadino Leon, envoyé de l'ONU en Libye, et Djamel Ben Omar, envoyé de l'ONU au Yémen.

Les deux parties ont examiné les derniers développements de la cause palestinienne et la situation en Libye à la lumière de la décision du Conseil de sécurité sur le cessez-le-feu.

APS

ALGÉRIE - UA Hadj Babaammi à Addis-Abeba pour la réunion des ministres africains des Finances

Le ministre délégué chargé du Budget et de la prospective, Hadji Babaammi, s'est rendu à Addis-Abeba (Ethiopie) pour prendre part à la 8ème réunion annuelle de la Conférence des ministres africains des Finances, qui se tiendra les 30 et 31 mars en cours, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

M. Babaammi participera à cette rencontre qui est une réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des Finances, de la planification et du développement économique, de la Commission Economique pour l'Afrique de l'ONU (CEA) et de la Conférence des ministres de l'Economie et des finances de l'Union Africaine.

Lors de cette conférence, qui sera précédée par une réunion des experts, les participants aborderont la mise en œuvre du Programme «UA 2063» portant sur la planification, la mobilisation et le financement du développement en Afrique.

Elle se tient à l'approche de la date-butoir du programme des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD, lancé en 2000), fixée par la communauté internationale pour la mi-avril 2015 et visant essentiellement à réduire la pauvreté.

Le programme OMD devra être succédé par l'Agenda post-2015 qui est toujours en négociations au sein de l'ONU. La Conférence d'Addis-Abeba comprendra des séances plénaires ainsi que des tables rondes et sera l'occasion de présenter le rapport économique annuel sur l'Afrique qui porte sur le commerce et l'industrialisation dans le continent. Dans son édition de 2014, la Conférence conjointe avait porté sur le développement inclusif en Afrique. Un appel avait été lancé aux pays africains afin d'adopter des politiques industrielles dynamiques, de se doter d'institutions novatrices et de mettre en place des mécanismes souples pour transformer leurs économies aux fins d'une économie inclusive et durable.

EMPLOI Le projet «Alice» appelé à se développer en Algérie

Le projet «Alice», initié par le Bureau international du travail (BIT) et destiné à la promotion de l'emploi au profit des jeunes, est appelé à se développer en Algérie, a affirmé dimanche à Alger le directeur du BIT-Alger, Mohamed Ali Deyahi.

Lancé il y a deux ans avec un financement de l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID), le programme «Alice» consiste à assister et à renforcer les petites et moyennes entreprises (PME) déjà implantées, à travers le soutien technique notamment.

Ce programme a permis la formation de 240 porteurs de projets et l'accompagnement de 280 entreprises dans les wilayas-pilote que sont Tizi-Ouzou, Sétif et Tipaza.

Le dispositif devra être mis en œuvre dans d'autres wilayas du pays et bénéficier à d'autres jeunes promoteurs, a affirmé M. Deyahi lors d'une rencontre organisée à l'effet d'évaluer ce dispositif.

L'accompagnement des PME se fait à travers l'identification des priorités et des potentialités naturelles propres à chaque wilaya, est-il indiqué dans la présentation du projet. Soulignant l'«impact positif» du programme, le représentant du BIT a estimé que l'évaluation faite aujourd'hui, est une opération dynamique qui doit se poursuivre sur le terrain pour capitaliser les résultats enregistrés.

Pour sa part, le représentant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Kheireddine Brahim, a expliqué que ce programme a permis de former, outre les jeunes promoteurs, des cadres d'institutions afin de «mieux accompagner» les PME.

ELLE S'OUVRE CE MATIN AU PALAIS DES NATIONS Une conférence nationale pour recadrer le commerce extérieur

Une conférence sur le commerce extérieur se tiendra, aujourd'hui et demain à Alger, dans le but de recadrer la politique nationale pour la diversification des exportations qui est devenue une nécessité au regard de la chute des prix pétroliers et des besoins de financement du développement.

Organisée par le ministère du Commerce, cette conférence, qui réunira l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics, partenaires économiques et sociaux, experts..) et des représentants d'institutions internationales spécialisées, devra permettre d'identifier non seulement les actions à engager pour relancer les exportations hors-hydrocarbures mais aussi les mesures pour améliorer l'offre exportable.

Il s'agit de trouver les outils nécessaires pour «réstructurez les politiques publiques afin de renforcer les résultats à l'exportation», explique-t-on auprès du ministère du Commerce. En effet, l'Algérie «demeure un acteur marginal du commerce international», observe la même source qui explique que cette situation est due à la faible diversité des structures de production et d'exportation, à la forte dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures et à sa faible intégration aux chaînes de valeur mondiales.

Il s'agit également de lancer la réflexion sur une stratégie nationale de développement et de promotion des exportations hors-hydrocarbures et assurer l'encadrement d'un commerce extérieur plus équilibré et mieux adapté aux spécificités nationales et aux mutations économiques et financières mondiales.

Cette nouvelle politique doit s'appuyer, selon le ministère, sur un nombre d'actions de nature à assurer son efficacité, à savoir l'amélioration et le renforcement de la bonne gouvernance et de la transparence dans les opérations liées au com-



merce extérieur. La relance des activités productives en vue de constituer une offre exportable diversifiée et de qualité, la réorganisation et le renforcement des institutions d'encadrement et des instruments de promotion et d'appui aux exportations hors-hydrocarbures figurent aussi parmi les actions envisagées par les pouvoirs publics pour réussir cette nouvelle vision.

L'accent sera également mis, lors de cette rencontre, sur la nécessité de parachever les discussions économiques avec les institutions régionales et internationales telle que l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et l'amélioration de l'environnement national et international des activités liées au commerce extérieur.

Pour le ministère, la question de la diversification des exportations se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité que le marché pétrolier mondial orienté à la baisse, à un moment où les besoins de financement du développement économique et social explosent.

Dans cette optique, la libéralisation de l'économie nationale, fondée, jusqu'à présent, sur une approche «techniciste» axée sur l'élimination des obstacles à la liberté du commerce, doit désormais obéir à une approche politique basée sur la diversification et le rééquilibrage des échanges extérieurs, pour venir à bout des vulnérabilités actuelles, souligne le ministère.

Cette vision privilégie le renforcement et la modernisation des capacités de production nationale afin de permettre aux entreprises de jouer un rôle plus actif

dans le cadre de l'intégration de notre pays dans les espaces économiques régionaux et mondiaux, ajoute-t-on.

En outre, l'entrée en jeu du secteur privé et la constitution de partenariats public-privé s'avèrent indispensables pour exploiter les opportunités d'exportation qui se présentent.

Pour ce qui concerne le mode d'organisation de cette conférence nationale, une session plénière sera tenue et sera accompagnée de trois ateliers thématiques.

Ces ateliers débattront des thématiques portant, respectivement, sur la stratégie nationale basée sur la promotion des exportations hors-hydrocarbures, le renforcement des instruments d'appui et de promotion des exportations hors-hydrocarbures et l'amélioration de l'environnement national et international des entreprises activant dans le commerce extérieur.

A rappeler que lors du conseil restreint, tenu en décembre dernier et consacré au marché pétrolier international et à ses retombées sur la démarche économique et sociale du pays, le Président de la République avait chargé le gouvernement de veiller à la rationalisation des importations et à la diversification de l'économie nationale pour développer les exportations hors-hydrocarbures.

Par ailleurs, un projet de loi sur les opérations d'importation et d'exportation, analysé en janvier dernier par le Conseil des ministres, est soumis au Parlement pour examen durant cette session de printemps.

HAUSSE DES PRIX DE LA SARDINE DANS LA WILAYA D'ALGER La sardine à... 800 DA/kg



Les prix du poisson ont connu une augmentation vertigineuse au niveau de plusieurs marchés populaires d'Alger, notamment la sardine qui a atteint dimanche au marché de Bab El Oued les 800 DA/kg.

Au marché les Trois Horloges de Bab El Oued, les prix du poisson ont enregistré une hausse vertigineuse par rapport à ceux habituellement proposés dans ce marché populaire.

Le prix de la sardine a atteint les 800 DA/kg dans ce même marché contre 250 à 300 DA le kg il y a quelques temps de cela. Des vendeurs qui avaient l'habitude d'exposer leurs produits à des prix concurrentiels, ont estimé que cette situation les dépassait et que les citoyens boudaient le poisson en raison de la hausse des prix qui vont au-delà de leur pouvoir d'achat.

Certains ont même refusé de commercialiser le poisson si la hausse venait à persister, estimant que cette augmentation ne servait ni le commer-

cant ni le simple citoyen. Des clients rencontrés sur place se sont dits surpris de la flambée des prix dans ce marché connu pour être le meilleur en raison de ses prix concurrentiels.

«A 800 DA/kg, la sardine n'est plus pour les familles à faible revenu», a confié Mme Fatiha, une mère de famille habituée à faire ses achats dans ce

Ali Mellah sont proches des prix de la pêcherie d'Alger, justifiés, selon les commerçants, par la qualité des poissons frais.

Les vendeurs au marché Ali Mellah et la pêcherie d'Alger imputent la hausse des prix aux conditions météorologiques, notamment la période s'étalant de janvier à mars, alors que d'autres l'expliquent par le nombre élevé de revendeurs. Les quantités de poissons péchés passent par 3 à 4 revendeurs avant d'atteindre le marché de détail.

Cependant, ces arguments ne sont pas valables, vu la hausse des prix enregistrée en d'autres périodes de l'année, soit durant le mois d'août et durant le mois de juin qui coïncide ces dernières années avec le mois de Ramadan.

Pour de plus amples informations sur les raisons de cette hausse record des prix du poisson sur les marchés de la capitale, l'APS a essayé vainement de contacter la direction de la pêche au niveau de la wilaya.

APS

La Grèce «optimiste» sur une solution avec l'UE...

Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, s'est dit «optimiste» dimanche sur «une fin heureuse» des négociations en cours avec les créanciers publics du pays sur les réformes à réaliser par la Grèce en contre-partie de prêts internationaux.

Samedi, des experts de la Grèce, de l'UE, de la BCE, du FMI et du Mécanisme européen de stabilité (MES) ont commencé à l'examen à Bruxelles de la liste des réformes, qui selon Athènes, devraient rapporter à l'Etat grec trois milliards d'euros, et ramener un taux de croissance de 1,4% en Grèce en 2015.

«Ces discussions-marathon» et «difficiles», selon la presse grecque, vont se poursuivre dimanche.

«Je suis optimiste sur une fin heureuse très prochainement de cette première phase de négociations et sur la normalisation de la situation», a indiqué dans un entretien publié par l'hebdomadaire dominical grec Real-



news, Alexis Tsipras, qui prône la fin de l'austérité.

Selon la chaîne de télévision Mega, les créanciers insistent «sur des mesures plus dures» alors que le gouvernement de Syriza «est engagé auprès du peuple grec de ne pas prendre de mesures récessives».

«Je ne peux pas croire que l'Europe démocratique va choisir la voie de rupture», relève Alexis Tsipras.

«La question de la Grèce est principalement un sujet européen, qui concerne l'unité de la zone euro et qui ne peut être uniquement géré par

des économistes et des technocrates mais par des dirigeants des pays européens», ajoute-t-il.

Athènes doit absolument conclure un accord la semaine prochaine avec ses créanciers pour obtenir une partie de la dernière tranche de prêts qui s'élève à 7,2 milliards d'euros, faute de quoi elle risque de ne plus pouvoir rembourser ses dettes.

Jusqu'ici Athènes a bénéficié de deux prêts successifs de l'UE et du FMI depuis le début de la crise en 2010, soit 240 milliards d'euros en échange d'un plan de rigueur draconien.



Les Bourses européennes finissent en ordre dispersé

Les Bourses européennes ont terminé en ordre dispersé vendredi, les unes en hausse, les autres en baisse, après une semaine qui les aura vues subir leur plus fort recul hebdomadaire depuis le début de l'année.

Le rebond de l'euro et des cours de pétrole a freiné la forte progression des marchés des actions en Europe, portées depuis des mois par l'affaiblissement de la monnaie européenne lié au lancement d'une politique d'assouplissement quantitatif en Europe.

Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient alimentaient de leur part la prudence des investisseurs.

L'Eurostoxx 50 a progressé de 0,25%

La Bourse de Londres a terminé en baisse de 0,58%, des inquiétudes persistantes pour l'économie mondiale pesant sur les compagnies minières.

A la clôture, l'indice FTSE-100 des principales valeurs a cédé 40,31 points pour terminer à 6.855,02 points.

Les compagnies pétrolières ont aussi encore piqué du nez du fait de l'intervention militaire saoudienne au Yémen, alors que les craintes pour les finances grecques avaient en outre pesé sur les valeurs bancaires.

La Bourse de Paris a terminé en hausse (+0,55%), après deux séances consécutives de baisse, les investisseurs temporisant à l'approche des 5.100 points et en l'absence de rendez-vous macroéconomique notable.

L'indice CAC 40 a gagné 27,71 points à 5.034,66 points, dans un volume d'échanges nourri de 4,7 milliards d'euros. La veille, il avait reculé de 0,29%.

La Bourse de Francfort a terminé en légère hausse. L'indice Dax des trente valeurs vedettes a avancé de 0,21% à 11.868,33 points, et le MDax des valeurs moyennes de 0,25% à 20.585,68 euros.

L'indice AEX des principales valeurs de la Bourse d'Amsterdam a clôturé en baisse de 0,13% à 485,73 points.

La Bourse de Lisbonne a terminé en hausse de 1,05% à 6.011,82 points, tirée par la bonne performance des valeurs financières.

La Bourse de Madrid a fini en légère baisse, l'indice Ibex-35 des valeurs vedettes espagnoles perdant 0,23%, à 11.427,4 points.

La Bourse suisse a terminé la semaine sur une note stable, le SMI bouclant en baisse de 0,01% à 9.083,52 points.

La bourse de Milan a terminé en hausse, l'indice FTSE Mib gagnant 0,37% à 22.984 points.

La bourse de Bruxelles a terminé sur une hausse de 0,26% à 3.712,8 points.

...Athènes promet un plan de réformes qui redressera l'économie sans douleur

Le gouvernement grec a assuré vendredi que le plan de réformes qu'il s'apprête à proposer aux créanciers du pays allait remettre l'économie du pays sur pied et sans les désagréments de l'austérité pour la population.

Un document diffusé à la presse indique que les propositions, qui doivent être finalisées ce week-end par les experts du «groupe de Bruxelles» (UE, BCE, FMI, Mécanisme européen de stabilité, et Grèce), allaient rapporter 3 milliards d'euros et ramener un

taux de croissance de 1,4% en Grèce.

La Grèce doit absolument conclure un accord la semaine prochaine avec ses créanciers pour obtenir une nouvelle tranche de prêts, faute de quoi elle risque de ne plus pouvoir rembourser ses créanciers internationaux. Le gouvernement a déjà dit clairement, à tous les niveaux de la zone euro et du FMI, qu'il ne continuera pas à rembourser sa dette publique sur ses propres fonds si les créanciers ne versent pas immédiatement les tranches dont le versement est re-

poussé depuis 2014», a indiqué une autre source gouvernementale vendredi.

Le Premier ministre grec Alexis Tsipras avait prévu de ces problèmes la chancelière allemande Angela Merkel, dans une lettre en date du 15 mars, quelques jours avant une réunion à Bruxelles entre eux deux, le président de la BCE Mario Draghi, le président de l'Euro groupe Jeroen Dijsselbloem notamment. M. Tsipras a rencontré aussi Mme Merkel à Berlin lundi et divers membres du gouvernement mardi.

AIIB

L'Australie compte rejoindre la Banque asiatique d'investissement

L'Australie a annoncé dimanche son intention d'intégrer la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) promue par Pékin, soulignant toutefois que celle-ci ne devait pas être gouvernée de manière unilatérale.

En octobre, la Chine et une vingtaine d'autres pays avaient signé un accord visant la création de l'AIIB, qui disposerait dans un premier temps d'un capital de 50 milliards de dollars (46 milliards d'euros) et dont le siège sera installé à Pékin. «Des progrès importants ont été réalisés en ce qui



concerne la structure de la banque, sa gouvernance et la transparence ces derniers mois, mais il reste encore des questions en suspens que nous discutons lors de négociations», ont déclaré le Premier ministre, le ministre des Finances et la ministre des Affaires étrangères, Tony Abbott, Joe Hockey et Julie Bishop, dans un communiqué conjoint.

La Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie et la Russie ont également annoncé leur intention de rejoindre cette institution qui est critiquée par Washington. Les Etats-Unis dominent historiquement les institutions internationales de financement et ont été pris de court par l'initiative chinoise.

ESPAGNE

Déficit public de 5,7% du PIB en 2014 contre 5,5% prévu

L'Espagne a enregistré un déficit public en 2014 de 5,7% du Produit intérieur brut (PIB), contre 5,5% prévu par le gouvernement, mais ce chiffre reste en dessous des 5,8% auxquels s'était engagé Madrid, a annoncé vendredi le gouvernement.

«L'Espagne respecte ses engagements économiques» vis-à-vis de l'Union européenne, a déclaré la porte-parole du gouvernement, Soraya Saenz de Santamaria, à l'issue du Conseil des ministres.

«Nous avions un engagement de déficit de 5,8% et nous avons un déficit de 5,7% en 2014, a-t-elle dit, soulignant que cette réduction se faisait «dans un contexte d'accélération de la reprise».

Pour sa part, le ministre du Budget Cristobal Montoro a précisé que le gouvernement a dû rembourser une partie des impôts perçus d'environ 1,7 milliard d'euros en raison d'une décision de justice.



«Sans ces circonstances extraordinaires, nous aurions respecté les 5,5% promis par le gouvernement», a-t-il ajouté. Madrid s'était engagé à aller plus loin que l'objectif fixé en accord avec Bruxelles pour 2014 (5,8%), promettant de réduire son déficit public à 5,5% du PIB, après

6,6% en 2013 et prévoyant de repasser sous la barre des 3% fixée par Bruxelles en 2016. Mais la banque d'Espagne a elle annoncé jeudi prévoir que le déficit, qui a atteint jusqu'à 11,1% du PIB en 2009, soit ramené à 4,5% du PIB en 2015 puis 3,9% en 2016. L'Espagne, après avoir dû recourir à un sauvetage européen de plus de 40 milliards d'euros pour son secteur bancaire, voit son économie repartir, le PIB affichant en 2014 une croissance de 1,4%.

Tirée par la consommation des ménages, qui profitent notamment de meilleures conditions de financement offertes par des banques soutenues par le programme de rachat d'actifs de la BCE, la croissance aura un effet positif sur l'emploi. Le pays reste toutefois frappé par un taux de chômage très élevé: la Banque d'Espagne table, comme le gouvernement, sur un taux de 22,2% fin 2015 puis de 20,5% en 2016, contre 23,7% fin 2014.

APS

CONSTANTINE

Relogement de 1.500 familles début avril

Une opération de relogement de près de 1.500 familles sera entamée «début avril 2015» à Constantine, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, a indiqué hier à l'APS le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdellah Dib. Des logements publics locatifs (LPL) réalisés à Ali-Mendjeli seront attribués aux familles occupant des sites insalubres dans plusieurs zones de la ville, a déclaré le même responsable, faisant partie de «l'impact de cette opération dans la promotion de l'image de la future capitale de la culture arabe».

M. Dib a précisé que près de 700 appartements neufs seront attribués à des familles vivant dans des bâtisses menacées par le phénomène de glissement de terrain, le reste du quota étant réservé à «l'éradication des quelques sites de bidonvilles persistant ça et là à Constantine».

Cette opération sera suivie d'autres actions similaires au fur et à mesure de l'achèvement des travaux de VRD (voie et réseaux divers) en cours dans plusieurs nouvelles cités, a souligné le même responsable, précisant qu'un «important quota» de logements sera réceptionné «courant d'avril», ce qui permettra à la wilaya de poursuivre l'effort de relogement et d'élimination définitive des poches de précarité. La désignation des familles bénéficiaires prendra en compte les pré-affecteds délivrées par l'administration locale, a révélé le directeur de l'OPGI, affirmant que tous les besoins exprimés pour ce segment de l'habitat seront satisfaits «à la faveur du vaste programme de LPL octroyé à la wilaya».

Un programme fort de 20.000 unités octroyées à la wilaya de Constantine au titre d'un programme complémentaire annoncé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal au cours de sa dernière visite, et qui s'ajoute aux 18.000 LPL attribués dans le cadre du quinquennat 2010-2014, a-t-il conclu après avoir ajouté que l'essentiel de ces programmes a été lancé en travaux.

ORAN

Poursuite des travaux de la rencontre nationale d'évaluation des urgences et de l'hygiène hospitalière

Les travaux de la rencontre nationale d'évaluation des urgences et de l'hygiène hospitalière ont repris, hier, à Oran, au niveau de quatre ateliers, en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

Ces ateliers dirigés par des hôpital-universitaires et responsables d'établissements hospitaliers sont dédiés respectivement aux «Urgences médico-chirurgicales», «La réanimation», «L'hygiène hospitalière» et «Les services mobiles d'assistance médicale».

Les travaux de ces ateliers doivent déboucher sur des recommandations devant être «mises en œuvre dans les délais les plus brefs», comme l'avait souligné le sous-directeur des urgences au ministère de la Santé, Dahmane Mahmoud.

Les recommandations seront soumises à adoption lors de la séance plénière pour qu'elles servent de feuille de route, a précisé le même responsable. Il est à rappeler que lors de la première journée de cette rencontre plusieurs communications ont été présentées, samedi, autour de la problématique des urgences et de l'hygiène hospitalière. Il a été question notamment des «Urgences, situation et perspectives» et «Orientations nationales en matière d'hygiène et du milieu hospitalier». Cette première journée a été également l'occasion pour présenter l'expérience de l'EHU 1^{er} Novembre d'Oran en matière de prise en charge des AVC, ainsi que les expériences de soins à domicile entreprises par le même EHU d'Oran et l'Hôpital de Birtraria d'Alger. Les travaux devaient prendre fin hier en fin de journée.

GHARDAÏA

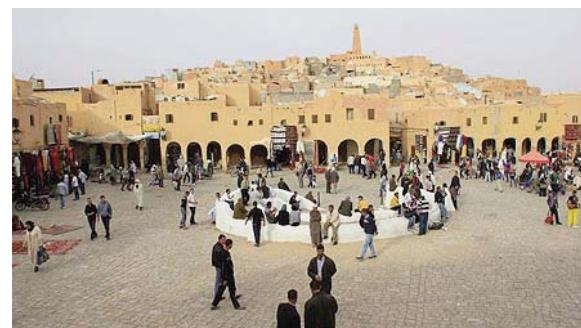
545 millions DA pour renforcer le réseau d'électricité dans la wilaya

Un investissement de 545 millions DA a été dégagé par la société de distribution de l'électricité et du gaz-Centre (SDC-filiale de Sonelgaz) pour un programme de renforcement du réseau de distribution de l'électricité à travers la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier auprès de la direction de distribution

La demande croissante en électricité aussi bien de la population que des secteurs d'activité économique, notamment l'agriculture, a imposé la mise en œuvre d'un programme de renforcement du réseau électrique pour l'année 2015 dans cette wilaya, a indiqué à l'APS, le directeur local de distribution de cette société.

Ce programme consiste en la réhabilitation et le renforcement du réseau électrique existant, soit 166,5 km de lignes électriques, dont 135 km linéaires de lignes de moyenne tension et 31,5 km de lignes de basse tension, et ce afin de sécuriser l'alimentation en énergie électrique de l'ensemble des localités de la wilaya, a expliqué Ahmed Brahim.

Treize (13) postes transformateurs ont été installés, sur les 25 prévus pour l'année en cours, afin de renforcer les capacités d'approvisionnement en énergie électrique en période estivale, a-t-il souligné, en ajoutant que 70 km de nou-



velles lignes électriques du réseau de basse tension sont en cours de réalisation pour renforcer et sécuriser le réseau dans localités de Hassi-Lefhal et Mansourah.

Ces deux localités agricoles ont connu ces dernières années un accroissement du tissu urbain, un développement de l'agriculture et l'accroissement des périphéries agricoles demandant d'énergie électrique, a-t-il fait savoir.

Plus de quatorze (14) kilomètres de nouvelles lignes électriques sous-terraines sont également en cours de réalisation entre Thnenet El-Makhzen, Béni-Isguen, El-Atteuf et Daya Ben Daoua, afin de soulager le réseau existant, actuellement saturé, améliorer les prestations de service en électricité conventionnelle et éviter le désagrément des abonnés durant les pics de chaleur en été.

Huit (8) kilomètres de nouvelles lignes électriques de renforcement sont

également prévus dans la daïra d'El-Ménea, pour permettre l'amélioration des conditions de vie de la population, et satisfaire la demande croissante du secteur agricole enregistrée par cette localité durant ces dernières années.

Un investissement de plus de 954 millions DA a été concrétisé par la SDC-Ghardaïa durant l'année 2014, avec essentiellement la réalisation de 164 km linéaires de renforcement du réseau d'électricité avec 100 postes de transformateurs et de près de 68 km de réseau de gaz avec deux distributeurs publics, selon le premier responsable de cette société à Ghardaïa.

Plus de 3.000 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya, durant l'année écoulée, a-t-il rappelé.

La wilaya de Ghardaïa totalise 115.807 abonnés au réseau électrique et 64.421 raccordements au gaz naturel, selon les statistiques de cette entreprise arrêté à fin décembre dernier.

ANNABA

Nouveau cadre budgétaire pour unifier les méthodes de gestion des communes

L'unification du système de gestion des dépenses et des recettes dans les communes constitue l'objectif central du nouveau cadre budgétaire des assemblées populaires communale, qui a été souligné samedi à Annaba, les participants à une journée d'étude consacrée à ce thème.

Azzeddine Kerri, directeur central au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, qui a animé les travaux de cette rencontre régionale, a indiqué que le nouveau cadre budgétaire des communes «traduit la vision stratégique de la gestion des finances locales». Le même responsable a déclaré que le nouveau dispositif en la matière permet de pallier les insuffisances des agents chargés de la gestion des dépenses et des recettes communales, et intègre la comptabilité analytique dans l'ensemble des services de l'APC, de même qu'il introduit le «critère de priorité» pour l'efficience du développement

local. Les participants à cette rencontre, organisée au Palais de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf, en présence des présidents des APC, des secrétaires généraux des communes des wilaya d'Annaba, de Skikda et de Guelma, ont étudié les dispositions du nouveau cadre budgétaire informatisé, la structure des recettes fiscales et le rôle des gestionnaires de la commune en matière de dépenses et de recettes.

Les intervenants à cette rencontre ont mis l'accent sur l'importance d'optimiser les recettes des communes. Ils ont également examiné les modes d'exploitation du fonds commun des collectivités locales (FCCL) pour dynamiser le développement local.

Les moyens de pallier les insuffisances des recettes fiscales dans nombre de communes rurales ont également été débattus au cours de la rencontre.

ADRAR

Ferveur et tristesse à l'inhumation de Moulay Touhami Ghitaoui

Des dizaines de citoyens, à leur tête les ministres des Affaires religieuses, Mohamed Aissa et de la Jeunesse, Abdellah Khomri, ainsi que de hauts cadres de l'Etat et nombre de cheikh de zaouïas et des imams ont assisté, samedi, aux obsèques de Cheikh Moulay Touhami Ghitaoui, imam du ksar d'Ougdim et membre du Haut conseil islamique.

Dans son oraison funèbre, M. Mohamed Aissa a rendu hommage au défunt qu'il a qualifié d'«éminent imam ayant voté sa vie à l'adoration de Dieu le Tout-Puissant et à l'enseignement du Saint Coran et des sciences islamiques». «Disciple de l'éminent erudit Cheikh Sidi Mohamed Belkebir El Kadiri, le défunt puisait son savoir du soufisme et des sciences islamiques», a rappelé le ministre qui a tenu à souligner l'apport du défunt et ses efforts visant à concilier les frères aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.

«Fervent défenseur des principes de modération et d'amour de la patrie, Moulay Touhami Ghitaoui contribua grandement à faire aboutir le projet de Réconciliation nationale initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a poursuivi M. Aissa.

Le ministre a présenté ses condoléances «les plus attristées», au nom du président de la République et des membres du gouvernement, à la famille du défunt priant «Dieu le Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'assister les siens».

Après accomplissement de la prière funéraire à la Mosquée de Cheikh Sidi Mohamed Belkebir, la dépouille du défunt a été inhumée au cimetière ksar d'Ougdim à Adrar.

BARBACHA (WILAYA DE BÉJAÏA)

Le P/APC et l'exécutif existent... comme un « moteur en panne »

La légalité est-elle (forcément) le corollaire de la légitimité, et vice-versa ? Pas évident du tout, notamment en politique, a priori...Et même à postériori

Arslan-B

« Installée » depuis 2012 dans un statu quo inhibiteur et exacerbant, Barbacha est plongée dans une espèce de « coma managerial » sinon exclusivement, du moins essentiellement généré par de sempiternels tiraillements et luttes interpartisanes à propos, notamment, comme l'a déclaré tout récemment M. Tayeb Belaïz, Ministre de l'Intérieur, des modalités de l'élection du P/APC. A DK News, le P/APC « bloqué » d'un exécutif qui l'est tout autant, M. Mohamed Benmeddour, répondant à la question « Où en est la situation à Barbacha aujourd'hui ? » répond...

« Le 16/12/2014, le Tribunal administratif de Béjaïa a rendu public un verdict annulant un arrêté du wali confiant la gestion des affaires de la commune à son secrétaire général. Mais, depuis, le premier magistrat de la wilaya n'a encore rien entrepris (de concret ndlr) dans le sens d'une « réhabilitation » de l'Assemblée permettant à celle-ci de renouer avec un fonctionnement normal. Une assemblée, faut-il le souligner, constituée en toute légalité et conformément à LA LOI. Il se trouve, par ailleurs, que les élus de la partie contestataire (PST) persistent dans leur obstination à s'opposer à l'installation de l'Assemblée et sa prise de fonctions. Un comportement « d'empêchement » tenace...Nous refusons, quant à nous, toute « option » regrettable et répréhensible de confrontation qui risque d'être dégradante pour des citoyens d'une même commune et d'un destin commun...

D'ailleurs la population, dépitée, forcément, continue d'observer et laisse voir venir, pour ainsi dire...Elle semble attendre, tout comme nous, du reste, Assemblée et P/APC, une action des pouvoirs publics.

M. Mohamed Benmeddour tient cependant à rappeler que le wali, cela étant, n'a de cesse, dans ses différentes interventions à propos de la situation qui prévaut dans la commune de Barbacha à travers la presse écrite et audiovisuelle, de réitérer son respect total de la décision de justice ». (Verdict de la Chambre administrative du Tribunal de Béjaïa en date du 16/12/2014 ndlr).

Quelques extraits d'un entretien que M. M. Benmeddour a accordé à DK NEWS en 2014 :

Le P/APC de Barbacha, M. Mohamed Benmeddour, dans un entretien exclusif accordé à DK News en 2014, pour rappel :

DK News : Vous êtes donc le P/APC issu d'une alliance au sein de l'Assemblée... M. Md Benmeddour :

M.B. : Je suis en effet le P/APC élu suite à une alliance conclue entre le parti auquel j'appartiens-le RCD- le FLN et le FFS au lendemain des élections communales du 29 novembre 2012.

M.B. : Élu en toute transparence et

ce conformément aux stipulations de la loi électorale, notamment dans son article 80. Mais depuis, un mouvement de contestation est venu perturber le cours normal des choses, suscité et conduit par le P/APC sortant, en l'occurrence M. Mohand Sadek Akrour, militant du PST.

DK News : Est où en est, à présent, la situation ? On parle de « blocage », de paralysie...

Cela fait une année que cette situation de blocage et de totale marginalisation perdure. Il se trouve qu'aujourd'hui la population de la commune de Barbacha-cas unique en son genre à l'échelle nationale ! - est prise en otage par ce groupe qui est en porte-à-faux avec la loi. Et de ce fait, la commune n'a encore connu aucun signe de développement et malgré l'octroi par l'Etat d'une enveloppe financière de 19 millions de DA, destinée à la mise en branle du PCD (programme communal de développement).

Qui gère en ce moment la commune ?

La gestion courante de la commune a été confiée au SG (secrétaire général) et elle ne répond nullement aux aspirations et autres besoins de la population, les « prérogatives » qui lui sont conférées étant des plus limitées.

Quelles sont les conséquences immédiates de cet état de fait ?

La commune de Barbacha est marginalisée dans tous les secteurs d'activités par rapport aux aides débloquées et octroyées par les pouvoirs publics comme à toutes les autres communes du pays, de la wilaya, en tout cas...

Autrement dit, sur le plan budgétaire communal, les dépenses opérées représentent uniquement la masse salariale du personnel communal ! Pour signaler que durant l'exercice de l'année 2013, seuls 15% du budget communal annuel ont été consommés. Volet PCD, il est également à souligner qu'aucun projet, aucune opération n'a connu ne serait-ce qu'un début de lancement. L'éclairage public est délaissé, l'ensemble de la commune est, pour ainsi dire, plongée dans l'obscurité, l'assemblée ne siège toujours pas, si bien qu'il ya une situation d'empêchement qui, induisant par là-même entre autres facteurs de blocage l'absence de commissions de marchés publics susceptibles de faire contracter des engagements de prise en charge de projets de développements tous secteurs confondus pour leur réalisation à des entreprises...

Quelle est, aujourd'hui, l'attitude des pouvoirs publics à propos de cette situation à Barbacha, un statu quo plutôt fort préjudiciable au développement et, dans l'immédiat, désastreux pour un simple fonctionnement des rouages administratifs et techniques de la commune ?

En dépit des efforts à maintes reprises déployés par le wali, afin de enrayer la crise, l'autre partie « contestataire » continue à s'obstiner à cam-

per sur ses positions, rejettant systématiquement toute solution légale. D'où l'urgence, pour les pouvoirs publics, de prendre leurs responsabilités afin de permettre à la commune, une bonne foi pour toutes, de sortir de sa léthargie paralysante.

Est-ce que l'exécutif (APC) envisage quelque ultime démarche auprès de ces mêmes pouvoirs publics locaux (wilaya) ?

En ma qualité de P/APC, j'envisage une entrevue avec le premier magistrat de la wilaya pour débattre de l'avenir de la commune et dégager une solution qui permette de délivrer la population et faire en sorte que celle-ci puisse enfin, à l'instar des populations des autres communes, bénéficier de tous les programmes de développement existants et nécessaires, et pour lesquels, d'ailleurs, les fonds sont absolument disponibles...

Tout récemment, donc, le ministre de l'Intérieur, M. Tayeb Belaïz a fait savoir qu'un budget substantiel vient d'être dégagé au profit des communes, d'un montant de 150 milliards de DA. Ce qui devrait plutôt inciter à une volonté mature de consensus sur le seul profit des populations et du développement. Et même s'il ne s'agit que de 0,71 % de l'ensemble des communes encore sous le joug du blocage, il...s'agit quand même de populations entières comme prises en otages de querelles...modalités de désignation d'un P/APC. Interrogés pour donner leur avis sur « la question », des citoyens de Barbacha (et d'Amizour, daïra voisine...) répondent ainsi : « Si les textes sont clairs, la légalité devrait rimer avec légitimité ». Où commence l'une et où s'arrête l'autre ?

La légitimité est-elle (elle le devrait...) forcément le corollaire de la légalité et vice-versa ? Pour rappel, le P/APC « sortant », M. Mohand Sadek Akrour, (PST) estimait (et continue probablement de le faire) que la coalition RCD, FLN ET FFS ayant abouti à l'actuelle APC l'aura « frustré » d'un score par les urnes de 39%, « alors qu'aucune formation de ladite coalition n'a obtenu la majorité à l'issue de la consultation (élections locales) du 29 novembre 2012 », toujours selon le P/APC « sortant » et contestataire. Une entente est-elle encore possible ? Dans le cadre du binôme légalité-légitimité ?

Et, surtout, dans le seul intérêt de la commune et de ses citoyens ?...Il faut l'espérer, car il y a vraiment et plus que jamais péril en la demeure, notamment depuis que le SG de la commune s'est vu retirer la prérogative (et mission) de gérer les affaires de la commune conformément au verdict de la Chambre administrative du Tribunal de Béjaïa en date du 16/12/2014 annulant un arrêté du wali qui conférait au SG la latitude de gérer les affaires de la commune en attendant la décantation au sein de l'APC...Une commune désormais et apparemment livrée à elle-même ?

TISSEMSILT

Journée d'information et de sensibilisation au profit des diabétiques à Lardjem



ABED MEGHIT

La dynamique association des diabétiques de la wilaya, ayant pour objectif d'aider les malades diabétiques, organise une journée de sensibilisation sur le régime alimentaire spécifique aux diabétiques.

Cette activité entre dans le cadre du programme d'action de cette association qui prévoit huit rencontres de sensibilisations durant l'année en cours. L'éducation sanitaire sur le diabète, les soins psychologique et social, soins médicaux (mesure de tension, poids, taille et la glycémie), conseils de prévention sont les thèmes principaux sur lesquels les médecins et encadreurs de l'association se penchent afin de mieux prendre en charge les diabétiques notamment les jeunes et enfants diabétiques.

La journée d'information a été une occasion pour les malades d'échanger la discussion avec les deux médecins présents docteurs Mohamed Mahi, médecin à la polyclinique de Lardjem et Mohamed Rabie, médecin à la polyclinique de Bordj Bouaâma la circonscription, et aussi pour exposer leurs préoccupations et les contraintes que retrouvent quotidiennement ces malades notamment avec la cherté des analyses et autres traitements non disponibles chez les établissements établis, l'occasion était aussi donnée au président de l'association pour expliquer l'utilité de la multiplication de ce genre de journées au niveau local pour tenter de réussir les objectifs attendus.

Enfin, les présents se sont entendus sur la multiplication de ce genre de rencontres et sur la nécessité de l'entraide des malades et de leur structuration. Pour les deux médecins Mahi et Rabie, la lutte contre la maladie doit d'abord passer par la lutte contre l'obésité, qui commence à prendre de l'ampleur dans notre pays.

Il est, selon lui, nécessaire de réduire les facteurs de risques aggravants de ces maladies, à savoir la réduction de la consommation des produits riches en graisses et sucre. Les médecins généralistes et les spécialistes ont un grand rôle à jouer, toujours, selon le docteur Mahi.

Leur rôle consiste à mieux sensibiliser les personnes atteintes pour assurer une meilleure prise en charge. À cette occasion, le président de l'Association des diabétiques de la wilaya de Tissemsilt, Hadj Aek Mansar, a tenu à appeler les enfants et leurs parents afin de veiller au respect des consignes médicales dans la gestion du diabète surtout pour ceux qui recourent au traitement par l'insuline.

Vous n'êtes qu'au début de votre vie».

PENSÉE

A mon défunt frère Abdelhamid Bensadi (de Béjaïa)

Aujourd'hui est le deuxième anniversaire de ton grand retour au Créateur. Tu nous quittas, en effet, un 30 mars 2013, très discrètement, avec cette pudeur et cette fierté qui t'ont de temps caractérisé. Tu étais serein sur ton lit d'hôpital juste après avoir rendu l'âme... Tu étais si pressé de quitter ce bas monde, de toutes façons, cela nous l'avions toutes et tous compris, après que cette tragique et douloureuse disparition dans un accident de la circulation de deux de tes en-

fants (Salim et Nadjet) qui a causé en toi une bénate plaie. Puis la mort de leur maman, de chagrin également, a fini par t'achever, à ton tour... ô combien tu me manques, frère cher, me voici, désormais, le dernier survivant des garçons de nos défunts parents. Cher Abdelhamid, saches que désormais, depuis quelque temps, la mélancolie est la toile de fond de mon regard, de ma voix, une constante indélébile de mes états d'âme. Tu es parti rejoindre ceux que tu aimes

le plus au monde, donc, dont nos frères Kader et Hamou tombés au Champ d'honneur. Allah ou Akbar, Ghafour Rahim, Inna liLlah oua iLaahi radjioun. Puissent toutes celles et tous ceux qui t'ont en souvenir aient une pieuse pensée à ton endroit. Ton frère Mustapha Bensadi (dit Arslan) de Béjaïa, tes fils Nabil, El Qhier et Abderzaq, nos sœurs et ta seconde femme Razia et mon épouse Hassina, mes enfants Diana, Farès, Fella et Kenza.

PORT D'ALGER

Une tentative de trafic d'or déjouée par la police des frontières

La police des frontières du port d'Alger a procédé récemment à l'arrestation d'un voyageur en possession de 7447 grammes d'or qu'il tentait de faire passer en France, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Cette découverte a été faite grâce à la vigilance des agents de police activant au niveau du point de contrôle des véhicules au port d'Alger lorsque les agents ont suspecté l'un des voyageurs. Après l'inspection du véhicule du suspect, une quantité de 7447 grammes d'or a été découverte dissimulée dans le siège arrière. En vertu d'un dossier de procédure judiciaire, le mis en cause a été présenté aux autorités judiciaires compétentes, tandis que la quantité d'or saisie a été transférée au laboratoire scientifique pour expertise, a conclu le communiqué.

GAZ DE SCHISTE:

Sit-in pacifiques de protestation à In-Salah et Tamanrasset

Des centaines de personnes ont marché hier à In-Salah et observé un sit-in à Tamanrasset pour protester pacifiquement contre le projet d'exploitation du gaz de schiste, a-t-on constaté.

A In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), près de 600 personnes, de différentes couches sociales, ont initié une marche depuis la place jouxtant le siège de la daïra, et traversé les artères principales de la ville, à destination du centre de la ville, via les quartiers Ksar El-Arab, les cités «80-Logements» et «5 Juillet», avant d'effectuer le trajet inverse, scandant des slogans d'opposition au projet de gaz de schiste.

On pouvait lire sur certaines des banderoles brandies «Non à la fracturation hydraulique», «Nous résistons toujours», «Non au gaz de schiste» et «Ensemble, aux quatre coins du pays, pour défendre l'Algérie».

Les protestataires, dont des étudiants notamment, ont, à leur arrivée à la place jouxtant le siège de la daïra, monté une exposition retracant les précédentes marches de protestation et arboraient des banderoles rejettant le projet d'exploitation du gaz de schiste.

A Tamanrasset, une quarantaine de personnes ont observé un sit-in devant le siège de la daïra, en signe de protestation contre le projet d'exploitation du gaz de schiste dans la région d'In-Salah, qui, estiment-ils, est «source de dangers sur l'environnement et la santé de l'homme».

«Non à l'exploitation du gaz de schiste», «Résistons. Résistons» et «Non à la marginalisation» constituent certains des slogans scandés par les protestataires qui ont, par leur rassemblement, bloqué la circulation sur l'axe routier jouxtant le siège de la wilaya de Tamanrasset.

APS

IL POIGNARDE MORTELLEMENT SA MÈRE

20 ans de réclusion criminelle

En ce mois de mars 2015, la cour criminelle d'Alger a eu à examiner un cas d'homicide. Le prévenu Mohamed âgé de 31 ans a eu à répondre de l'assassinat de sa mère Fatihia.

A.Ferrag

Fatihia vivait seule avec son fils Mohamed depuis qu'elle avait divorcé.

Ce jour-là, Mohamed ouvre la porte et tombe nez à nez avec un inconnu en compa-

gnie de sa mère. Il est comme fou, le compagnon de sa mère avait déjà escaladé le mur et s'était enfui.

Mohamed entre dans une colère noire, s'empare d'un couteau, de toutes ses forces se mit à frapper, assène 8 coups de couteau à sa mère. Mohamed sera arrêté,



écroué et inculpé pour homicide volontaire.

Lors de son procès au tribunal d'Alger, l'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui.

Le représentant du ministère public ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé mettant en exergue la

gravité des faits. Alors qu'il réclamait la peine de 25 ans de réclusion criminelle, l'avocat de la défense demandait à la cour des circonstances atténuantes.

À la fin des délibérations, la cour rend son verdict : Mohamed est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

PROCÈS EN APPEL DE BRAHIM HADJAS:

Le parquet a requis l'aggravation de la peine de 5 à 8 ans de prison ferme

Le parquet près la Cour d'appel d'Alger a requis hier de porter de cinq à huit ans de prison ferme la peine prononcée en mars 2014 par le tribunal de première instance d'Alger contre l'ancien P-DG d'Union Bank, Brahim Hadjas, pour dilapidation de deniers publics.

Le parquet a aussi requis d'aggraver la peine de prison (de 2 à 4 ans) contre deux autres co-accusés dont une autre.

L'accusé avait été reconnu coupable en première instance d'avoir détourné en 2004 des deniers publics au détriment de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR).

L'inculpé est également poursuivi dans cette affaire notamment de «constitution d'une association de malfaiteurs, d'escroquerie, de banqueroute frauduleuse et de violation de la législation ré-

gissant le mouvement des capitaux de et vers l'étranger», selon l'ordonnance de renvoi.

L'Union Bank avait effectué des transactions commerciales avec plusieurs banques, dont la BADR, qui a découvert qu'un grand nombre de crédits n'avaient pas de dossiers constitutifs, selon la même source.

Tous les fonctionnaires de la banque ont affirmé lors de l'enquête avoir reçu des instructions de Hadjas Brahim et de ses enfants (K et C) pour l'émission de lettres de change, selon la même source.

Brahim Hadjas avait nié lors du procès en première instance les chefs d'accusation retenus contre lui, précisant qu'il occupait alors le poste de président du conseil d'administration, étant actionnaire et que sa mission principale au sein de la banque était de prospection les investisseurs à l'étranger. Dans une autre affaire de corruption, une peine de 10 ans de prison ferme avait été prononcée en mars 2014 par le tribunal correctionnel de Chérifa à l'encontre de Brahim Hadjas pour «atteinte à la propriété immobilière et dilapidation de deniers publics».

Brahim Hadjas a été arrêté le 12 décembre 2013 au Maroc en vertu d'un mandat d'arrêt international lancé par la justice algérienne, avant d'être extradé vers l'Algérie après 10 années de fuite. Il a été au cœur d'un scandale de corruption lié à son groupe.

Union Bank, première banque privée en Algérie créée en 1995 conformément à la loi sur la monnaie et le crédit de 1990, a été dissoute en 2004 sur décision de justice.

ÉLEVAGE BOVIN :

20.000 doses de vaccin supplémentaires pour prévenir la fièvre aphteuse à Constantine

Une quantité de 20.000 doses de vaccin supplémentaires va servir, «dès cette semaine» à la vaccination du cheptel bovin contre la fièvre aphteuse, a indiqué hier à l'APS le directeur des services agricoles (DSA), Yacine Ghediri.

Inscrite au titre de l'exercice 2015, la campagne de vaccination qui vise une couverture immunitaire de la wilaya contre cette maladie, ciblera, dans une première phase, les zones de la wilaya où l'élevage se pratique de manière intensive, à l'image des communes de Messaoud-Boudjeriou, Beni Hmidé et Hamma-Bouziane, selon ce responsable qui a toutefois relevé que le cheptel de la wilaya est «sain» et qu'aucun foyer de maladie n'a été signalé durant les derniers mois par les éleveurs.

Le responsable local du secteur agricole a lancé, à



cette occasion, un appel aux éleveurs concernés, les invitant à se rapprocher des différentes inspections vétérinaires pour cette vaccination qui reste gratuite «même auprès des établissements privés».

«Les éleveurs ne doivent pas agir seuls car c'est aux vétérinaires et aux spécialistes en biologie animale qu'il appartient de procéder aux mesures de contrôle et de vaccination», a averti M. Ghediri, rappelant que 182 bovins avaient contracté la fièvre aphteuse, avant d'être abattus, en juillet et août derniers, notamment dans les communes d'Aïn Abid, d'Ibn Ziad, d'El Khroub, de Hamma-Bouziane et de Constantine.

Pas moins de 150 médecins-vétérinaires des secteurs public et privé ont été désignés pour assurer le bon déroulement de cette opération de vaccination et de contrôle sanitaire qui doit toucher le maximum de bêtes sur un cheptel bovin estimé à plus de 51.000 têtes, a encore fait savoir la même source.

ELLE SERA CÉLÉBRÉE AUJOURD'HUI

Journée maghrébine du don de sang

L'Algérie célébrera lundi la journée maghrébine du don de sang, placée cette année sous le slogan «Unis pour la même action», par l'organisation de manifestations, de collectes de sang et d'actions de sensibilisation à travers le pays. La célébration de cette journée qui coïncide avec le 30 mars de chaque année, a pour objectif de lancer un appel à la solidarité et à la générosité des citoyens en les informant et en les sensibilisant davantage quant à l'importance du don de sang, a indiqué hier un communiqué de l'Agence nationale du sang. Cette célébration se fera «en étroite collaboration avec divers partenaires, comme le ministère de l'Education nationale, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, la Télévision et la Radio algériennes, les opérateurs de téléphonie mobile, en vue d'instaurer une culture du don de sang dans notre société», ajoute la même source. En 2014, 508.941 dons de sang ont été enregistrés à travers l'ensemble du territoire national avec un taux médian du nombre de dons de sang de 13,66 pour 1000 habitants.

ESPAGNE: 23 personnes «décontaminées» après la découverte d'une enveloppe suspecte

Vingt-trois personnes, qui se trouvaient dans un bureau de poste du bâtiment abritant la mairie de Madrid, ont été «décontaminées» préventivement samedi après la découverte d'une enveloppe contenant «une substance blanche suspecte», ont annoncé les services de secours.



Des analyses sont en cours, mais le résultat peut prendre plusieurs jours, a précisé un porte-parole du Samur à Madrid. «Il faut attendre les résultats», a affirmé une source policière, soulignant qu'il y a de fortes chances que ce soit un produit inoffensif.

«Une enveloppe est arrivée avec une subs-

tance blanche suspecte comportant potentiellement un risque biologique ou chimique», a expliqué le porte-parole du Samur. L'un des employés du bureau de poste a touché l'enveloppe mais ne l'a pas ouverte, voyant par transparence le produit suspect, a-t-il précisé. «Préventivement, les

23 personnes qui étaient à l'intérieur du bureau de poste, six clients et des membres du personnel, ont été décontaminées». « Ils sont en bon état de santé », a-t-il dit. Les 50 membres du Samur et pompiers, ainsi que la dizaine de policiers se trouvant sur place ont également suivi la procédure de décontamination.

a-t-il ajouté. Alertés par les employés de la poste, la mairie avait auparavant immédiatement activé le protocole de prévention pour risques Nrbc (nucléaire, radiologique, biologique et chimique). Les services de secours ont alors monté une tente jaune et certains membres des secours spécialisés dans ce type d'intervention ont revêtu les combinaisons isolantes blanches ou oranges et les masques respiratoires de protection. Ils ont ensuite procédé à la «décontamination préventive des 23 personnes puis des personnels puis des secours et de police. De sorte que même si le produit est dangereux, ils ne devraient courir aucun danger», a souligné le porte-parole des secours.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE: Lancement de l'opération «Une heure pour la planète»

L'opération «Une heure pour la planète» a été lancée samedi à partir de l'Australie où l'Opéra et le pont de Sydney ont été les premiers monuments emblématiques dans le monde à être plongés dans le noir en cette année-clé pour la lutte contre le changement climatique.

Pour le Fonds mondial pour la nature (WWF), organisateur de cette campagne, l'idée n'est pas d'économiser de l'électricité pendant une heure, mais de rappeler le coût pour la planète de l'énergie consommée et de réclamer des engagements internationaux forts pour freiner le

réchauffement du climat.

A 20h30 (09h30 GMT), la structure du pont qui enjambe la baie de Sydney a été plongée dans le noir. A 20h30 locales, les plus grands monuments dont la Tour Eiffel et le Times Square doivent s'éteindre tour à tour ce samedi, et les citoyens, collectivités, entreprises, gouvernements sont eux aussi invités, pour la 9e année, à éteindre leurs lumières pendant une heure.

L'initiative avait démarré à Sydney en 2007, avant de gagner rapidement la planète toute entière.

Les gratte-ciel emblématique de Hong Kong, et notamment les 118 étages de l'International Commerce Centre, l'immeuble le plus haut de la ville, sont devenus des silhouettes fantomatiques, avec l'extinction des lumières. A Taiwan, la tour Taipei 101, a éteint ses lumières, tandis qu'à Kuala Lumpur, les tours jumelles Petronas sont devenues obscures.

«Plus de 170 pays et territoires ont déjà confirmé leur participation», a indiqué Sudhansu Sarponwala, le responsable d'*«Earth Hour»*, précisant que 1.200 monuments seraient concernés.

CHILI/INONDATIONS: 10 morts, 19 disparus et un paysage de «désolation»

Dix personnes sont mortes et dix-neuf ont disparu dans les inondations qui ont frappé la région chilienne d'Atacama, qui compte le désert le plus aride de la planète, a déclaré samedi la présidente chilienne Michelle Bachelet, évoquant un spectacle de «désolation». «Au fur et à mesure que nous arrivons à accéder en divers endroits, ce chiffre va encore évoluer», a averti Mme Bachelet, après avoir présidé à Santiago une réunion d'urgence.

La présidente a précisé que 7.873 secouristes se maintenaient au service de la population, alors que le gou-



vernement a envoyé 273 tonnes d'aide: «Nous sommes toujours en état d'urgence». Par ailleurs, 5.584 personnes ont été accueillies dans des abris pour 4.427 habitations endommagées.

inondant des villages entiers.

«C'est un spectacle de désolation et nous devons aller plus vite pour accéder à des localités encore isolées et qui ont besoin de notre aide», a déclaré Mme Bachelet.

Une des victimes des inondations est l'un des 33 mineurs d'Atacama sauvés en 2010, devant les caméras du monde entier, du fond d'une mine après avoir passé deux mois sous terre.

Les précipitations tombées ces derniers jours sont au moins dix fois supérieures à celles enregistrées normalement, dans cette région plutôt habituée à la sécheresse.

CANADA: Un A320 d'Air Canada sorti de piste à Halifax, 25 blessés



Un Airbus A320 d'Air Canada est sorti de piste à l'atterrissement à l'aéroport international d'Halifax, au Canada, tôt dimanche, et au moins 25 personnes ont été blessées, ont rapporté la compagnie et un responsable aéroportuaire.

L'appareil effectuant un vol intérieur en provenance de Toronto (Ontario, centre) avec 137 personnes à bord «est sorti de piste lors de son atterrissage à Halifax» (Nouvelle-Ecosse, est), a rapporté la compagnie aérienne sur son compte Twitter.

Air Canada n'a pas donné d'explications à la sortie de piste de l'Airbus, mais de fortes chutes de neige avaient été prévues à Halifax dans la soirée de samedi. Une alerte à la neige avait été émise par la météo canadienne, qui avait mis en garde contre une visibilité ré-

uite. D'après le porte-parole de l'aéroport Stanfield d'Halifax, Peter Spurway, 25 personnes ont été hospitalisées, mais leur vie n'est pas en danger. Les 132 passagers et cinq membres de l'équipage ont été pris en charge.

Par ailleurs, l'aéroport d'Halifax était touché par une panne d'électricité au moment de l'accident, mais le porte-parole n'a pas précisé s'il y avait un lien entre la panne et la sortie de piste de l'avion, l'aéroport ayant fonctionné avec des générateurs de secours et les pistes d'atterrissage ayant été éclairées.

«Il n'y avait plus de courant, nous ne sommes pas sûrs qu'il y ait un lien» entre la sortie de piste de l'Airbus et la panne. «Il se peut qu'il y en ait un», a-t-il ajouté.

EBOLA GUINÉE:

Nouvelles mesures d'urgence face à la remontée du nombre de cas



Des nouvelles mesures d'urgence permettant aux autorités d'imposer des restrictions aux déplacements en Guinée occidentale, ont été annoncées, samedi, par le président guinéen, Alpha Condé.

«Je déclare dans les districts de Forecariah, Coyah, Dubreka, Boffa et Kindia un renforcement des mesures d'urgence pour une période de 45 jours», pendant laquelle

«des mesures de restriction et de confinement seront prises», a précisé M. Condé, qui s'est fixé pour objectif zéro nouveau cas de fièvre hémorragique d'ici la mi-avril.

La transmission du virus Ebola se poursuit en Guinée un an après son apparition dans cette région. Le nombre de nouveaux cas, qui avait baissé en janvier, est reparti à la hausse depuis le début du mois de mars

dans la capitale et ses environs.

En Sierra Leone voisine, les autorités ont pris des mesures de confinement sur tout le territoire afin d'intensifier la campagne contre la maladie.

L'épidémie de fièvre Ebola apparue il y a un an, la pire de l'histoire, a fait plus de 10 300 morts principalement dans trois pays d'Afrique de l'Ouest: Guinée, Sierra Leone et Liberia.

LES ALIMENTS GRAS INFLUENCERAIENT NOTRE HUMEUR

La consommation d'aliments riches en graisse peut entraîner des changements dans le comportement et dans l'humeur, selon une étude menée par des chercheurs américains.

Un régime alimentaire trop gras a déjà été largement associé à une prise de poids et à des problèmes cardiovasculaires. Une étude de l'université de Louisiane (États-Unis) montre qu'une alimentation riche en graisses pourrait aussi causer des changements de comportement et des dépressions. Un phénomène lié, selon les chercheurs, à l'effet du gras sur la flore intestinale.

Une expérience menée sur les souris

Ces travaux, publiés dans la revue *Biological Psychiatry*, ont été menés sur des souris. Des rongeurs adultes non obèses nourris avec un régime alimentaire normal ont reçu une greffe du microbiote (flore intestinale) de souris ayant une alimentation riche en graisses ou normale. Le comportement des souris a ensuite été observé. Celles qui ont reçu la flore de souris soumises au régime très gras ont montré, en plus de signes d'inflammation intestinale, de nombreux troubles du comportement comme de l'anxiété, des troubles de la mémoire et des comportements répétitifs.

Les aliments gras sont néfastes pour le cerveau

Une alimentation riche en graisse est néfaste pour la santé du cerveau. Les modifications apportées à la flore bactérienne intestinale sont suffisantes pour modifier le fonctionnement du cerveau, même en l'ab-



sence d'obésité. Des résultats qui confirment de plus anciennes études qui ont démontré, chez l'animal, que certaines

souches bactériennes augmentent les comportements anxieux. Cette étude de Louisiane pourrait déboucher sur une

utilisation potentielle du microbiome intestinal dans le traitement de troubles neuropsychiatiques.

EN 2030, LA MOITIÉ DE LA POPULATION SERA OBÈSE

Le coût global de l'obésité a atteint 2 billions (millions de milliards) dans le monde. Un chiffre qui devrait exploser d'ici 2030 puisque les experts annoncent qu'alors la moitié de la population sera obèse. Selon un nouveau rapport de l'Institut Mc Kinsey (un institut de recherches qui étudie la croissance des états et de l'économie), si les tendances actuelles se poursuivent et si les Etats ne suivent pas les recommandations de l'OMS en matière de nutrition, la moitié de la population mondiale sera cliniquement en surpoids ou

obèse à l'horizon 2030. Selon l'Institut, 30% des habitants de la planète sont déjà obèses et 5% d'entre eux en meurent chaque année. Selon ses dernières estimations, le coût global de l'obésité a atteint à ce jour 2 billions de dollars (soit 2000 milliards de dollars), «plus que les coûts combinés de la violence armée, de la guerre et du terrorisme ou autant que le tabac». L'institut insiste sur le fait que pour inverser la tendance, il ne peut y avoir de solution unique mais plutôt un cocktail de solutions. Il a répertorié 44

opérations «anti-obésité» dans le monde qui pourraient être appliquées dans d'autres pays : «cela va des repas scolaires subventionnés pour tous, à l'étiquetage nutritionnel en passant par les restrictions sur la publicité pour les aliments ou les boissons riches en calories, ou encore les campagnes de santé publique». Dans son rapport, l'Institut Mc Kinsey insiste aussi sur l'importance de la recherche sur le rôle du microbiome intestinal dans l'obésité ou sur les nutriments qui affectent la satiété.



DÉPRESSION : LA RHODIOLA COMME TRAITEMENT ALTERNATIF

Connue pour ses vertus antistress, la rhodiola pourrait être un traitement alternatif de la dépression, selon les résultats d'une nouvelle étude.

La rhodiola fait partie des plantes dites adaptogènes : elle aide l'organisme à mieux supporter le stress, en y apportant une réponse adaptée. Efficace en période de surmenage ou de stress, elle pourrait se révéler un bon traitement alternatif de la dépression, selon une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique *Phytotherapy and dirigée par le Dr Jun James Mao, de l'école de médecine de l'Université de*

Pennsylvanie. Des études antérieures ont suggéré que la rhodiola pouvait améliorer l'humeur en stimulant les récepteurs de neurotransmetteurs comme la dopamine et la sérotonine dans le cerveau (tous deux impliqués dans la régulation de l'humeur). Dans cette nouvelle étude en double aveugle, contrôlée par placebo, les chercheurs ont comparé les effets de la rhodiola sur la forme légère à modérée du trouble dépressif avec ceux de la sertraline (connu sous le nom de Zoloft), un antidépresseur de la famille des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine,

couramment prescrit en cas de dépression.

«Le but de cette étude était d'évaluer l'innocuité et l'efficacité de la rhodiola pour le traitement de la dépression légère à modérée, afin de découvrir si cette plante pouvait être utilisée comme thérapie alternative» a souligné le médecin.

57 personnes ont participé à cette étude. Chacun avait présenté au moins deux épisodes de dépression, d'humeur dépressive ou de perte d'intérêt pour les activités pendant au moins deux semaines. Ils avaient aussi des symptômes tels qu'une modifi-

cation significative du poids, de la fatigue et des pensées récurrentes de mort.

Pendant 12 semaines, chaque participant a reçu soit un extrait de rhodiola standardisé, soit de la sertraline soit un placebo. Les chercheurs ont mesuré l'évolution de la dépression des participants au cours de cette période et ont constaté une nette amélioration de l'humeur chez les patients sous sertraline et chez les patients sous rhodiola. Toutefois, beaucoup plus de patients sous sertraline (63%) ont signalé des effets secondaires par rapport à ceux sous rhodiola (30%).

LES EXCÈS DE MALBOUFFE RESTENT GRAVÉS DANS NOTRE ADN



Même nos comportements alimentaires nous suivent à la trace. Nos mauvaises habitudes déteindraient sur notre ADN et seraient transmises à la génération suivante. Cette étude parue dans le Journal of Nutrition devrait râler votre envie de reprendre une part de pizza géante ce soir devant le match de foot. Pizzas, sundae, burgers et tout aliment étiqueté malbouffe peut mener à un plus grand risque d'inflammation, de cancers, d'infection et de réactions allergiques. Pire, si cette appétence pour le mauvais gras et le sucre s'approche de l'addiction, vous risquez de la graver sur votre ADN. Et vos enfants pourraient être marqués eux aussi.

L'étude suggère que chaque choix alimentaire perturbe en permanence l'équilibre bactérien de nos intestins et, à force, cela peut affaiblir le système immunitaire. «Nos corps sont une sorte de mini-écosystème et n'importe quoi peut déranger nos bactéries et altérer notre santé profondément», explique Ian Myles du National Institute of Allergy and Infectious Diseases dans le Maryland, cité par le magazine américain *Time*.

Concrètement, une alimentation déséquilibrée, qui concerne de plus en plus dans les pays occidentaux, chamboule le système immunitaire et peut favoriser la survenue de maladies auto-immunes, des maladies résultant d'un dysfonctionnement du système immunitaire type diabète de type 1, sclérose en plaques ou encore polyarthrite rhumatoïde.

«A notre grande inquiétude, nos mauvais comportements alimentaires s'impriment à la fois dans notre ADN et notre microbiome intestinal. Ces mauvaises modifications immunitaires sont transmises à notre progéniture pendant leur développement», précise Ian Myles.

AUTISME

UN TEST SALIVAIRES POURRAIT BIENTÔT LE DIAGNOSTIQUER

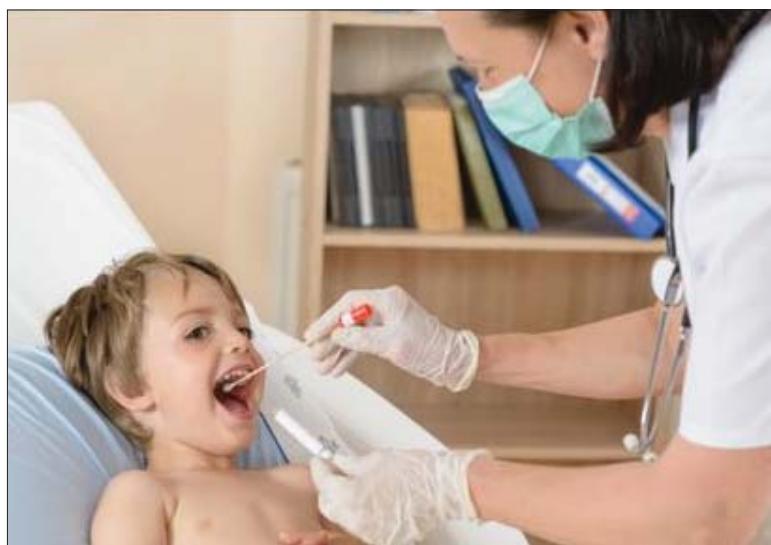
Des chercheurs américains ont trouvé un moyen de diagnostiquer l'autisme en testant la salive. Une nouvelle approche face à cette maladie qui concerne un enfant sur cent.

Grâce à une étude comparative, des chercheurs de l'université de Clarkson et de l'université de l'État de New York à Plattsburgh ont découvert des différences significatives de taux de protéines dans la salive d'enfants atteints d'autisme.

Un complexe de protéines spécifiques chez les jeunes autistes

Les universitaires ont analysé puis comparé la salive de 6 enfants autistes et de 6 enfants ne présentant pas de trouble du développement, tous âgés de 6 à 16 ans. 9 protéines spécifiques ont été identifiées à des niveaux significativement plus élevés chez les jeunes autistes.

Ces données, présentées dans la revue Autism Research, pourraient aider à l'élaboration d'un test capable de détecter ce trouble du développement. D'après les chercheurs, le test permettrait d'intervenir plus rapidement et d'améliorer les résultats fonctionnels chez les personnes atteintes de trouble du spectre autistique.



Un diagnostic actuellement clinique

À ce jour, aucun test biologique n'existe : le diagnostic de l'autisme est clinique. Il peut être établi à partir de l'âge de 2 ans et

repose sur une série d'arguments recueillis dans des situations variées par différents professionnels. Le test salivaire représenterait un acte simple à réaliser.

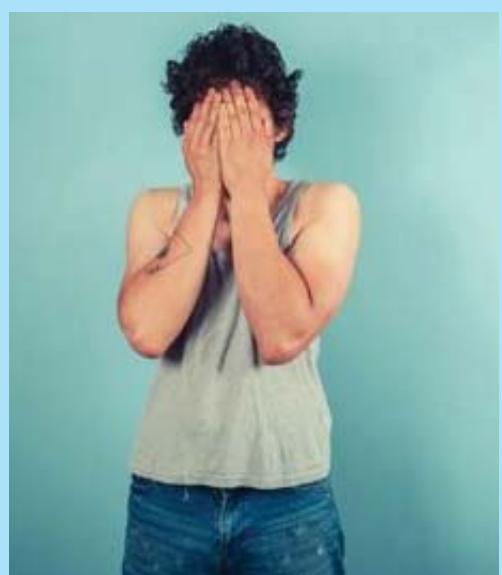
Toutefois, l'équipe doit encore confirmer ces conclusions en réalisant des recherches supplémentaires sur un plus large échantillon et en tenant compte des diversités de l'autisme.

L'OCYTOCINE POURRAIT AIDER LES AUTISTES À MIEUX INTERAGIR AVEC LEUR ENTOURAGE

Egalement appelée hormone de l'amour, l'ocytocine pourrait aider les personnes autistes à mieux comprendre les émotions et les expressions faciales. Un «pschitt» d'ocytocine pourrait aider les personnes autistes à mieux identifier le caractère des personnes qui les entourent à travers les émotions et les expressions faciales. Ce qui leur permettrait de mieux interagir dans diverses situations sociales.

Des chercheurs de l'Université de Tokyo ont en effet découvert qu'une dose d'ocytocine, administrée sous forme de spray nasal, stimulait une zone du cerveau qui traite l'émotion et l'empathie.

Des essais avaient déjà été menés auprès d'enfants autistes au cours de leurs thérapies comportementales. L'utilisation de sprays d'ocytocine immédiatement avant la thérapie avaient pour effet d'en accroître les effets bénéfiques. D'autres essais avaient été



Le Colonel Amirouche, un stratège et un organisateur de maquis hors-pair

Le colonel Amirouche (1926-1959), chef de la wilaya III historique, était un stratège et un organisateur de maquis hors-pair, ont indiqué, dimanche à Tizi Ouzou, deux de ses ex-compagnons lors de la guerre de Libération nationale, Laïchour Slimane et Sedki Mohamed.

Intervenant dans le cadre de la semaine de la mémoire en hommage au colonel Amirouche Aït Hamouda, organisée par la direction locale des moudjahidines et le musée du Moudjahid, dont les locaux abritent cette rencontre, ces deux anciens maquisards de l'Armée de libération nationale (ALN) ont souligné que ce chef historique jouissait d'une notoriété à l'échelle nationale et pas uniquement dans la wilaya III historique qu'il commandait, ce qui lui permettait d'intervenir au niveau des maquis à l'échelle nationale.

«Chaque fois qu'il y avait un conflit dans les maquis, c'était lui qui se rendait dans les wilayas concernées pour les régler afin de préserver et assurer la continuité de la lutte armée contre le colonialisme français», ont-t-il souligné, citant pour exemple la réorganisation des maquis de la wilaya I historique après la mort de Mustapha Benboulaïd.

La sécurisation du Congrès de la Soummam (20 août 1956), par Amirouche «tenu au nez et à la barbe de l'ennemi», a dévoilé les talents de chef de guerre et de stratège de celui au terme de cette rencontre historique fut promu colonel de la wilaya III historique. Ses talents de chef s'exprimèrent aussi dans sa détermination à aller à la rencontre des moudjahidines, dans leur maquis. «Il tenait à connaître tous les coins et recoins de la région qui était sous son commandement. Il parlait à la population et aux maquisards avec sincérité et vérité ce qui a permis l'installation d'un climat de confiance entre les uns et les autres», a souligné Laïchour Slimane.

«Pour stimuler les chefs de zones au combat, le colonel Amirouche créa une sorte de compétition», a souligné M. Laïchour, expliquant qu'à la première réunion interwilayas qu'il a tenue avec ces derniers au PC de Bouaâmane à Azefouan (Tizi Ouzou), il leur avait demandé de ne pas faire figurer sur leurs rapports d'actions armées les opérations qui ne sont pas soldées par la récupération d'armes. «Ces chefs de zones bousculèrent, alors, à leur tour leurs lieutenants afin de pouvoir présenter à la prochaine réunion un rapport conséquent devant Amirouche et leur compagnons de guerre. C'était une stratégie subtile qui a créé une compétition féconde, pour la guerre de libération nationale», a-t-il ajouté, à cet effet. Abordant l'affaire de la Bleuite «un virus qui avait dangereusement ébranlé le cœur de l'ALN, voire même les fondations de la Révolution», les deux conférenciers ont précisé que le colonel Amirouche avait réagi avec beaucoup d'intelligence, en chef de guerre vigilant, ce qui lui a permis de vaincre cette «ruse de guerre», de l'armée coloniale française. Cette semaine de la mémoire se poursuivra jusqu'à jeudi prochain avec des communications, de témoignages et des tables rondes qui seront animées par des historiens et des anciens maquisards. Il est également prévu des sorties dans des sites historiques dont le village d'Ighil Imoula, où fut ronéotypée la Proclamation du 1er Novembre 1954, l'ancien centre de torture de Tizgirt, et à Tassaf Ouguemoune, village natal du colonel Amirouche.

M'SILA : COMMÉMORATION DE LA MORT DES COLONELS AMIROUCHE ET SI HAOUES «La France diffuse sur la toile de faux documents pour semer le doute sur notre Révolution»

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a mis l'accent, samedi à M'Sila, sur la nécessité d'encourager l'écriture de la vraie Histoire de la Révolution algérienne par des plumes intègres et sincères parmi les historiens et les chercheurs.

S'exprimant en marge de la cérémonie de commémoration de la mort des colonels Amirouche et Si-El-Haouès, le ministre a également précisé que la France n'a pas voulu rendre notre archive et qu'elle est en train de diffuser sur la toile de faux documents qui sème le doute dans les esprits des nos jeunes.

Il a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance du confortement des fondements de l'unité nationale par l'ensemble des Algériens en écrivant notre histoire et de la mise de côté des différends, afin de mettre en échec les desseins de ceux qui veulent nuire au pays, à l'intérieur et à l'extérieur. «Nous devons être à la hauteur des sacrifices des Moudjahidines et des Martyrs qui ont consenti des sacrifices suprêmes pour arracher la liberté et l'Indépendance», a-t-il ajouté en insistant que son département accorde un grand intérêt à l'histoire, la culture, le patrimoine et l'économie entre autres.

La préservation des acquis de la Révolution algérienne constitue une mission dont l'importance est équivalente à celle du recouvrement de l'Indépendance, a-t-il estimé.



Le ministre a rappelé, par ailleurs, que son ministère fournit des efforts gigantesques afin de recueillir fidèlement de la bouche des Moudjahidines, des témoignages vivants sur la lutte de Libération nationale. «Un moudjahid qui disparaît c'est une partie de notre Histoire qui s'en va avec lui», précise-t-il. Il a souligné que les témoignages seront remis à des professeurs et spécialistes en Histoire, pour leur transcription et leur préservation sur des supports imprimés et numériques pour constituer une mémoire qui reflètera la vérité sur une période importante de l'histoire de l'Algérie. Pour rappel, Ahmed Ben Abderrazak Hamouda, dit Si-El-Haouès, et Amirouche Aït Hamouda tombent au champ d'honneur côté à côté, le 29 mars 1959 à Djebel Thameur, dans la région de Boussaâda. Né en 1923 à Mchouneche, dans la wilaya de Biskra, le colonel Si-El-Haouès a milité très jeune dans les rangs du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). Mais il sera dans l'obligation de se rendre en France pour échapper à la surveillance des autorités coloniales. En France, il est resté en contact avec les structures du

parti de Messali Hadj. Puis, quelque temps avant le déclenchement de la Révolution, il est revenu en Algérie pour intégrer les rangs du Front de libération nationale.

C'est en 1957 que le colonel Si-El-Haouès rencontre pour la première fois le colonel Amirouche, soit quelques mois après la tenue du Congrès de la Soummam. En qualité de commandant de la Wilaya III, le colonel Amirouche avait été chargé de l'organisation de ce Congrès qui s'avéra être un véritable tournant dans le cours de la Révolution. Natif de Tassaf Ouguemoune, petit village du Djurdjura, Amirouche Aït Hamouda intégrera les rangs de l'organisation secrète (OS).

Incarcéré en 1950, il décide de se rendre en France en 1952. Il poursuivra ses activités de militant à Paris au sein des structures du MTLD. Il revient en Algérie en décembre 1954 et s'inscrit dans les rangs de l'Armée de libération nationale. L'homme parviendra par gravir les échelons de l'ALN pour accéder au grade de colonel, commandant de la Wilaya III. **M.B.**

SOUK AHRAS : Diffuser une «culture de l'optimisme»

Les poètes et écrivains algériens et tunisiens participant aux 3èmes journées littéraires de Souk Ahras, ouvertes dimanche, ont appelé à diffuser une «culture de l'optimisme» et à promouvoir «l'espoir en des lendemains meilleurs». Cet espoir «renaitra par la mise en valeur de la sagesse des anciens poètes, philosophes et résistants», a souligné le poète tunisien

Lotfi Chebi, lors de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle dont le thème est consacré à «la Révolution algérienne dans la poésie algérienne et arabe».

Mettant en avant l'amour du prochain et de la patrie», cet intervenant a soutenu que la «phase cruciale qui vivent les pays arabes exige du poète d'être plus présent socialement et davantage à l'écoute

de ses concitoyens». Au cours de cette rencontre initiée par la section locale de l'Union des écrivains algériens et la direction de la culture, le Pr. Nacer Maâmache, du centre universitaire de Bordj Bou Arreridj, a considéré que les recueils des poètes irakiens Mahmoud Zaïrat et algérien Abou El-Kacem Khémar «permettent de suivre l'évolution de l'image de la Révolution algérienne dans la poésie arabe». Les participants ont été conviés à visiter la demeure qu'occupa, dans la localité de Machrouha, le grand poète tunisien Abou El-Kacem Ech-Chabi.

Des conférences et des lectures poétiques figurent au programme de cette rencontre littéraire de deux jours organisée à la salle hamid-Tahri.

TLEMCEN : Hommage posthume à la moudjahida Jacqueline Guerroudj

Un hommage posthume a été rendu à Jacqueline Guerroudj, lors d'une rencontre organisée samedi au palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Tlemcen, en présence d'élèves et de compagnons de lutte de cette moudjahida qui a travaillé comme institutrice dans la région à l'époque coloniale.

Jacqueline Guerroudj, d'origine européenne, est parmi les combattantes acquises pour l'indépendance de l'Algérie et le recouvrement de sa souveraineté. Elle a adopté l'idée d'indépendance depuis son entrée au pays, menant un dur combat contre l'occupant français, a rappelé Dr Mesli Abderrahim, président de l'association des anciens élèves du collège de Slane et l'école franco-musulmane de Tlemcen «ECOLYMET», initiatrice de cette rencontre. L'historien Mohamed Korso a indiqué que Jacqueline a choisi l'Algérie comme pays et ne l'a

jamais quitté, ajoutant qu'elle fut parmi les combattantes emblématiques durant la guerre de libération nationale qui méritent tout le respect et la considération.

Un ancien élève de la défunte moudjahida, Hamza Mekkaoui, président actuel de l'assemblée populaire communale d'Aïn Fezza (Tlemcen), qui avait accueilli Jacqueline à son arrivée en Algérie, a souligné que les familles de cette commune se souviennent de cette femme française qui a œuvré pour faire sortir le peuple de l'obscurité, de l'ignorance et de l'esclavagisme, proposant de baptiser l'artère principale de cette commune au nom de Jacqueline Guerroudj en guise de reconnaissance à son attachement et sa bravoure pour l'Algérie.

Mme Bakour Zoulikha, une des compagnons de lutte de Jacqueline a revisité le parcours militant de cette dernière, née à Rouen (France) en 1919 et a rejoint l'Algérie en 1948 comme institutrice de langue française à l'école de Chetouane près de la ville de Tlemcen entre 1948 et 1955. Après avoir épousé le moudjahid Abdelkader Guerroudj dit Djillali, elle a rejoint le réseau du comité de défense des libertés puis le Parti communiste algérien. Dans les années 50, elle fut désignée élément de contact dans le cadre des commandos de l'Armée de libération nationale (ALN).

Jacqueline fut arrêtée en 1957 et jugée condamnée à mort avec un groupe de militants avant d'être graciée suite à une campagne internationale pour la libération du couple Guerroudj. Elle demeura ensuite fidèle à l'Algérie jusqu'à sa mort en juin 2015. Son corps a été inhumé au carré des chouhadas d'El Alia (Alger). **APS**

L'exposition de peinture «Offrande au pays du cèdre» de Djahida Houadef inaugurée à Alger

L'exposition «Offrande au pays du Cèdre», regroupant une trentaine de tableaux inspirés à l'artiste algérienne Djahida Houadef par un séjour au Liban, a été inaugurée samedi à Alger et se poursuivra jusqu'au 18 avril.



Visibles dans deux salles de la villa Dar Abdelatif, ces grandes toiles à l'huile offrent une vision colorée et énergique des paysages naturels ou urbains ainsi que des vestiges historiques de plusieurs villes libanaises que l'artiste a visitées en 2012 à l'occasion d'un voyage touristique.

Réalisées en trois ans, ces nouvelles peintures conservent la profusion d'éléments et la luminosité propres à la démarche artistique de Houadef, tout en proposant quelques aspects inédits, particulièrement dans la représentation des statues antiques et des monuments historiques. Le peintre y abandonne en partie les motifs végétaux explorés à outrance lors de ses précédentes expositions pour des lignes plus sobres,

en jouant sur les perspectives, les reliefs et le contraste de couleurs et donner un aspect plus vivant à des éléments comme la pierre ou le marbre.

Cette nouveauté est visible dans la série «Fi El Mathaf» (au musée) ou guerriers et animaux sacrés sont peints en clair sur un fond sombre avec une grande attention accordée au mouvement dans la disposition des sujets.

Les visiteurs pourront également admirer les ciels jaunâtres ou violettes de vues sur des monuments comme la mosquée Muhammed al-Amin à Beyrouth ou les ruines phéniciennes de Baalbek (nord-est), en plus d'autres toiles sublimant la nature.

«J'ai abordé pour cette exposition des éléments qui ne me ressemblent

pas pour trouver de nouvelles sensations et me découvrir davantage», explique Djahida Houadef à propos de ces toiles, inspirées par un pays dont la culture, la chanson particulièrement (Fairouz, Sabah Saghira etc), a, dit-elle, «bercée (sa) jeunesse».

Dans cet «ailleurs» qui inspire pour la première fois son travail d'artiste elle dit également avoir trouvé «une grande ressemblance avec l'Algérie, surtout dans les lumières». Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et l'association «Musaka» (nouvellement créée), l'exposition «Offrande au pays du Cèdre» sera agrémentée de récitals de poésie et de musique ainsi que d'ateliers de création pour enfants.

BISKRA

Activités culturelles diverses au 1^{er} festival touristique de Djemina

Le premier festival touristique de Djemina, dans la commune de Mezirââ (100 km à l'est de Biskra), ouvert samedi, a permis aux visiteurs d'apprécier des activités culturelles, touristiques et de loisirs riches et diversifiées, a-t-on constaté.

La manifestation, organisée par l'association «Djemina» pour la promo-

tion du tourisme et la protection du patrimoine, en coordination avec la direction

du tourisme et de l'artisanat, a été ouverte par des exhibitions folkloriques en plein air, animées par des cavaliers de Sidi Zarzour, qui ont fait la joie des touristes venus nombreux pour la circonstance. Une exposition de produits de

l'artisanat traditionnel local a été organisée sous des khefmas, présentant des ouvrages en laine, des tapis, des habits du terroir, de la poterie, des bijoux, des objets usuels en bois et divers autres produits d'ornementation.

Une randonnée pédestre a été organisée au profit de dizaines de touristes en direction de la Kalâa de

Djemina, l'un des sites touristiques les plus importants de la région des Zibâz orientales.

Le festival de Djemina vise à relancer le tourisme dans cette région et à faire découvrir ce site si attachant mais encore vierge, a indiqué à l'APS le président de l'association Djemina, Brahim Refaa.

JOURNÉES DES ARTS DRAMATIQUES À TISSEMSILT:

Les représentations théâtrales drainent les familles

Les représentations théâtrales, inscrites dans le cadre des deuxièmes journées nationales des arts dramatiques qui s'achèvent samedi soir à Khemisti (Tissemsilt), drainent un grand nombre de familles.

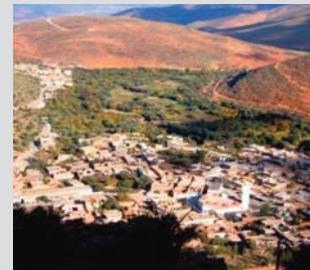
La salle de la maison de jeunes 1 et le centre culturel communal accueillaient plus de 1 000 spectateurs par jour, venus de plusieurs régions de la wilaya, selon les organisateurs. Le président de l'association «Louloû'a thakafia», initiatrice de cette manifestation, Wahid Metahri, a relevé une affluence «record» à cette

édition comparativement à la précédente, marquée par une présence notable des familles. Ces journées nationales ont vu la présentation de neuf pièces traitant de sujets sociaux, nationaux et de sensibilisation.

Le metteur en scène et membre du jury, Abdelkader Chentouf, a indiqué que le niveau des œuvres présentées lors de cet événement culturel a été en général «appréciable», permettant d'attirer un grand public. Il a ajouté que les horaires retenus pour cette manifestation qui a coïncidé avec les vacances sco-

laires du printemps, ont contribué à drainer plus de familles. Il est attendu, dans la soirée de samedi, l'annonce des troupes lauréates des prix de «Louloû'a» (Perle d'or, d'argent et de bronze) et de la meilleure scénographie, meilleur texte, meilleure interprétation masculine et féminine et prix d'encouragement d'une valeur de 100 000 DA. Les journées nationales des arts dramatiques sont organisées par l'association «Louloû'a» de Khemisti, la direction de wilaya de la culture, l'Office des établissements de jeunes (Odej) et l'APC de Khemisti.

HCA : Sorties scientifiques et culturelles programmées pour 2015



Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) a prévu, dans son plan de charge de l'année 2015, d'organiser des rencontres et sorties scientifiques et culturelles à travers l'ensemble du territoire national, a annoncé, dimanche à Tlemcen, son Secrétaire général, Si El Hachemi Assad.

Ce responsable a indiqué à l'APS qu'une équipe constituée de quarante étudiants-chercheurs encadrée par des spécialistes en linguistique et en anthropologie sillonnera la wilaya de Tlemcen du 30 mars courant au 2 avril prochain.

Cette délégation, subdivisée en cinq sous-groupes ayant des thèmes variés relatifs à la littérature orale, à la toponymie, à la faune et flore, aux variations lexicales et enfin aux variations phonétiques, se rendra, dès lundi, sur le terrain dans les régions de Beni Ouarsous, Beni Boussaid, Msirda, Marsat Ben M'hidi, Beni Bahdel et Azail dans la région de Beni Shouss, a-t-on précisé.

«Les objectifs de cette mission portent sur la collecte, la sauvegarde puis l'exploitation du patrimoine immatériel local et des aspects liés à la langue Tamazight dans sa variante et à la vie au quotidien totalement imprégnée, y compris à Tlemcen, de la tradition et de l'imaginaire amazigh», a expliqué le SG du HCA, estimant que la commémoration dans les moindres recoins de cette région du nouvel an berbère (Yennayer) en est la «parfaite illustration».

Pour Si El Hachemi Assad, «l'Amazighité est présente à travers tout le territoire national et le Maghreb. Elle s'exprime linguistiquement de façon manifeste dans les régions où existe un grand nombre de locuteurs à même de rendre évident et indiscutable l'usage de tamazight, dans les régions des Aures, du M'zab, en Kabylie, au Hoggar-Tassili, au Chenoua».

Il a estimé qu'«il est temps de s'occuper des aspects de notre patrimoine encore visibles sur le terrain et de s'investir scientifiquement dans la constitution des différents corpus».

«La pratique de la langue est bien présente mais de manière moins affirmée dans bien de régions où on la pensait absente ou en voie de disparition. C'est dans ce sens que le HCA estime urgent de prendre en charge ces aspects menacés de disparition», a ajouté M. Assad.

Au cours de cette année, le HCA compte organiser «au moins deux sorties par trimestre dans plusieurs régions du pays telles que Ouargla, Béchar, Djinet-Illizi, Adrar-Tabebala, Chlef, Aïn Defla et Jijel-Mila», a annoncé le même responsable.

APS

NIGERIA

Poursuite de l'élection présidentielle dans 300 bureaux de vote

Les électeurs nigérians ont commencé dimanche à se rendre aux urnes pour la seconde journée de l'élection présidentielle qui ne concerne que 300 bureaux, où le vote a été suspendu samedi en raison de problèmes techniques.

Selon la Commission électorale indépendante (Inec), l'enregistrement des électeurs devait reprendre à 08h00 locale (07h00 GMT) dans 300 bureaux - sur 150 000 dans toute le Nigeria - où les lecteurs de cartes électorales biométriques, utilisés pour la toute première fois au Nigeria, n'ont pas fonctionné samedi. Le vote a été suspendu dans 300 bureaux de vote sur 150.000 dans tout le pays.

Au total, quelque 69 millions d'électeurs - sur les 173 millions d'habitants du Nigeria - doivent élire le président, les 109 sénateurs et les 360 députés dans le pays le plus peuplé d'Afrique. Plusieurs bureaux de vote ouverts dimanches vont retenir l'utilisation des lecteurs biométriques, tandis que d'autres les ont remisés d'office, pour revenir à des méthodes d'identification manuelles classiques. En raison du retard pris dans la livraison du matériel électoral samedi, et des problèmes techniques rencontrés dans plusieurs bureaux de vote, les opérations de vote se sont poursuivies jusqu'à tard dans la soirée dans certains centres de vote. Le porte-parole du gouvernement Mike Omeri a fait état d'un «taux de participation record», sans toutefois donner de chiffre. Cette participation, selon lui, représente «un triomphe pour la démocratie» malgré les problèmes logistiques.

SOMALIE

Washington condamne fermement la «lâche» attaque terroriste à Mogadiscio

Washington a condamné dans les termes les «plus forts» la «lâche attaque terroriste» perpétrée vendredi par les Shebab contre un hôtel de Mogadiscio, a indiqué samedi un communiqué du département d'Etat. «Les Etats-Unis condamnent fermement la lâche attaque terroriste perpétrée par les Shebab contre l'hôtel Maka al-Mukarama en plein Mogadiscio» et «saluent le gouvernement somalien pour sa réponse à cette attaque» lancée vendredi après-midi, poursuit le communiqué. L'attaque des insurgés shebab qui a été maîtrisée samedi matin a fait au moins 14 morts, selon un bilan révisé à la hausse par les autorités somaliennes.

Les Etats-Unis qui se tiennent aux côtés du peuple somalien et de son gouvernement qui oeuvre à la stabilité, la sécurité et à la prospérité de l'ensemble des Somaliens, ne se laisseront pas influencer par des attaques «terroristes lâches», mais continueront de «travailler ensemble pour un meilleur futur», a souligné la porte-parole adjointe du département d'Etat, Marie Harf, dans ce communiqué.

TOGO

Report de l'élection présidentielle au 25 avril

L'élection présidentielle togolaise, qui devait se tenir le 15 avril, a été repoussée au 25 avril par décret présidentiel, a annoncé vendredi soir la ministre de la Communication.

«L'élection présidentielle aura finalement lieu le 25 avril 2015 et non le 15 avril, date initialement retenue», dit le décret présidentiel, lu à la télévision nationale par la ministre de la Communication, Germinal Koumalo Anaté.

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) avait proposé mardi au gouvernement togolais de reporter de 10 jours le scrutin, afin de permettre une révision du fichier électoral à la suite de plaintes formulées par l'opposition et la société civile.

«Ce report tient compte de la recommandation formulée par le président en exercice de la Cédéao, le (chef de l'Etat) ghanéen John Dramani Mahama, au terme de sa visite le 24 mars et de ses échanges avec les autorités togolaises, ainsi qu'avec les candidats à l'élection présidentielle et la Ceni (Commission électorale nationale indépendante)», a poursuivi Mme Anaté. «Cette démarche traduit la volonté d'ouverture et l'esprit conciliant du gouvernement et son souci de décrisper davantage le climat politique, en vue d'une élection présidentielle apaisée et sereine», a-t-elle ajouté.

Pour l'opposition et la société civile togolaises, le fichier électoral comporte de «graves anomalies» et doit faire l'objet de vérifications avant le vote. Le président Faure Gnassingbé, qui brigue un troisième mandat - après des victoires contestées aux scrutins de 2005 et 2010 -, part favori de ce scrutin, auquel doivent participer quatre autres candidats.

TUNISIE : ATTAQUE DU BARDO

Neuf hommes armés tués par les forces de l'ordre

Neuf hommes armés accusés par les autorités tunisiennes de l'attaque du musée du Bardo, ont été tués par les forces de l'ordre, a indiqué dimanche le ministère de l'Intérieur.

«Neuf terroristes ont été abattus hier soir (samedi) dans la zone montagneuse de Sidi Aïch dans le gouvernorat de Gafsa», dans le centre-ouest, a indiqué le porte-parole du ministère, Mohamed Ali Aroui.



Le ministère de l'Intérieur a accusé jeudi le groupe «Okba Ibn Nafaa» d'être derrière l'attaque contre le musée du Bardo du 18 mars.

«On est très content (...) Les neuf étaient parmi les

plus dangereux terroristes de Tunisie», a ajouté le porte-parole. Ce succès revendiqué par les autorités intervient juste avant une grande marche «contre le terrorisme» qui doit réunir dimanche en fin de matinée à Tunis des dizaines de milliers de personnes et des hauts responsables étrangers.

L'attaque par deux jeunes Tunisiens armés de Kalachnikov contre le musée le plus prestigieux de Tunisie a fait 22 morts, 21 touristes étrangers et un policier, un bilan revu à la hausse samedi soir après le décès d'une Française grièvement blessée.

Paris annonce un 4^e décès français

Le président François Hollande a annoncé samedi un quatrième décès français, après l'attentat du 18 mars, au musée du Bardo de Tunis, selon un communiqué de l'Elysée. «Le Président de la République fait partie de sa profonde tristesse après le décès à Tunis de Mme

Huguette Dupeu qui avait été grièvement blessée» lors de cet attentat où trois autres Français ont trouvé la mort, indique la présidence française. François Hollande «rendra hommage à nos quatre compatriotes décédés et à toutes les victimes de cette odieuse attaque, lors de la

grande marche contre le terrorisme à laquelle il participera» dimanche à Tunis, ajoute-t-on de même source.

Revendiqué par le groupe auto-proclamé «Etat islamique», cet attentat a fait au total 22 morts, 21 touristes étrangers et un policier tunisien.

LIBYE

L'«Aube libyenne» redéploie ses forces pour combattre Daech

Le gouvernement formé par les islamistes de l'Aube libyenne, qui siège à Tripoli, a ordonné le retrait de ses forces présentes aux abords de deux grands ports pétroliers pour les envoyer combattre les combattants du groupe auto-proclamé «Etat islamique» (Daech/EI) à Syrie, a annoncé un parlementaire.

Ce redéploiement pourrait à terme permettre la réouverture des terminaux d'Es Sider et de Ras La-

nouf, fermé depuis décembre en raison des combats dont ils font l'objet.

Les miliciens de l'Aube libyenne se sont emparés de la capitale en août, contrignant le gouvernement d'Abdallah al Thimi, seul reconnu par la communauté internationale, à se réfuger dans l'est du pays, et des combattants qui se réclament groupe auto-proclamé «Etat islamique» ont profité du chaos pour s'implanter

ces derniers mois dans l'est et le centre de la Libye.

Ils ont affronté ces derniers jours les hommes de l'Aube libyenne dans la région de Syrte.

«Il s'agit d'un retrait tactique pour faire face à l'organisation auto-proclamée «Etat islamique» (Daech/EI) à Syrie», a déclaré Belkassim Debrez, vice-président de la commission de la Défense de l'assemblée mise sur pied par l'Aube libyenne.

AFFAIRES DE CORRUPTION AU KENYA

4 ministres suspendus à la demande du Président

Quatre ministres kényans, dont les noms ont été mentionnés dans un rapport confidentiel de la Commission d'éthique et anticorruption (Eacc), ont été suspendus provisoirement de leurs fonctions à la demande du président Uhuru Kenyatta, a annoncé, samedi, la présidence kényane.

Il s'agit des ministres de l'Agriculture, de la Pêche et du développement de l'élevage Felix Koskei, de l'Infrastructure et des Transports Michael Kamau, de l'Énergie et du

Pétrole Davis Chirchir et du Travail Samuel Kazungu Kambi, dont les noms ont été cités dans cette enquête confidentielle de l'Eacc.

Ces suspensions interviennent pour permettre la Eacc d'achever son enquête, qui nécessitera au moins 60 jours, a indiqué le porte-parole de la présidence kényane, Manoah Esipisu dans un communiqué.

Le président Kenyatta «a reconnu que la corruption était la principale entrave qui se dresse devant notre

vision commune de sécurité, de croissance et de prospérité» et souligné que personne n'est intouchable et que ce n'est que le début d'une guerre inlassable contre la corruption», a ajouté M. Esipisu.

Le président kényan a prononcé jeudi dernier un discours devant le parlement dans lequel il a demandé aux hauts responsables, cités dans ce rapport de l'Eacc, de présenter volontairement leurs démissions jusqu'à l'achèvement de l'enquête en cours.

SOUDAN

Des rebelles soudanais affirment avoir tué 54 soldats au Kordofan-Sud

Des rebelles soudanais ont affirmé samedi d'être emparé d'une garnison et avoir tué 54 soldats dans des affrontements avec l'armée qui assure de son côté les avoir repoussés.

Khartoum mobilise depuis 2011 des troupes pour contrer une révolte armée dans le Kordofan-Sud et dans la région voisine du Nil-Bleu, où le conflit est alimenté par le ressentiment des rebelles qui s'estiment

marginalisés par les élites arabes.

Les rebelles de la branche Nord du Mouvement de libération du peuple du Soudan (Spm-N) «ont attaqué et libéré une garnison à Habilà» dans le nord du Kordofan-Sud, a affirmé le porte-parole du groupe rebelle, Arnu Lodi, dans un communiqué.

Mais le porte-parole de l'armée, le colonel Al-Sawarmy Khaled Saad, a affirmé que les troupes avaient

«repoussé une tentative de sabotage» à Habilà, ajoutant que le site était désormais sous «contrôle total» de l'armée. Les rebelles «ont attaqué des citoyens innocents, détruit des bâtiments et brûlé le marché», a-t-il ajouté. Il est impossible de vérifier les déclarations des deux bords, l'accès au secteur des combats étant restreint.

SYRIE

L'armée tente de repousser les éléments d'Al-Qaïda qui contrôlent Idleb

Les forces syriennes se regroupaient dimanche autour d'Idleb (nord-ouest) pour tenter de stopper l'avancée du Front Al-Nosra, affilié au réseau terroriste Al-Qaïda, et qui s'est emparé la veille de la ville après cinq jours de combats intenses, faisant plus de 130 morts.

«Les forces se reposent à la périphérie d'Idleb pour pouvoir faire face aux bataillons terroristes (...) et être dans une meilleure position pour repousser leur attaque», a affirmé dimanche une source sécuritaire à Damas. D'après cette source, «des renforts de l'armée ont été envoyés pour (...) reprendre le contrôle des zones restées vides après l'évacuation de la population vers des lieux sûrs».

La veille, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh), a affirmé que le Front Al-Nosra «appuyé par Ahrar al-Cham et d'autres groupes rebelles armés» ont pris la totalité d'Idleb».

De son côté une source de sécurité syrienne avait reconnu que des «groupes terroristes se sont infiltrés dans les périphéries» de la ville.

Avant la prise d'Idleb, l'Osdh a rapporté dimanche qu'une quinzaine de corps ont été découverts dans un centre de détention de la ville, ajoutant que ces hommes «auraient été exécutés par les forces du régime» syrien.

Idleb, la deuxième capitale provinciale frontalière de la Turquie, est en grande partie sous le contrôle d'Al-Nosra.

Le régime syrien ne contrôle plus dans cette province que les grandes villes de Jisr al-Coughour et Ariha, quelques petites localités, l'aéroport militaire d'Abou Douhour, ainsi que cinq bases militaires.

La rapide conquête de la ville s'explique par le fait que, malgré 150 raids aériens de l'armée pendant quatre jours, «il y avait près de 2.000 rebelles qui ont attaqué de tous les côtés avec 40 transports de troupes», a estimé le directeur



de l'Osdh, Rami Abdel Rahmane. La ville de Raqa (nord) avait été la première capitale provinciale à échapper au contrôle du régime de Bachar al-Assad lorsqu'elle avait été capturée en mars 2013 par les rebelles, avant de devenir la «capitale» de facto de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI, Daech).

Ban Ki-moon déplore l'«échec» de la communauté internationale

La prise de la ville clé d'Idleb permettra ainsi au Front Al-Nosra de renforcer ses positions dans cette province stratégique afin de lancer de nouvelles offensives contre l'armée syrienne, selon des observateurs. Ce nouvel épisode témoigne de la complexité du conflit qui fait rage depuis plus de 4 ans, notamment avec l'apparition de groupes terroristes comme l'EI qui contrôle de vastes territoires à cheval entre la Syrie et l'Iraq.

SamEDI, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a exprimé au sommet de la Ligue arabe en Egypte, sa «honte» devant l'échec de la communauté internationale à stopper le «caravage» en Syrie, où plus de 215.000 personnes ont péri depuis mars 2011.

«Je vous avoue ma colère et ma honte. Colère en voyant le gouvernement syrien, les groupes extrémistes et les terroristes détruire sans relâche leur pays. Honte de partager la responsabilité

de l'échec collectif des communautés internationale et régionale à agir pour stopper définitivement le carnage», a-t-il dit.

Moscou veut tenter sa chance

Ces propos tenus par le chef de l'ONU interviennent après l'échec de toutes les tentatives visant à trouver une solution pacifique au conflit syrien. Les pourparlers de Genève 2 entre le gouvernement syrien et l'opposition avaient échoué début 2014.

Dans une énième tentative visant à réunir régime et opposition pour lancer des discussions, la Russie a invité des représentants de Damas et une partie de l'opposition syrienne à des pourparlers à Moscou du 6 au 9 avril.

Vendredi, les deux principales formations de l'opposition syrienne de l'intérieur : le Mouvement pour la reconstruction de l'Etat syrien et le Comité de coordination nationale pour les forces du changement démocratique (Ccmd), ont annoncé qu'elles participeraient à cette réunion. C'est la première fois que ces deux formations participent en tant que groupes à ces discussions avec le gouvernement. Certains de leurs représentants avaient participé à titre individuel à une première session fin janvier. Pour sa part, l'opposition en exil a décliné l'invitation de Moscou, considérant que la Russie cherche à sauver le régime de Bachar Al-Assad.



UKRAINE-RUSSIE

Un Sommet Ukraine-Union européenne aura lieu le 27 avril à Kiev

Un sommet entre l'Ukraine et l'Union européenne aura lieu le 27 avril sur fond de soutien diplomatique et économique accordé par les Européens à cette ex-république soviétique déchirée par le conflit dans l'Est séparatiste prorusse et en pleine récession.

Au cours d'un entretien téléphonique, le président ukrainien Petro Porochenko et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker «ont confirmé que le sommet aurait lieu le 27 avril», a indiqué la présidence ukrainienne dans un communiqué. Un sommet de ce type est prévu une fois par an par l'accord d'association signé en juin 2014 entre l'UE et les autorités pro-occidentales à Kiev, arrivées au pouvoir après trois mois de contestation pro-européenne réprimée dans le sang à Kiev et qui a conduit à la chute du régime prorusse en février 2014. La présidence ukrainienne et l'UE ont, par ailleurs, indiqué que M. Juncker ne se rendrait pas à Kiev lundi comme prévu pour des raisons de santé. Selon son porte-parole à Bruxelles, M. Juncker a reporté sa visite «en raison d'un traitement ambulatoire mineur pour des calculs rénaux».

Il était attendu à Kiev avec la responsable de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini, également exclue pour lundi.

Les Européens qui soutiennent financièrement l'Ukraine ont déjà débloqué 1,36 milliard d'euros via deux programmes d'assistance macroéconomique d'un montant total de 1,6 milliard. Un nouveau plan de 1,8 milliard d'euros a été voté cette semaine par le Parlement européen. Selon des sources européennes, une nouvelle enveloppe de 700 millions d'euros pourrait être accordée prochainement à l'Ukraine.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Nouveau round de discussions à Lausanne avec l'espoir d'aboutir à un accord

L'Iran et les grandes puissances se retrouvent dimanche à Lausanne, en Suisse, pour un nouveau round de discussions pour tenter d'avancer dans les négociations sur le nucléaire iranien avec l'objectif de conclure un accord final. Les négociateurs internationaux, au premier rang le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif et son homologue américain John Kerry, sont déjà à Lausanne avec les autres représentants du groupe P5+1 (Etats-Unis, Grande-Bretagne,

Russie, France, Chine et Allemagne), à l'exception des russes Sergueï Lavrov et britannique Philip Hammond, attendus plus tard dans la journée. Les discussions pourraient durer jusqu'à la dernière minute de la date butoir du 31 mars, pour cause le secrétaire d'Etat américain a annulé un voyage qu'il devait effectuer lundi à Boston pour rester à Lausanne et tenter de résoudre les problèmes qui bloquent encore un accord. Selon les différentes délégations présentes, des divergences subsistent toujours entre les deux parties sur quelques questions clés.

Un compromis semble possible

Dans un élan d'optimisme, plusieurs négociateurs ont fait preuve samedi d'une certaine confiance sur la possibilité de venir à bout des derniers obstacles. Ainsi, l'Iranien Mohammad Javad Zarif a jugé possible que «tous les problèmes puissent être résolus». «Nous n'avons jamais été aussi près d'un accord, toutefois nous avons toujours des points critiques à résoudre», a, pour sa part, estimé la chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini. Pour le chef des négociateurs russes, Sergueï Riabkov, «les chances (de parvenir à un accord) sont de plus de 50%». De son côté, le secrétaire

d'Etat américain John Kerry a estimé qu'un accord pourrait être atteint d'ici la date limite du mardi 31 mars. «Nous croyons vraiment que nous pouvons faire cela d'ici le 31 (mars). Nous voyons un chemin pour le faire», a affirmé un haut responsable du département d'Etat. Il s'est toutefois montré prudent quant à l'issue de ces nouvelles discussions sur le nucléaire iranien. «Nous voyons un chemin pour avancer et pour parvenir à un accord, nous voyons à quoi ce chemin pourrait ressembler», mais «cela ne signifie pas que nous y arriverons», a-t-il relevé. «Si on parvient à régler les problèmes restants aujourd'hui ou d'ici deux ou trois jours, on pourra commencer la rédaction d'un texte. Mais pour le moment nous discutons encore», a indiqué une source iranienne. L'objectif de l'accord recherché est de s'assurer que l'Iran ne cherchera pas à se doter de la bombe atomique, en échange d'une levée des sanctions internationales qui asphyxient son économie.

Vers un assouplissement de sanctions

La levée des sanctions et la question de la recherche et du développement dans le domaine nucléaire sont les deux principaux sujets qui posent encore problème dans ces négociations. Téhéran demande la levée totale des sanctions internationales, particulièrement les mesures décidées par l'ONU, alors que pour les pays occidentaux cela ne peut se faire que graduellement. L'Iran insiste également pour pouvoir faire de la recherche et du développement, notamment afin d'utiliser à terme des centrifugeuses plus modernes et plus puissantes pour enrichir l'uranium. D'après le négociateur européen, les sanctions de Washington et de Bruxelles pour-

raient être allégées «rapidement, en quelques mois à deux ans», et donner de l'air à une économie iranienne asphyxiée. L'Iran, en vertu d'un accord qu'il a conclu en novembre 2013 avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), avait accepté des mesures de transparence sur son programme nucléaire controversé. Téhéran a toujours démenti vouloir chercher à maîtriser la technologie de fabrication des armes nucléaires, assurant que son programme n'avait que des objectifs

civils et pacifiques. La date fixée pour un accord final, incluant toutes les annexes techniques de ce dossier extrêmement complexe, est fixée au 30 juin, mais la fin mars est une «étape très importante» pour permettre aux négociations de se poursuivre, reconnaissent plusieurs diplomates. La Maison-Blanche avait confirmé que tout règlement sur le nucléaire iranien ferait l'objet d'un vote de soutien au Conseil de sécurité.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BLIDA
(NIF : 00139979032248)

AVIS RECTIFICATIF D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Blida informe l'ensemble des entreprises concernées par l'avis d'appel d'offres national n° 116/2014 relatif à la réalisation des travaux de parachèvement de la maison de la culture de Blida lot n°01 : parachèvement (lot séparé) A : Bibliothèque, B : Musée, C : Théâtre, D : VRD qu'une erreur est parvenue dans l'avis d'attribution provisoire du marché paru dans les quotidiens nationaux (DK NEWS et أخبار 24) le 25/02/2015 au niveau du montant de l'offre et du délai de réalisation pour le lot B: musée, Il faut lire :

- Montant de l'offre : 26.146.528,20 DA
- délai de réalisation: 09 mois

Toutes les autres informations parues dans l'avis d'attribution provisoire demeurent inchangées.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
CONSERVATION DES FORETS
15, RUE LAMALI AHMED, TIZI OUZOU

MISE EN DEMEURE N° 01

Monsieur le Gérant de l'Entreprise : EERTBA du BTPH TASSINE YOUSSEF, éluant domicile à TIGOURINE, Commune d'AKERROU, Wilaya de TIZI OUZOU, titulaire de la convention N° 148/2014 du 04/02/2014 relative à la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) de la Brigade Forestière « IDJEUR », entrant dans le programme normal 2007, au vu du retard important cumulé dans l'exécution des travaux, est mis en demeure de reprendre ses chantiers avec un effectif d'au moins Quinze (15) ouvriers et de terminer les travaux conformément aux prescriptions spéciales prévues dans la convention.

Faute par l'entreprise de renforcer ces chantiers dans un délai de Dix (10) jours et de terminer les travaux dans un délai d'un mois à compter de la date de parution de cette présente mise en demeure, il sera procédé à sa résiliation aux torts exécutifs de l'entreprise et ce, conformément à l'article 112 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété.

DK NEWS

Anep : 315 757 du 30/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
N.I.F :408002002016062

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 et l'article 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint n° 01/DPC/2015 relatif à la réalisation d'un poste avancé de la protection civile à Tassala El Mardja, publié dans les quotidiens nationaux « DK news » et « El Mechoir Essiyassi » en date du 02/02/2015 et au bulletin des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P.).

Après l'analyse technique et financière des offres, le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaires ci-après :

ETB TCE DEFFAS ILYAS
NIF: 186180103365103
Note technique: 47/60
Montant de l'offre : 41 164 776,90 DA en TTC.
Délai de réalisation: 10 mois.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours à partir de la parution du présent avis dans la presse nationale et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public conformément à l'article 114 et 125 du décret présidentiel n°10 -236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires intéressés par les détails de l'évaluation technique et financière de leurs offres sont invités à se rapprocher des services de la Direction de la Protection Civile au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

DK NEWS

Anep : 315 790 du 30/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI
DAÏRA IN AMENAS
COMMUNE DE DEBDEB

**WILAYA D'ILLIZI/DAÏRA IN-AMENAS/COMMUNE DE DEBDEB/
N.E.F : 098433035066324**

**INTITULE DE L'OPERATION : REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT
DE LA ZONE URBAINE**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°14/2015

A.P.C Debdeb, wilaya d'illizi lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet :

Rénovation du collecteur principal d'assainissement de la ZHUN de DEBDEB

Seules les entreprises qualifiées de catégorie Quatre (04) et plus, activité principale ou secondaire Hydraulique, peuvent retirer le cahier des charges auprès du Secrétariat de la commune de Debdeb. Le dossier relatif à cet appel d'offres est à retirer auprès du Secrétariat de la commune de Debdeb contre paiement de 1.000,00 DA représentant les frais de reproduction du charge compose des pièces suivantes :

Documents constituant l'offre technique :

N°
01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13

Documents constituant l'offre financière :

N°
01
02
03

Observation :

Tous les documents doivent être copie en cours de validité.

Les offres doivent être déposées par porteur au : Secrétariat de l'APC de Debdeb, wilaya d'illizi le vingt-et-unième (21^e) jour à compter du 1^{er} jour de publication du présent avis sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux et la dernière heure de dépôt est 15h00.

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « A ne pas ouvrir – Appel d'offres N°...l'objet de l'appel d'offres »

L'offre technique et l'offre financière mises dans deux enveloppes séparées. Les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe fermée, anonyme et portant la mention suivante :

**Monsieur le président de la commune de Debdeb
Avis d'appel d'offres national restreint N°014/2015 pour
Rénovation du collecteur principal d'assainissement de la ZHUN de Debdeb
Soumission à ne pas ouvrir**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date de dépôt des offres. Toutes les offres doivent être déposées le vingt-et-unième (21^e) jour, heure de dépôt des 15h00, et l'ouverture des plis techniques et financiers se fera le même jour à 15h00, en séance publique au siège de la commune de Debdeb, wilaya d'illizi. Au cas où il s'agirait d'une journée fériée ou de repos, le dépôt et l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Observation :

Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture technique et financière. Les soumissionnaires dont les dossiers sont incomplets lors de l'ouverture sont invités à les compléter à l'exception des pièces concernées par la notation (évaluation des offres), et ceci, dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date d'ouverture sous peine de rejet de leurs offres, conformément à l'article 122 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

LE PRESIDENT DE L'APC DE DEBDEB

DK NEWS

Anep : 315 458 du 30/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE BLIDA

Avis d'appel d'offres national restreint

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour la réalisation du projet suivant :
« La réalisation d'une salle O.M.S 500 places à BOUFARIK Blida

LOT : REVETEMENT SYNTHETIQUE COULE SUR PLACE POUR LA SALLE DE SPORT

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment comme activité principale ou secondaire ayant déjà réalisé au moins un projet similaire ou analogue peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida sise à l'avenue KRITLI Mokhtar Blida, sur présentation du certificat qualification en bâtiment comme activité principale ou secondaire catégorie (02) et plus, en cours de validité.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité.

Les cahiers des charges seront remis sans paiement préalable.

A) OFFRE TECHNIQUE :

- 1- Lettre de soumission remplie et signée et cachet.
- 2- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) paraphé.
- 3- Certificat de qualification (2 et plus) en cours de validité en bâtiment comme activité principale ou secondaire.
- 4- Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphé.
- 5- Registre de commerce copié.
- 6- Matricule fiscale copié.
- 7- Extrait de rôle en règle avec les services fiscaux.
- 8- Mise à jour (C.N.A.S), (C.A.S.N.O.S) copie et l'original de la (CACOBATPH)
- 9- Casier judiciaire N°3 original moins de 03 mois
- 10- Statut pour sociale doté de la personnalité morale copié
- 11- Moyens matériels justifier par des factures d'achats et moyens roulants par des cartes grises accompagnées des attestations de police d'assurance en cours de validité.
- 12- Moyens humains visé par les services de la CNAS.
- 13- Référence professionnelle justifiée par des copies de diplômes ou attestations de succès.
- 14- Bilan comptable des trois dernières années visé par les services des impôts.
- 15- Planning prévisionnel des travaux.
- 16- Attestation de bonne exécution des travaux de même nature délivrée par maîtres d'ouvrages publics.
- 17- Attestation de dépôt des comptes sociaux.
- 18- N.I.S

B) OFFRE FINANCIERE :

- 1- Lettre de soumission remplie et signée et cachet.
- 2- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) paraphé.
- 3- Bordereau des prix unitaires et détail quantitatif et estimatif dûment rempli et signée et cachet.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 51 du décret du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics , devront être déposées auprès de la DJS de Blida sise à l'avenue KRITLI Mokhtar Blida , sous double enveloppe cachetée et anonyme.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

DJS DE BLIDA

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

« La réalisation d'une salle O.M.S 500 places à BOUFARIK Blida »

LOT : REVETEMENT SYNTHETIQUE COULE SUR PLACE POUR LA SALLE DE SPORT

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit .

- La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres 21 jours augmentée 3 mois conformément à l'article 65 du décret n° 10-236 du 07/10/2010
- Les offres doivent être déposées le 21 ème jour à compter de la parution de l'appel d'offre avant 12H00 .
- L'ouverture des plis technique et financiers se fera en une seule séance le jour de la date limite de dépôt des offres à 14h00 , au niveau de la DJS si le jour de l'ouverture coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit ..
- La séance d'ouverture des plis est publique , les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invités ,

DK NEWS

Anep : 315 759 du 30/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la jeunesse et des sports
Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour le projet :

- Réalisation d'un Complexe Sportif de Proximité à laabaziz commune de BOUGARA (Wilaya de Blida) .

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment comme activité principale ou secondaire catégorie 02 et plus peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès du Bureau des Investissements de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida sise à l'avenue KRITLI Mokhtar -Blida

- Les entreprises ayant déjà réalisées au moins un (01) projet en travaux similaires ou analogue d'un montant de 20.000.000 DA .
- Les cahiers des charges seront remis sans paiement préalable.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées copies conformes.

A) OFFRE TECHNIQUE:

- 01-Déclaration à soucrire (remplie, signée et datée).
- 02-La déclaration de probité (remplie, signée et datée).
- 03-Certificat de qualification catégorie (02 et plus) en bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité.

04-Historique des soumissions dûment signée et paraphée.

05-Une copie du registre de commerce.

06-Nombre d'identification fiscal (NIF).

07-Extrait de rôle (en règle avec les services fiscaux , moins de 03 mois).

08-Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) et l'original du (CACOBATPH) , en cours de validité.

09-Copie originale en cours de validité de l'extrait du casier judiciaire N°3 .

10-Statut pour les entreprises doté de la personnalité morale.

11-Les moyens matériels justifier par des factures d'achats et carte grise avec polices d'assurances en cours de validité pour les moyens roulants.

12- Les moyens humains justifier par des diplômes et déclaration CNAS.

13- Les bilans comptables des trois (03) dernières années visé par les services des impôts.

14-Planning prévisionnel des travaux .

15-Attestation de bonne exécution dans les travaux similaire ou analogue délivré par les maîtres de l'ouvrage public.

16- Cahier des prescriptions spéciales CPT signée et paraphé.

17-Description des travaux signé et paraphé.

18-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotés de la personnalité morale.

19- N.I.S.

B) OFFRE FINANCIERE:

- 1- Lettre de soumission signée et datée.
- 2- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) paraphé.
- 3- devis quantitatif et estimatif et bordereau des prix unitaires (BPU) , signée et datée.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront être déposées auprès de la DJS ,sous double enveloppe cachetée et anonyme. L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Projet:- Réalisation d'un Complexe Sportif de Proximité à laabaziz commune de BOUGARA (W. de Blida).

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit .

- La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (21 jours) augmentée de 3 mois conformément à l'article 65 du décret n° 10-236 du 7 Octobre 2010 .
- Les offres doivent être déposées le 21ème jour à compter de la parution de l'appel d'offre avant 12H00 .

- L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à 14 h00 au niveau de la Direction de la jeunesse et des sports. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit .

- La séance d'ouverture des plis est publique , les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées .

DK NEWS

Anep : 315 760 du 30/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la jeunesse et des sports
Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour le projet :

Revêtement en gazon synthétique du stade communal de Boulinan (Wilaya de Blida) .

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment ou travaux publics comme activité principale ou secondaire à soumettre lot et faire valoir leur homologation FIFA pour le gazon synthétique pour constater et retirer le cahier des charges auprès du Bureau des investissements de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida sise à l'avenue KRITLI Mokhtar -Blida

- Les entreprises ayant déjà réalisées au moins un (01) projet en travaux similaires ou analogue d'un montant qui dépasse 30.000.000 DA .
- Les cahiers des charges seront remis sans paiement préalable.
- Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées copies conformes.

A) OFFRE TECHNIQUE:

- 01-La déclaration à soumettre (remplie, signée et datée).
- 02-La déclaration de probité (remplie, signée et datée).
- 03-Instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée.
- 04-Certificat de qualification catégorie (02 et plus) en bâtiment ou travaux publics comme activité principale ou secondaire en cours de validité.

05- Le cahier des charges par le soumissionnaire annexe à ses spécifications techniques (sans indication du montant de l'offre) .

06-Une copie légalisée du registre de commerce.

07- Les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les services des impôts.

08-Copies des attestations fiscales et parafiscales et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS) et l'original du (CACOBATPH) , mise à jour en cours de validité.

09-Extrait de rôle (en règle avec les services fiscaux).

10-Copie originale en cours de validité de l'extrait du casier judiciaire (03 mois).

11- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes executions délivrées par le maître d'œuvre public .

12- Les moyens humains et matériels à mettre en place dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives (moyens humains, diplôme et CV justifier par CNAS et carte grise avec polices d'assurances et factures d'achat pour moyens matériels etc ...).

13- Copie certifiée des documents originaux portant sur le statut juridique de l'entreprise (SARL-EURL-SNC).

14- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.

15- Attestation de dépôt des comptes sociaux auprès des services du CNRC pour ce qui concerne les sociétés.

16- Certificat d'homologation FIFA.

17- Certificat de garantie.

18- Entrée du terrain pour 01 an.

19- Un échantillon du gazon à poser.

20- NIS et NIP

B) OFFRE FINANCIERE:

- 01- Lettre de soumission signée et datée.
- 02- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) paraphé.
- 03- devis quantitatif et estimatif et bordereau des prix unitaires (BPU) , signée et datée.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront être déposées auprès de la DJS ,sous double enveloppe cachetée et anonyme. L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Anep : 315 758 du 30/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Réalisation d'un complexe sportif de Proximité à SOUMAA

- Wilaya de Blida -

Conformément à l'article 30 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété seules les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment ou travaux publics comme activité principale ou secondaire peuvent constater et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida sise à l'avenue KRITLI Mokhtar Blida , sur présentation du certificat qualification en bâtiment comme activité principale ou secondaire catégorie (02) et plus, en cours de validité ou copie conforme certifiée et légalisée, et ayant réalisé au moins un projet similaire ou analogue pour un montant de 20 millions et plus .

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées copies conformes.

A) OFFRE TECHNIQUE :

- 1- la déclaration à soumettre,
- 2- déclaration de probité,
- 3- Le certificat de qualification en bâtiment comme activité principale catégorie 2 et plus.
- 4- instruction aux soumissionnaires dûment signée et paraphée.
- 5- Le registre de commerce copié légalisé au C N R C
- 6- Matricule fiscal
- 7- Un extrait de rôle en règle avec les services fiscaux .
- 8- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, et l'original de la CACOBATPH en cours de validité.
- 9- Extrait du Casier judiciaire N°03 (original) en cours de validité.

10- Statut pour les entreprises doté de la personnalité morale .

11- Moyens matériels justifiés par des factures d'achats, et moyens roulants par des cartes grise accompagnées des attestations de polices d'assurance en cours de validité .

12- Moyens humains justifiés par des diplômes et déclaration CNAS .

13- Références professionnelles doivent être signé par maître d'œuvre .

14- Bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les services des impôts .

15- Planning prévisionnel des travaux .

16- Attestation de bonnes executions dans les travaux analogues ou de même nature délivrée par les maîtres de l'ouvrage public .

17- Note technique pratiquée en la méthodologie à adopter.

18- Cahier des prescriptions spéciales, CPS signé et paraphé.

19- Cahier des prescriptions techniques CPT signé et paraphé.

20- Description des travaux signé et paraphé.

21- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotés de la personnalité morale pour l'année 2011

22- N.I.S

2- Offre financière:

- 1- La lettre de soumission dûment remplie et signée.
- 2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- 3- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 51 du décret du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics complété et modifié, devront être déposées auprès de la DJS de Blida sise à l'avenue KRITLI Mokhtar Blida , sous double enveloppe cachetée et anonyme .

L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

DJS DE BLIDA

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Projet : Réalisation d'un complexe sportif de Proximité à SOUMAA

- Wilaya de Blida -

• La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP.

• La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (21 jours) augmentée de 3 mois conformément à l'article 65 du décret présidentiel 10-236 du 7 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics complété et modifié .

• Les offres doivent être déposées le 21ème jour à compter de la parution de l'appel d'offre avant 12H00.

• L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à 14 h00 au niveau de la DJS , si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un week end l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit .

• La séance d'ouverture des plis est publique , les entreprises soumissionnaires y sont cordialement invitées

DK NEWS

Anep : 315 761 du 30/03/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 Culture Infos : TFou
10:10 : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:55 Culture Infos : L'affiche du jour
11:58 Autre : Météo
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:45 Autre : Météo
12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous
13:00 Autre : Journal
13:25 Culture Infos : Grands reportages
14:45 Culture Infos : Reportages
15:25 Série TV : Mentalist
16:15 Série TV : Mentalist
17:05 Série TV : Mentalist
17:55 Culture Infos : Sept à huit
19:50 Culture Infos : Là où t'emmènerezai
19:55 Autre : Météo
20h00 Journal
20h30 LoterieTirage du Loto
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Can-teloup
20h55 Téléfilm humoristique Clem Inédit
22h50 Série policière New York Unité Spéciale
23h35 Série policière New York Unité Spéciale

09:30 : Patinage artistique
11:25 Autre : Météo
11:30 Culture Infos : Dans votre région
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:55 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:55 Culture Infos : Jour de brocante
15:00 Autre : En course sur France 3
15:20 Sport : Cyclisme
16:55 Culture Infos : Du côté de chez Dave
17:45 Autre : Flash spécial élections départementales 2015
17:50 Autre : Le grand Slam
18:45 Culture Infos : La famille Millevoyes, à chacun son métier
18:55 Autre : Elections départementales 2015
19:00 Autre : Journal régional
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Musique Alain Souchon et Laurent Voulzy Inédit
22h55 Météo
22h58 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
23h00 Grand Soir 3
23h50 Religions En Corse, sur le chemin des confréries

CANAL+

06:45 Culture Infos : Le journal des jeux vidéo
07:15 Série TV : Gorg et Lala
07:25 Série TV : Drôles de colocs
07:35 Série TV : Drôles de colocs
07:45 : Les Dalton
07:55 : Les Dalton
08:00 Série TV : Onn / Off
08:05 Série TV : Onn / Off
08:15 : La grille
09:00 : Formule 1
11:05 : Les nouveaux explorateurs
11:57 Autre : La météo
11:59 Culture Infos : Rencontres de cinéma
12:20 Autre : Zapping de la semaine
12:45 Autre : Le JT
12:55 Culture Infos : Le supplément
14:35 Autre : La semaine des Guignols
15:10 : Les nouveaux explorateurs
16:00 Autre : La semaine de Gaspard Proust
16:10 Série TV : Spotless
17:05 Série TV : Spotless
18:00 : Zapsport
18:10 : Formula One, le magazine de la F1
19h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Série humoristique Spotless Inédit
21h55 Série humoristique Spotless
22h55 Magazine d'information Spécial investigation
23h50 Magazine du multimédia L'oeil de Links

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Absolument stars
10:00 Culture Infos : Turbo
11:10 Culture Infos : Sport 6
11:20 Culture Infos : Turbo
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Autre : Recherche appartement ou maison
14:20 Culture Infos : Maison à vendre
16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer
17:15 Culture Infos : 66 minutes
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format
19h45 Le 19.45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Télé réalité Top chef Inédit
23h15 Magazine culinaire Top chef, les secrets des grands chefs
09:20 Cinéma : En sortant de l'école

2

06:10 Série TV : Foudre
06:30 Série TV : Foudre
07:00 Culture Infos : Thé ou café
08:05 Sport : Rencontres à XV
08:30 Culture Infos : Sagesses boudéennes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : La source de vie
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
13:00 Autre : Météo 2
13:02 Autre : Journal
13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
14:04 Autre : Météo 2
14:05 Culture Infos : Point route
14:10 Autre : Vivement dimanche
16:25 : Grandes nature
17:20 Culture Infos : La famille Millevoyes, à chacun son métier
17:30 : Stade 2
18:40 Autre : Vivement dimanche prochain
19:45 Autre : Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h47 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre Inédit
21h35 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre
22h20 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre
23h00 Débat Mots croisés

E

06:00 Autre : EuroNews
06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
06:39 : Popeye
06:44 : Popeye
06:51 : Tom et Jerry Tales
07:16 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
07:42 : Tom et Jerry : la chasse au trésor
08:19 : Tom et Jerry : la chasse au trésor
08:57 Série TV : Tom et Jerry Show
09:20 Cinéma : En sortant de l'école

La sélection

20h55

TF1**Clem****Résumé**

Le compte à rebours est lancé : dans une semaine, Clem et Jérôme se marient. Mais évidemment, les choses ne vont pas se passer tout à fait comme prévu !

2

20h45

Rizzoli & Isles**Résumé**

L'enquête sur la mort soudaine du chef d'un restaurant ambulant penche vers un empoisonnement mais, pour Jane et Maura, de nombreuses questions restent sans réponse. Pendant ce temps, Tommy annonce de grands projets à Angelà qui se réjouit de ces nouvelles enthousiasmantes. Elle espère que la réussite sera au rendez-vous. Quant à Hope, la mère biologique de Maura, elle fait un pas de plus vers la réconciliation avec sa fille. Elle est, désormais, prête à tout pour reconstruire une relation avec cette dernière...

3

19h30

Alain Souchon et Laurent Voulzy**Résumé**

Depuis plus de 40 ans, Alain Souchon et Laurent Voulzy accumulent les succès et restent deux des chanteurs les plus populaires auprès des Français. Les deux artistes se sont rencontrés alors qu'Alain peinait à écrire ses musiques et que Laurent n'arrivait pas à trouver les mots justes pour ses textes. C'était en 1974. Leur rencontre improbable leur a donné, selon leur expression "plus de talent". Leur collaboration a été fructueuse et les deux hommes sont devenus amis et complices. Sans jamais céder à la jalousie ou entrer en conflit. Leur relation est sans doute renforcée par des caractéristiques qu'ils partagent, en particulier une enfance chaotique, des manques affectifs et des interrogations sur leurs pères. Ce documentaire propose un voyage à travers leurs chansons, au cœur de leur vie et de leur étonnante complicité, matérialisée l'année dernière par un album commun...

CANAL+

20h55

Spotless**Résumé**

Convoqués par Nelson Clay, Jean et Martin, horrifiés, réalisent que le gangster a l'intention d'exécuter Frank sous leurs yeux. Il doit payer le prix de sa trahison, après son rapprochement avec les Turcs, les grands rivaux de Clay. Avant de mourir, Frank prévient les deux frères qu'ils connaîtront le même sort que lui, quoi qu'ils fassent. Après l'exécution, Clay exige de Jean qu'il nettoie les lieux, mais celui-ci refuse. Les menaces du truand n'y changent rien...

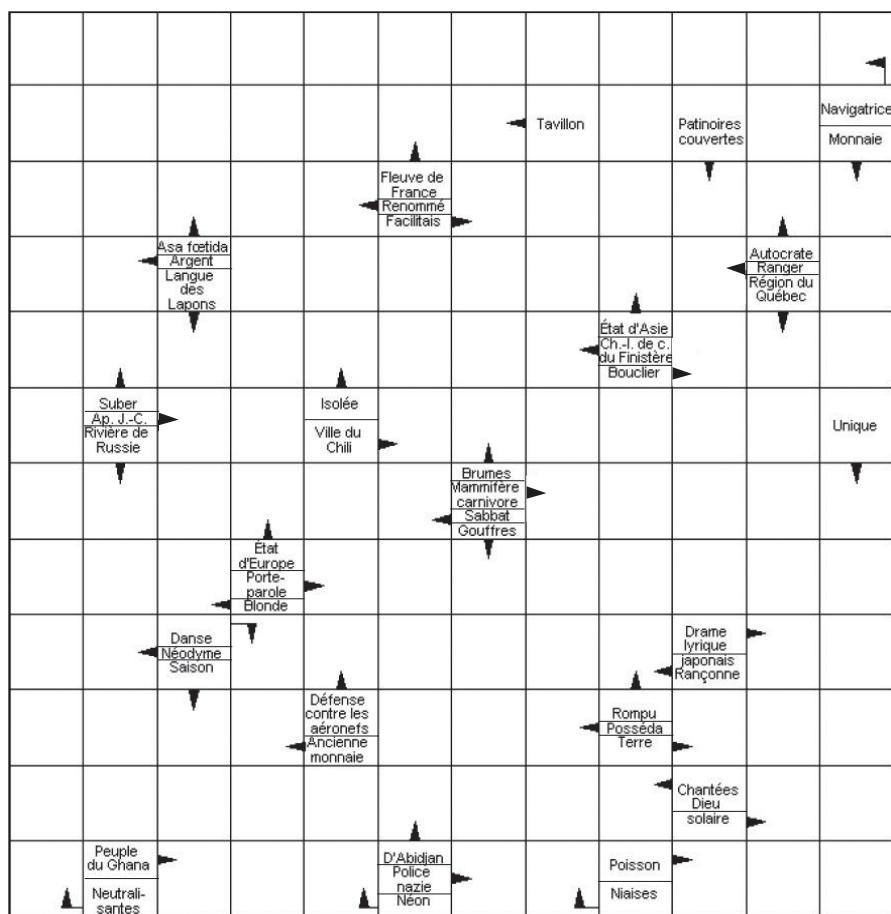
M

20h50

Top chef**Résumé**

Les quatre candidats encore en lice relèvent les épreuves proposées par le jury. Philippe Etchebest accueille deux chefs américains : Ludovic Lefebvre, véritable star dans son pays, et Dominique Crenn, chef deux étoiles, qui vient de Californie. A cette occasion, les concurrents vont devoir réinventer les classiques de la cuisine américaine en plats gastronomiques. Alors comment réaliser un hot-dog trois étoiles ? Le cuisinier le plus talentueux sera qualifié pour la suite du concours. Dans une seconde épreuve, les candidats vont devoir rendre hommage aux femmes en cuisine : dix femmes chefs étoilées, dont Hélène Darroze, vont déguster les plats des candidats.

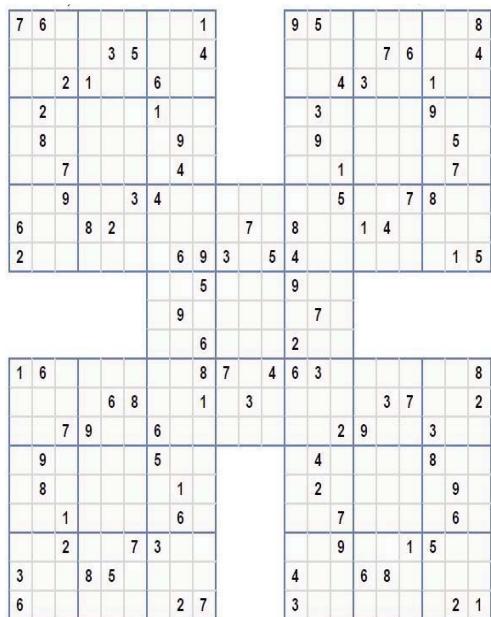
Mots fléchés n°907



Samouraï-Sudoku n°907

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

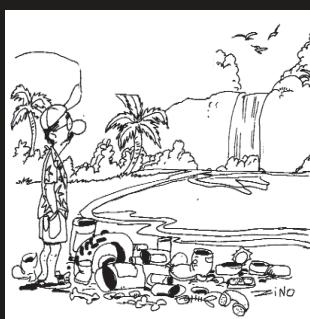
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



► Verticalement:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des
7. Site archéologique du Mexique - Connait
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

7 erreurs



Mots croisés n°907

► Horizontalement:

1. Art d'incrustier au marreau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescient - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Pré-
- nom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisai les dents - Proportionner
12. Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12



Proverbes

Prends en compte les paroles de celui qui t'a fait pleurer, non pas celles de celui qui t'a fait rire.

Proverbe algérien

La malédiction ne frappe jamais avec un bâton

Proverbe berbère

Allonge tes pieds en proportion de ton tapis.

Proverbe arabe

L'argent n'a pas d'odeur

Proverbe français

C'est arrivé un 30 Mars

2001 : Branislav Ivkovic (en), député du Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milošević, affirme au parlement serbe que des forces de police ont été envoyées dans le quartier de Dedinje afin d'arrêter l'ex-président yougoslave. Les partisans de Milosevic se rendent alors aux abords de sa résidence pour tenter d'empêcher son arrestation.

2003 : l'Angleterre remporte le Tournoi des six nations de rugby à XV et réalise son 12^e Grand Chelem.

2011 : résolution n° 1975 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

Célébrations :

- Journée scolaire de la non-violence et de la paix (Denip), aux pays avec calendriers scolaires spécifiques de l'hémisphère sud.

- **États-Unis :** National Doctors Day, Journée nationale des médecins, initiée en Géorgie dès 1933, officialisée en 1990.

- **Palestine :** Land Day , Fête de la terre, en arabe : Yom al-Ard, commémore les manifestations de 1976 contre l'occupation et la confiscation de terres.

- **Trinité-et-Tobago :** Spiritual Baptist/Shouter Liberation Day (en), Jour de la libération de la religion «Spiritual Baptist», commémore l'abrogation de la prohibition de cette religion synchrétique afro-caribéenne.

**CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININ
Domination des lutteuses d'Oran, Bouira et Bordj Bou-Arréridj**

Les lutteuses d'Oran, Bouira et Bordj Bou-Arréridj se sont illustrées au championnat d'Algérie féminin de lutte individuels minimes, cadettes, juniors et séniors, qui a pris fin samedi au palais des sports «Hamou-Boutellis» d'Oran.

Les représentantes des ligues d'Oran, Bouira et Bordj Bou-Arréridj ont décroché plusieurs titres dans les différentes catégories, à l'occasion de cette compétition qui leur a permis, deux jours durant, de confirmer leur talent. Pas moins de 159 lutteuses représentant sept ligues de wilayas (Alger, Bordj Bou-Arréridj, Bouira, Béjaïa, Sétif, Tipasa et Oran) ont pris part à ce rendez-vous sportif, organisé par la ligue oranaise de luttes associées, en collaboration avec la Fédération algérienne de luttes associées (FALA). Le niveau de cette compétition a été qualifié d'appreciable par l'entraîneur de l'équipe nationale, Boukrif Moudida, qui a déclaré avoir décelé un bon niveau dans certaines finales, surtout en minimes et juniors et des éléments capables de constituer la relève dans cette discipline.

Le directeur de l'organisation sportive à la FALA, Riad Fettar s'est dit très satisfait du bon déroulement de cette compétition, qui s'est tenue dans une bonne ambiance.

Ce championnat a permis de superviser et d'évaluer le niveau des cadets et juniors et de détecter de nouveaux talents.

Les sélections algériennes de lutte féminine (cadettes et juniors) effectuera, à partir de lundi, un stage de présélection au niveau du centre de préparation de l'élite et des jeunes talents de Souidania, en prévision du championnat d'Afrique, prévu du 27 au 30 mai en Egypte.

D'autres stages pré-compétitifs sont au menu de la sélection nationale ainsi qu'une participation au tournoi international prévu début mai en Roumanie pour leur permettre d'affûter leurs armes et de se mesurer aux autres lutteuses de haut niveau.

Les lauréates de ce championnat national ont été récompensées par des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture, à laquelle assistaient des membres de la FALA et des représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

Sudoku N°906

5	9	7	3	2	1	4	6	8
4	2	8	5	6	9	1	3	7
6	1	3	4	8	7	9	5	2
2	3	9	8	7	4	6	1	5
1	8	4	9	5	6	7	2	3
7	6	5	1	3	2	8	4	9
9	7	8	2	1	5	3	8	4
3	4	2	6	9	8	5	7	1
8	5	1	7	4	3	2	9	6

8	6	5	9	3	7	1	4	2
1	2	9	4	8	6	3	7	5
4	3	7	5	2	1	8	6	9
8	6	5	9	3	7	1	4	2
1	2	9	4	8	6	3	7	5
4	3	7	5	2	1	8	6	9

6	5	4	8	2	9	7	1	3	2	4	9
7	9	2	1	3	4	6	5	8	7	1	3
8	3	1	6	7	5	9	4	2	6	5	8
5	4	6	3	8	1	2	9	7	8	2	3
3	1	8	2	9	7	5	6	4	1	4	5
9	2	7	4	5	6	3	8	1	5	7	6
1	6	9	7	4	2	8	3	5	3	6	9
4	7	3	5	6	8	1	2	9	6	8	7
2	8	5	9	1	3	4	7	6	1	4	6

Berraf : «L'athlète doit travailler d'arrache-pied à la veille des grandes compétitions internationales»

Le président du Comité olympique et sportif algérien (COA) Mustapha Berraf, a appelé hier les athlètes et techniciens algériens à redoubler d'efforts pour hisser le sport national à un plus haut niveau, estimant que les moyens financiers, à eux seuls, ne sauraient suffire pour atteindre cet objectif.

A l'orée des grands rendez-vous sportifs prévus en 2015 dont les Jeux sportifs arabes et les Jeux africains, ainsi que les Jeux olympiques en 2016, le président du COA a insisté, dans un entretien à l'APS, sur la nécessité pour les athlètes algériens de «travailler davantage et augmenter leur volume horaire d'entraînements s'ils veulent progresser, car ce n'est que par l'effort et la volonté que l'on peut réussir».

«Les moyens colossaux investis dans le sport par les pouvoirs publics ne suffisent pas à eux seuls pour que l'Algérie retrouve la place qui lui sied dans les compétitions régionales continentales et mondiales», a estimé Mustapha Berraf. De grandes compétitions



sont dans l'agenda du sport algérien durant la deuxième partie du mandat olympique (2013-2016). «Il est grand temps de retrouver les manches pour relever les défis qui se présentent devant nous. Je demande à tous les sportifs et techniciens de se mobiliser à la veille des importantes échéances qui nous attendent», insiste le patron de l'instance olympique. Le

COA organise son assemblée générale ordinaire (AGO) samedi prochain (9h00) au siège de l'opérateur de téléphonie mobile Mobile. «Le COA a retrouvé sa sérénité et se consacre pleinement à ses missions en parfaite communion avec le ministère des Sports et les différentes fédérations. La prochaine AGO sera propice pour dégager des solutions à

même de booster le sport algérien et envisager une vision stratégique plus ambitieuse», a-t-il souhaité. Le COA a été chargé par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, de la préparation et du suivi technique et médical de la participation algérienne aux prochains Jeux africains prévus à Brazzaville (Congo) du 4 au 19 septembre 2015.

MONDIAL 2015 DE CROSS-COUNTRY 6^e place pour la sélection algérienne «seniors dames»



les messieurs, et Agnes Jebet Tirop, (19 ans) chez les dames.

Kamworor, champion du monde du semi-marathon en 2014 à Copenhague, a couvert les 12 km en 34 minutes 52 secondes, légèrement détaché devant son compatriote Bedan Karoki, 24 ans, le champion national et 5e du 10.000 mètres aux Jeux olympiques de 2012, à Londres.

Chez les dames, Tirop a offert au Kenya son 5e titre mondial successif, devant trois Ethio-piennes, dans une course où les deux pays ont trusté les 10 premières places. Elle succède à Emily Chebet (29 ans), couronnée l'an dernier et 6e mondiale.

Tirop, la plus jeune championne du monde depuis Zola Budd, qui l'avait emporté en 1985 à 18 ans, s'est imposée de 5 secondes à l'issue d'un long tête-à-tête avec Senbere Teferi.

APS

AFROBASKET 2015 Le choix des pays invités reporté à fin avril



La désignation des pays qui bénéficieront de la Wild-Card (invitation) pour participer au Championnat d'Afrique des Nations Afrobasket-2015, qui se tiendra en Tunisie du 19 au 30 août 2015, a été reportée à fin avril 2015, rapporte dimanche FIBA Afrique.

La décision a été prise à l'issue de la réunion du Bureau Central de FIBA Afrique qui s'est achevée samedi à Abidjan (Côte d'Ivoire). Sept pays sont candidats à l'obtention d'une invitation spéciale pour cette compétition phare de FIBA Afrique. Il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de la République centrafricaine, de la République du Congo, de la Guinée, du Rwanda et du Sénégal.

Co-présidée par Horacio Muratore, Président de la FIBA et M. Hamane Niang, président de FIBA Afrique et vice-président de la FIBA, cette réunion statutaire a fait le bilan des activités de l'année 2014 et définit les nouvelles orientations pour l'année 2015. Par ailleurs, les pays organisateurs des championnats d'Afrique des clubs masculins et féminins 2015 seront désignés ultérieurement.

Solution

Sudoku N°906

1	4	9	3	7	8	2	6	5
2	7	8	5	4	6	1	9	3
6	5	3	2	9	1	7	8	4
3	6	8	1	9	4	2	7	5
7	9	2	6	5	4	8	3	1
8	1	4	7	3	2	6	5	9
9	2	7	4	8	6	3	1	5
5	3	6	9	8	7	4	2	1
4	8	3	5	2	1	6	9	7

Mots Croisés N°906

CARQUEIRANNE
ODEURS■EMEUT
NICEE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

Mots Fléchés N°906

PLAISANTERIE
HAINE■OUTIL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVÉE
LUTZ■CREDIT■
ETRECI■TINTE
S■ESPPO■ESE■

LIGUE 1 MOBILIS (24^e JOURNÉE)

Le MOB et l'ESS piégés, le MCA s'adjudge le clasico

Le leader MO Béjaïa et son poursuivant direct l'ES Sétif sont tombés respectivement face au RC Arbaâ et à l'ASO Chlef sur le même score de 1 à 0, tandis que le clasico entre la JS Kabylie et le MC Alger est revenu au profit des Algérois (1-2), lors de la 24^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée samedi et tronquée de deux matches.

Le MOB qui se déplaçait à l'Arbaâ avec l'ambition de revenir avec un bon résultat a essayé sa cinquième défaite de la saison sur une réalisation du remplaçant El Mouadhan en toute fin de partie.

En dépit de cette défaite sur le fil, les joueurs de Amrani conservent leur petit point d'avance sur l'ESS.

Quant au RC Arbaâ, il se hisse provisoirement à la quatrième place en compagnie de l'USM Alger, l'autre grand bénéficiaire de cette journée sans même jouer.

L'ES Sétif qui accueillait une heure plus tard la lanterne rouge l'ASO Chlef, n'a pas tiré profit de la chute du leader en concédant une surprenante défaite sur sa pe-



louse.

Les Setifiens ont été surpris par une équipe de Chlef bien décidée à réussir une grosse performance. Auréolés de leur qualification en demi-finales de la coupe d'Algérie, les hommes de Mohamed Benchouia ont piégé les champions d'Afrique grâce à un nouveau but de Naâmani (72').

déjà auteur d'un doublé contre l'USMH.

Avec cette retentissante victoire, l'ASO quitte la dernière place au classement mais reste toujours dans la zone dangereuse.

Le clasico entre la JS Kabylie et le MC Alger, deux équipes mal en point en championnat cette saison, a souri aux Algérois qui ont pris

leur revanche grâce à des réalisations de Benbrahim (26') et Djallit (36'). Les Canaris qui restaient sur une belle victoire en déplacement contre l'ASM Oran (3-2) avaient pourtant ouvert la marque dès la neuvième minute par Ziti sur un coup franc lointain. Malgré leur supériorité numérique en seconde période après l'expulsion de Karoui pour cumul de cartons, les coéquipiers de Rial n'ont pas réussi à égaliser.

A la faveur de cette victoire, la troisième de rang, les protégés de Artur Georges quittent la zone des relégables et remontent provisoirement à la 11^e place (30 pts).

Le MC Oran reste de son côté bloqué à la troisième position après le nul concédé sur son terrain devant l'USM Bel Abbès (0-0) et laisse filer une belle occasion de revenir à hauteur de l'ESS.

De son côté, le CR Belouizdad a été accroché à domicile par la JS Saoura (1-1) et rate ainsi l'occasion de monter sur le podium.

Le match USMH-ASMO (3-3) a été prolifique en buts et a confirmé la passe difficile que traverse les Harrachis qui ont arraché l'égalisation à moins de deux minutes de la fin par Boumehcha. Dans le bas du tableau, le NAHD et le MC El

Eulma dont les matchs contre respectivement le CSC et l'USMA ont été reportés, sont désormais 15e et 16 au classement à une longueur de l'ASO Chlef, premier relégable.

Résultats et classement

Résultats des rencontres comptant pour la 24^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, disputées samedi:

RC Arbaâ - MO Béjaïa	1-0
USM El Harrach - ASM Oran	3-3
JS Kabylie - MC Alger	1-2
ES Sétif - ASO Chlef	0-1
MC Oran - USM Bel Abbès	0-0
CR Belouizdad - JS Saoura	1-1

CS Constantine - NA Hussein Dey	(reporté au 3 avril)
USM Alger - MC El Eulma	(reportée à une date ultérieure)

Classement	Pts	J
1. MO Béjaïa	39	24
2. ES Sétif	38	24
3. MC Oran	36	24
4. USM Alger	35	23
- RC Arbaâ	35	24
6. USM Oran	34	24
-- CR Belouizdad	34	24
8. USM El-Harrach	33	24
9. JS Kabylie	32	24
10. JS Saoura	31	24
11. CS Constantine	30	23
-- MC Alger	30	24
13. USM Bel-Abbès	29	24
14. ASO Chlef	28	24
15. MC El-Eulma	27	23
16. NA Hussein Dey	26	23

Derrardja toujours en tête, Djemaouine réalise la bonne affaire



L'attaquant du MCE Eulma Waliid Derrardja, garde toujours sa première place au classement des buteurs avec 13 réalisations, malgré le report du match de son équipe face à l'USM Alger, compétition pour la 24^e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football disputée samedi.

La bonne affaire de cette journée est l'œuvre de l'attaquant de l'ASM Oran, Antar Djemaouini, auteur d'un doublé lors du match nul ramené par son équipe du terrain de l'USM El Harrach. Il porte à neuf son capital buts.

Djemaouini, recruté par les

1-Walid Derrardja	(MC El Eulma) :	13 buts
2-Hamza Boulemdais	(CS Constantine) :	11 buts
3-Mohamed Lamine Abid	(USM El Harrach) :	9 buts
--Oussama Darfalou	(RC Arbaâ) :	9 buts
--Antar Djemaouini	(ASM Oran) :	9 buts
6- Khaled Gourmi	(MC Alger) :	7 buts
-- Ali Rial	(JS Kabylie) :	7 buts
7- Farès Hemiti	(MC El Eulma) :	6 buts
--Nouri Ouznadji	(NA Hussein Dey) :	6 buts
--Abdelmalik Ziaya	(ES Sétif) :	6 buts
10-Ibrahim Chenih	(MC El Eulma) :	5 buts
--Mohamed Meftah	(USM Alger) :	5 buts.

Oranais l'été dernier de l'AS Khroub (L. 2), rejoint à la troisième place au classement Mohamed Lamine Abid (USMH) et Oussama Derfelou (RC Arbaâ), avec 9 buts chacun.

Trois joueurs accusent un retard de deux buts sur le dauphin, l'attaquant du CS Constantine, qui possède 11 buts à son actif et dont la rencontre de son équipe face au NA Hussein Dey a été également ajournée. Pour rappel, le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 de la saison passée, était revenu au défunt attaquant de la JSK, Albert Ebossé qui avait inscrit 17 buts.

Une passe de trois réussie, et une confiance enfin retrouvée

Le MC Alger, qui se morfondait dans la zone rouge depuis pratiquement le milieu de la phase aller de la Mobilis-Ligue 1 de football, n'est plus relégable, suite à ses trois victoires successives lui ayant permis d'aborder en grande confiance le dernier virage du championnat. Les Vert et Rouge, très décevants jusque-là, ont enchaîné une troisième victoire de rang, samedi, lorsqu'ils se sont imposés sur le terrain de la JS Kabylie (2-1), en match comptant pour la 24^e journée du championnat. Auparavant, ils avaient profité de leurs deux matches de suite à domicile pour faire carton plein contre respectivement l'USM Bel Abbès à huis clos, et l'ES Sétif, qu'ils ont battus sur le même

score (1-0). Du coup, les protégés de l'entraîneur portugais Artur Jorge, très critiqué pour ses débuts avec le "Doyen", pointent à la 11^e place au classement avec 30 points, devancant de deux unités le premier club relégable, l'ASO Chlef. Les Mouloudéens sont en même temps distancés de seulement trois unités par l'USM El Harrach, qui occupe le milieu du tableau, dans une compétition dont l'épilogue, aussi bien pour le titre que pour le maintien, ne devrait être connu que lors de la 30^e et dernière journée de l'épreuve. Mais, faute d'avoir confirmé son statut de favori pour le trophée au vu des gros moyens financiers et humains dont il dispose, le MCA tentera

de sauver la mise en réussissant le meilleur classement possible en fin de parcours. Dans l'entourage du club, on regrette déjà les nombreuses contre-performances de la phase aller et qui avaient sonné le glas à l'entraîneur Boualem Charef. Sans ce parcours catastrophique de la première manche du championnat (seulement deux victoires en 15 matchs), les coéquipiers de Nabil Djallit, seraient actuellement en train de faire les calculs pour le titre pas pour le maintien, estimant les observateurs. D'ailleurs, le club occupe la première place au classement de la phase retour avec 18 points (6 victoires, 1 nul et 2 défaites). Un bilan que les Mouloudéens ont à l'issue du match face à la JSK.

MO BÉJAIA

Aboubakeur Ikhlef déplore les conditions du match face au RCA

Le président du conseil d'administration du MO Béjaïa (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) Aboubakeur Ikhlef, a déploié hier les conditions dans lesquelles s'est déroulé le match en déplacement face au RC Arbaâ (0-0) samedi, dans le cadre de la 24^e journée du championnat. «Avant le début de la rencontre, nous avons été soumis à une grande pression, avec parfois des comportements à la limite de l'agression. Les joueurs ont trouvé des difficultés à accéder aux vestiaires, trouvant sur leur passage une trentaine de personnes dont j'ignore la fonction. Ce que nous avons enduré est indigne d'un match de Mobilis-Ligue 1», a affirmé à l'APS le premier responsable

du club bôjaoui. En dépit de cette défaite, le MOB préserve son fauteuil de leader, à la faveur du revers concédé à domicile par son poursuivant, l'ES Sétif, face à l'ASO Chlef (0-1). «Je regrette les conditions lamentables de ce match, le RCA et son entourage n'avaient pas dû recourir à ce genre de comportements pour gagner, d'autant qu'il ne joue pas pour le titre et n'est menacé par la relégation», a-t-il ajouté. Par ailleurs, Ikhlef a positivement estimé que le MOB préserve toujours son leadership, à six journées de l'épilogue. «La défaite de l'ESS a arrangé quelque part nos affaires, puisque le classement reste inchangé. Nous allons jouer notre va-tout jusqu'au bout avec l'objectif de

APS

CET APRÈS-MIDI À 15 HEURES AU QATAR, OMAN-ALGÉRIE EN AMICAL

Une histoire de rachat pour les Verts

Saïd Ben

La défaite de jeudi dernier contre la sélection du Qatar a été très mal ressentie par les fans de l'équipe nationale algérienne de football et c'est une des raisons qui fait que pour le second match du tournoi du Qatar les Verts drivés par Christian Gourcuff sont appelés à mettre les bouchées doubles pour présenter une prestation honorable.

On n'évoque pas nécessairement une victoire, car dans ce genre de tournoi, l'essentiel pour le coach est d'essayer le plus grand nombre de joueurs afin de se projeter en

l'avenir avec comme objectifs la préparation de la CAN 2017 et du Mondial 2018 prévu en Russie. Les Algériens attendent donc une réaction positive des joueurs pour garder l'aura de cette sélection mondiale et classée première tant en Afrique que dans le Monde arabe dans le classement de la Fifa. De plus, les nouveaux joueurs parmi lesquels les sept locaux se doivent aussi d'essayer d'évacuer la pression pour montrer leurs véritables capacités dans la perspective d'arracher une place dans ce groupe. Méconnaissables pour leur première sortie après la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), en amical contre le Qatar, et incapables de niveler la marque par manque flagrant d'efficacité et par l'individualisme de certains des éléments sur le terrain, les Verts sont donc l'obligation d'effectuer aujourd'hui une bonne prestation en

y ajoutant l'art et la manière pour une remise en confiance de ses fans. L'entraîneur national, Christian Gourcuff, qui a essayé d'acerbes critiques après cette sortie ratée face au Qatar, n'était pas tendre avec ses joueurs en leur imputant la responsabilité de la défaite. Le technicien français, qui a aligné dans cette rencontre son équipe type ou presque, est désormais sous pression, surtout après cette pâtre présentation face aux Qataris mieux organisés et surtout volontaire à souhait. Du coup, les protégés de l'ex-entraîneur du FC Lorient (Ligue 1, France) sont censés profiter de leur empoignade face à Oman qu'entrainé le Français, Paul Le Guen, pour présenter le football qu'on lui connaît le mieux : c'est-à-dire le beau football. En tout cas, du côté des joueurs, on assure avoir tiré la leçon de la défaite contre Qatar tout en s'engageant à se racheter cet après-midi. "Nous avons une petite revanche à prendre sur nous-mêmes face à Oman, parce que ce n'est pas la vraie équipe d'Algérie qui a joué contre le Qatar. Nous avons montré beaucoup de belles choses avant et

nous n'avons pas le droit de livrer une prestation pareille", a déclaré l'attaquant de Parme (Serie A, Italie), Ishak Belfodil, muet aussi bien en club qu'en sélection depuis le 4 décembre 2013. Gourcuff a vraiment du pain sur la planche avec ses 21 joueurs opérationnel après la défection de Lacen. Le sélectionneur des Verts doit nécessairement remanier son effectif entrant en laissant sur le banc une bonne partie des joueurs ayant participé au premier match histoire de faire tourner l'effectif et surtout d'effectuer une large revue de son effectif avant d'aborder avec plus d'abnégation et surtout de « discipline » les éliminatoires de la CAN-2017 et le Mondial-2018 en Russie.

S.B.



Les 10 derniers matches de l'Algérie avant d'affronter Oman

Les dix derniers matches de l'Algérie avant la rencontre face à Oman lundi (17h00 algérienne) à Doha en amical :

26 mars 2015 à Doha (amical)
Qatar - Algérie 1-0

1er février 2015 à Malabo (Guinée équatoriale) (Quart de finale-CAN-2015)
Côte d'Ivoire - Algérie 3-1
Buts : Soudani (51')

27 janvier 2015 à Malabo (Guinée équatoriale) (Phase finale-CAN-2015)
Algérie - Sénégal 2-0
Buts : Mahrez (11'), Bentaleb (83')

23 janvier 2015 à Mongomo (Guinée équatoriale) (Phase finale-CAN-2015)
Algérie - Ghana 0-1

19 janvier 2015 à Mongomo (Guinée équatoriale) (Phase finale-CAN-2015)
Algérie - Afrique du Sud 3-1
Buts : Hlatshwayo (csc 67'), Ghoulam (72'), Slimani (83')

11 janvier 2015 à Tunis (amical)
Tunisie - Algérie 1-1
But : Cadamuro (39')

19 novembre 2014 à Bamako, Mali (Éliminatoires CAN-2015)
Mali - Algérie 2-0

15 novembre 2014 à Blida (Éliminatoires CAN-2015)
Algérie - Ethiopie 3-1
Buts : Feghouli (32'), Mahrez (40'), Brahimi (45'+2)

15 octobre 2014 à Blida (Éliminatoires CAN-2015)
Algérie - Malawi 3-0
Buts : Brahimi (1'), Mahrez (45'), Slimani (55')

11 octobre 2014 à Blantyre, Malawi (Éliminatoires CAN-2015)
Malawi - Algérie 0-2
Buts : Hallliche (9'), Mesbah (90'+2)

Total - 10 matches: 5 vict. - 1 nul - 4 déf.
Buts inscrits : 15 - Buts encaissés: 10
Buteurs: Mahrez (3), Slimani (2), Brahimi (2), Soudani (1), Hallliche (1), Feghouli (1), Mesbah (1), Cadamuro (1), Ghoulam (1), Hlatshwayo (1), (Afrique du Sud - contre son camp, 1), Bentaleb (1).

PREMIER LEAGUE ANGLAISE/ NEWCASTLE UNITED

L'entraîneur John Carver se réjouit du retour de Mehdi Abeid

L'entraîneur de Newcastle United (Premier League anglaise de football), John Carver, s'est réjoui du retour du milieu international algérien, Mehdi Abeid, qui reprendra l'entraînement aujourd'hui après une blessure à la cuisse.

«Nous avons été handicapés par l'absence de plusieurs joueurs pour blessures à l'image de Haidara et Arons, mais ce qui me soulage c'est le retour d'Abeid que j'attends

avec impatience», a affirmé le coach des «Magpies», cité dimanche par la presse locale.

Mehdi Abeid (22 ans) a annoncé samedi, sur son compte Twitter, qu'il allait reprendre les entraînements lundi, après deux semaines d'absence.

Le milieu de terrain algérien s'était blessé le 14 mars dernier lors d'une séance d'entraînement à la veille du déplacement à Everton, dans le cadre de la 29e journée du championnat.

pionnat. Abeid, qui figurait dans la présélection des 37 joueurs des Verts avait été contraint de déclarer forfait pour le stage entamé le 23 mars à Doha (Qatar) et qui se poursuivra jusqu'au 31 mars.

L'ancien joueur du Panathinaikos (Grèce), avait dû déclarer forfait pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale, en raison d'une fracture à un orteil.



LIGA 2 ESPAGNOLE DE FOOTBALL (31^{ÈME})

Kadir se contente du banc pour son retour, Betis Séville nouveau leader

Le milieu international algérien du Betis Séville, Foued Kadir, de retour d'une blessure au dos, s'est contenté samedi du banc des remplaçants, à l'occasion du déplacement de son équipe sur le terrain du Recreativo Huelva (1-0), dans le cadre de la 31e journée du championnat d'Espagne de deuxième division.

L'unique but de la par-

tie a été inscrit par Xavier Torres (53'), qui permet ainsi au club andalou de prendre provisoirement le fauteuil de leader avec 59 points, avec deux longueurs d'avance sur son poursuivant, le Sporting Gijon, en déplacement dimanche sur le terrain d'Osasuna où évolue le défenseur international algérien, Liassine Cada-

Mario. Kadir (31 ans) s'était blessé au niveau du dos, ce qui l'a éloigné des terrains pendant trois semaines.

Il avait pris part avec l'équipe nationale à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale, marquée par l'élimination des Verts en quarts de finale face au futur champion, la Côte d'Ivoire (3-1).



LIGUE DES CHAMPIONS

L'USM Alger à Dakar sans 6 joueurs

L'USM Alger se rendra aujourd'hui à Dakar avec un effectif amputé de six joueurs : Ferhat, Metfah, Seguer, Manucho, Benkhemasa et Nadji, absents pour des raisons diverses de la rencontre face à l'AS Pikine vendredi prochain dans le cadre des seizièmes de finale retour de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Selon la direction du quatrième au classement de la Ligue 1 (avec un match en moins), les joueurs Metfah, Seguer, Benkhemasa et l'Ivoirien Manucho ne se sont pas remis complètement de leurs blessures, alors que Ferhat fera l'impassé sur le rendez-vous pour des «raisons familiales». Nadji, lui, doit purger une suspension de deux matchs après le carton rouge écopé

lors de la première manche à Bologhiné. Toutes ces défections risquent de fausser les calculs de l'entraîneur allemand des Usmites, Otto Pfister, même si son équipe avait fait l'essentiel lors du match aller en s'imposant à domicile (5-1).

Les deux internationaux, Chafai et Belaili rejoindront leurs coéquipiers à Dakar directement de Doha où l'équipe nationale algérienne aura à disputer son deuxième match amical sur le sol qatari face à Oman, lundi 30 mars, le jour même du départ de la délégation usmite pour la capitale sénégalaise. Les coéquipiers de Yacine Brahimi ont été battus par Qatar (1-0) mercredi dernier lors de leur premier match du stage de Doha.



MCE EULMA
Le Français Jules Accorsi
nouvel entraîneur



Le technicien français Jules Accorsi est devenu le nouvel entraîneur du MCE Eulma (Ligue 1 algérienne de football) en remplacement d'Azzedine Aït Djoudi dont le contrat a été résilié à l'amiable, a appris l'APS hier auprès de la direction du club du «Babya». Accorsi

(78 ans), qui avait déjà dirigé par le passé la barre technique de la JSMB Béjaia (Mobilis-Ligue 2) entre 2003 et 2005, s'est engagé samedi soir pour un contrat jusqu'à la fin de la saison avec l'objectif d'assurer le maintien. Il a dirigé hier sa première séance d'entraînement. Ac-

corsi effectue son retour au club qu'il avait mené à la quatrième place au classement final la saison dernière. Le départ d'Aït Djoudi est intervenu suite à la défaite concédée à domicile face au MC Oran (0-1) dans le cadre de la 23e journée. A six journées de l'épilogue, le

MCE Eulma pointe à la peu reluisante 15^e place au classement avec 27 points, mais avec un match en retard à disputer en déplacement face à l'USM Alger, à une date qui sera désignée ultérieurement.

APS

VARANE : «SE REMETTRE EN CAUSE»

«Ce n'est pas une défaite qui doit tout remettre en cause. On est resté sur une belle série. A nous de conserver cette dynamique et cet état d'esprit, de continuer à développer notre jeu», a déclaré le Merengue. «On sait qu'on doit évoluer. On a une équipe assez jeune. Il faut garder cette dynamique pour se remettre en cause et avancer».

**KOMPANY RÉPOND AUX CRITIQUES**

Cette saison, Manchester City essaie de nombreuses critiques en raison de son échec en Ligue des champions face à Barcelone et son niveau jeu qui paraît moins efficace que l'an dernier. Le capitaine des Citizens, Vincent Kompany, a répondu aux critiques adressées à lui et à son équipe lors d'une conférence de presse.

«Ça ne change pas ma vie ou ma manière d'être à la maison ou au travail. Le football est un grand théâtre. Il faut accepter les critiques et les applaudissements sans pourtant y prêter trop d'importance. (...) Les critiques ? Ça m'amuse plus qu'autre chose ! C'est compréhensible, car tout ce qui est dit sur moi est lié aux résultats de City», a jugé le défenseur.

IBRA A MANCHESTER UNITED DANS LE SANG

Au-delà de son talent, Zlatan Ibrahimovic est connu pour sa forte personnalité et son franc-parler. Un profil qui n'est pas sans rappeler celui d'Eric Cantona, l'un des grands personnages de l'histoire de Manchester United. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'ambassadeur du club mancunien Peter Schmeichel verrait bien le Suédois chez les Red Devils.

«Ce qu'il fait avec le PSG est incroyable. Il donne tellement de crédibilité et de visibilité au PSG... C'est quelqu'un qui prend ses responsabilités. L'été dernier, il y avait des rumeurs qui le faisaient venir à Manchester United. J'avais alors dit que Zlatan était taillé pour le club, qu'il était né pour y jouer», a confié l'ancien gardien à *L'Equipe*. Pourquoi Cantona a été aussi fort quand il y était, et pas à Leeds ni dans tous ses autres clubs en France ? Pourquoi ? Parce que c'est Manchester United. A Manchester, il y a cette liberté laissée aux joueurs, mais aussi des responsabilités. On ne se soucie pas de qui tu es ou de ce que tu aimes, on regarde ce que tu fais sur le terrain et l'influence que tu as dans le club. Si tu ne le respectes pas, tu t'en vas. Mais tu peux avoir n'importe quelle personnalité. Beckham, Cantona, ils ont pu s'y épouser et être à leur meilleur niveau. Il y a des centaines de joueurs qui essaient d'être un Beckham ou un Cantona, mais qui n'ont pas la personnalité pour, et ils échouent.» Il est clair que Zlatan Ibrahimovic aurait fait des étincelles en Premier League...

**Welbeck mieux avec l'Angleterre depuis qu'il est chez les Gunners**

Le Gunner, de nouveau titulaire en Premier League, a déjà inscrit 14 buts toutes compétitions confondues cette saison et égalé son record de la saison 2010/2011. «Quand vous jouez régulièrement, vous vous sentez beaucoup plus serein sur le terrain. Une fois que vous jouez régulièrement, cela devient juste une seconde nature de prendre des initiatives et de faire des choses sur le terrain. Je me sens ort, et ça c'est important», a ainsi déclaré le joueur de 24 ans, buteur avec les Three Lions, à l'issue de la rencontre remportée 4-0 face à la Lituanie.

**ZOUMA****«Mourinho veut la perfection pour tout»**

Joueur de Chelsea depuis le début de la saison, Kurt Zouma a découvert en José Mourinho un entraîneur très exigeant. «Vous savez, Mourinho met la pression à tous les joueurs. Il est très exigeant, il veut la perfection pour tout, il ne va pas vous lâcher pendant un mois pour un détail. En défense, il me demande de progresser tactiquement, d'être bien placé, d'écouter les anciens autour de moi, John (Terry) et Gary Cahill. Au début, sur les centres, j'étais obscurisé par le ballon, je ne regardais pas assez les joueurs dans mon dos, mais c'est quelque chose que j'ai beaucoup travaillé. Au milieu, c'est différent, il me demande d'utiliser ma puissance et de rester bien en place pour aider la défense», explique dans les colonnes de *L'Equipe* celui qui pourrait vivre sa première sélection avec les Bleus, ce dimanche, face au Danemark.

**Atlético Madrid****Gundogan en priorité ?**

annoncé dans le collimateur de plusieurs formations du Vieux Continent depuis plusieurs mois (Manchester United, Juventus, Liverpool, Arsenal, FC Barcelone...), Ilkay Gundogan serait également sur le point d'imiter son coéquipier, Marco Reus, et de prolonger au Borussia Dortmund. Néanmoins, selon les informations de *Bild*, le milieu de terrain international allemand sera désormais une piste prioritaire de Diego Simeone et de l'Atlético de Madrid dans l'optique de la campagne de recrutement estival à venir.



DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA REÇOIT LES NOUVEAUX AMBASSADEURS D'Afrique du Sud ...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu dimanche à Alger M. Denis Thokozani Dlomo, qui lui a remis ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de l'Equateur auprès de l'Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

... De l'Equateur ...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu dimanche à Alger M. José Rafael Serrano Herreira, qui lui a remis ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de l'Equateur auprès de l'Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

... Et du Canada

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, dimanche à Alger, Mme Isabelle Roy, qui lui a remis ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada auprès de l'Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

M. DENIS THOKOZANI DLOMO (AMBASSADEUR D'AFRIQUE DU SUD) «La visite du président Zuma permettra de «renforcer» les relations historiques algéro-sud africaines»

La visite qu'effectuera le président sud-africain, Jacob Zuma, en Algérie, à partir de lundi, permettra de «renforcer» les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Afrique du Sud, a déclaré dimanche le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie, Denis Thokozani Dlomo. M. Dlomo a déclaré à l'issue de l'audience que lui accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «avoir été chargé par le président Zuma de bâtir, sur des relations historiques avec l'Algérie, d'autres relations économiques dans

M. Salah Lebdioui nouvel ambassadeur d'Algérie en Lituanie ...

Le gouvernement de la République de Lituanie a donné son agrément à la nomination de M. Salah Lebdioui, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Lituanie, avec résidence à Varsovie, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

... Et en Estonie

Le gouvernement d'Estonie a donné son agrément à la nomination de M. Salah Lebdioui, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République d'Estonie, avec résidence à Varsovie, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS



PENSÉE

A la mémoire de notre cher grand père
ALI AMROUNI «PAPPY»

Ravi à l'affection des siens le 27/03/2014 laissant un vide que rien ne saurait combler, qu'aucune parole ne peut exprimer : ton absence est toujours pesante, ton image et ta voix sont toujours présents à nos évocations et dans notre esprit.

Merci «PAPPY ALI» pour tous les moments de bonheur que tu nous as procurés. Tu étais pour nous un grand père exemplaire, plein d'affection, d'attentions. Ta bravoure et ta générosité légendaires n'ont d'égale que ta bonté d'âme.

Tu n'es plus là : le grand vide, la profonde peine nous laissent inconsolés, mais ton souvenir reste et restera gravé dans nos coeurs et nos pensées à jamais.

Nous prions Allah le Tout-Puissant de t'accueillir en son vaste paradis.

Tes petits enfants LYNA - CHAKIB et ALI

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le président sud-africain en visite d'Etat en Algérie à partir de lundi

Le président sud-africain, Jacob Zuma, effectuera à partir d'aujourd'hui une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique dimanche un communiqué de la présidence de la République.



Cette visite constituera «une nouvelle étape dans le renforcement des relations traditionnelles de fraternité et de solidarité qui unissent les peuples algérien et sud-africain depuis l'époque de la lutte contre l'apartheid», relève la même source.

A cette occasion, les entre-

tiens entre les deux chefs d'Etat «permettront d'approfondir la concertation entre l'Algérie et l'Afrique du Sud sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, parmi lesquelles la paix et la sécurité en Afrique, ainsi que la progression du NEPAD et de l'intégration économique africaine».

Le séjour du président Zuma à Alger «verra également la réunion de la 6ème session de la haute commission binationale de coopération algéro-sud-africaine, qui donnera une impulsion nouvelle à la coopération multisectorielle ainsi qu'aux échanges entre les deux pays», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - ROUMANIE

La secrétaire d'Etat roumaine aux AE en visite officielle de deux jours en Algérie

La secrétaire d'Etat roumaine aux Affaires étrangères, Carmen Lițiana Burlacu, effectuera une visite officielle de deux jours en Algérie à partir d'hier à l'invitation du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelhamid Senouci Berekshi, a indiqué dimanche un communiqué du MAE.

Cette visite, qui entre dans le cadre des consultations politiques entre les deux pays, permettra de «procéder à une évaluation exhaustive des relations bilatérales entre les deux pays dans tous les domaines», a précisé la même source. Les deux parties échangeront leurs appréciations respectives sur les voies et

moyens de consolider le dialogue politique bilatéral à travers l'échange de visites ministérielles» et «leurs analyses et points de vue sur les questions internationales d'intérêt commun».

Il s'examineront également les «possibilités de consolider la coopération technique entre les institutions des deux

pays pour permettre à chaque pays de tirer profit des avantages comparatifs de l'autre».

M. Berekshi procédera, à cette occasion, avec son homologue roumaine, à la signature d'un mémorandum de coopération entre l'Institut diplomatique et l'Institut diplomatique roumain, a-t-on, ajouté.

ALGÉRIE - ONU

Idriss Jazairy nommé rapporteur spécial au Conseil des droits de l'homme

Le diplomate algérien, Idriss Jazairy, a été nommé dimanche en tant que rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme pour un mandat de trois ans renouvelable.

Il s'agit du nouveau mécanisme mis en place par le Conseil des droits de l'homme sur une initiative endossée par le Mouvement des pays non-alignés.

La tâche du rapporteur spécial consiste à recenser toute information pertinente auprès de gouvernements et d'ONG en particulier concernant les effets négatifs des sanctions internationales dites «unilatérales» sur l'exercice des droits de l'homme. Il devra aussi suivre l'évolution et les défis de la conjoncture internationale, ainsi que leur impact sur les droits de l'homme. Il lui reviendra également



ment d'examiner les mécanismes à même d'évaluer l'impact des sanctions et l'obligation de rendre des comptes pour leurs effets délictueux. Le rapporteur spécial œuvrera, d'autre part, au renforcement de la capacité du Bureau du Haut Commissaire à apporter assistance technique et conseils aux pays affectés par

ces mesures coercitives unilatérales en vue de prévenir ou redresser l'impact des sanctions sur les droits de l'homme.

Cette élection est une nouvelle manifestation du rôle important que joue l'Algérie au sein du Conseil des droits de l'homme, dont elle est membre depuis 2013.